

Agenda culturel inclus

LE CHÊNOIS

fondé en 1915

septembre 2013 – N° 498

ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÊNE-BOUGERIES, CHÊNE-BOURG ET THÔNEX

Simplifier la vie des Chênois: un credo commun, décliné de diverses manières

Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex offrent toutes à leurs communiens une palette importante de prestations. Pour mieux les connaître et en saisir les spécificités, commune par commune, rien de mieux que ce petit guide



pratique où vous trouverez les principales prestations offertes à la population, les démarches à effectuer pour en bénéficier, ainsi que les services auxquels s'adresser et les lieux où ils se trouvent.



Sommaire

Avis	2
Dossier:	
Administrations, mode d'emploi	3
Ecole	13
Elections cantonales	15

Informations officielles	17
Trois-Chêne	17
Chêne-Bougeries	22
Chêne-Bourg	26
Thônex	30
Voirie dans les Trois-Chêne	36

Musique & Danse	37
Paroisse protestante	40
Mémoire des Trois-Chêne	40
Culture	42
Vie associative	44
Loisirs	46
Nature	49
Sports	51
Passion BD	53
Mille feuilles	54
Pêle-Mêle	55
Le Service culturel de Thônex vous propose...	56

Délai rédactionnel et publicitaire:
23 septembre 2013

Esprit, es-tu là?

Prochaine distribution du Chênois:
du 22 au 25 octobre 2013

Avis important

Parution de l' "Annuaire officiel des Trois-Chêne" 2013-2014

La nouvelle édition de l' "Annuaire chênnois" sera dans vos boîtes à lettres à partir du 23 septembre prochain. Cette publication commune à Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex est une véritable mine d'informations sur la vie pratique dans les Trois-Chêne, mais aussi à Genève en général. Elle contient également le nom d'entreprises de proximité actives dans tous les domaines de la vie quotidienne. Elle est revue et corrigée chaque année par les administrations communales et la Rédaction du journal "Le Chênnois".



Kaarina Lorenzini,
rédactrice en chef
du journal
"Le Chênnois"

Impressum

Le Chênnois: Organe officiel des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex depuis février 1926
N° 498 – 98^e année

Distribution: 17 au 20 septembre 2013 – **Tirage utile:** 16'000 exemplaires
Editeur responsable: Flávio Borda d'Água, président (CM Chêne-Bougeries)

Comité de l'Association Le Chênnois:

Paul Annen, vice-président (CM Chêne-Bourg);
Enrico Castelli, trésorier (CM Thônex);
Anne-Marie Jaquet, secrétaire (CM Thônex);
Florian Gross (CM Chêne-Bougeries); Mireille Mahrer (CM Chêne-Bourg);
Béatrice Grandjean-Kyburz (CA déléguée à la culture, Chêne-Bougeries);
Pierre A. Debarge (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg);
Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

Rédactrice en chef: Kaarina Lorenzini

Equipe de rédaction:

Liliane Roussy, Clarisse Miazza, Mariel et Francisco Herrera,
Christelle Resvard, Hervé Annen, Stephan Bruggmann,
Jean Michel Jakobowicz, Frédéric Montanya, Romain Wanner.

Secrétariat de la rédaction: Françoise Allaman

52, chemin du Bois-Des-Arts – 1226 Thônex
Case postale 145 – 1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349 24 81 (répondeur) – Fax 022 349 14 81
E-mail: lechenois@bluewin.ch – Site Internet: www.lechenois.ch

Préresse: Siska Audeoud - Hadès graphisme pour "Le Chênnois"

Impression: Atar Roto Presse SA, Genève

Administration (publicités): Journal Le Chênnois – pub@lechenois.ch

Distribution (La Poste): tous ménages dans les Trois-Chêne

Abonnement: Frs 20.-/an

Dates des prochaines parutions en 2013:
22 octobre et 3 décembre.

Publicité

Moins d'énergie et plus de qualité de vie

Les fenêtres EgoKiefer à isolation record permettent une réduction des déperditions de chaleur par les fenêtres pouvant atteindre 75 %.

Protection du climat comprise.

Votre spécialiste:

biedermann
les métiers du bois

9, chemin Deluc
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 04 04
Fax 022 869 04 14
www.biedermann-sa.com

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes
Kiefer Group AG

Guide pratique

“Le Chênois” vous facilite la rentrée!

En ce début d'année scolaire, “Le Chênois” a passé en revue toutes les prestations offertes par les communes des Trois-Chêne à leurs administrés. Force est de constater qu'elles sont fort nombreuses et variées. En voici un bref aperçu, en espérant que ce tour d'horizon simplifiera vos démarches auprès des administrations chênoises!

Où s'adresser?

Chêne-Bougeries

Les services de la commune de Chêne-Bougeries sont regroupés au sein du quadrilatère de la mairie comprenant quatre bâtiments:

La Mairie, où vous trouverez: le Secrétariat général et le Service culturel.

Adresse: route de Chêne 136, Case postale 160, 1224 Chêne-Bougeries, tél. 022 869 17 17, fax 022 869 17 18, e-mail: info@chene-bougeries.ch

Horaires: lundi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Mardi de 7h30 à 18h00 non-stop. Vendredi de 9h00 à 12h00.

La villa Sismondi, route du Vallon 4, où vous trouverez: l'Etat civil et les salles du Conseil municipal

Horaires: lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Mardi de 7h30 à 16h00 non-stop. Mercredi de 13h30 à 18h00.

L'annexe de la route du Vallon 6, où vous trouverez: le Bureau de la Petite Enfance (BuPE) et le service Social.

Horaires du BuPE: lundi de 12h00 à 14h00. Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou sur rendez-vous.

Horaires du Service Social: jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou sur rendez-vous.

Le 8 bis, où vous trouverez: le Service technique et le Service Prévention et sécurité.

Police municipale

Du lundi au jeudi de 7h30 à 17h30. Et, sauf avis contraire, le vendredi de 7h30 à 23h00. Le samedi de 14h00 à 23h00.

Horaire d'ouverture du guichet de la Police municipale: du lundi au vendredi non-stop de 7h30 à 17h30. Tél. 022 869 17 56 - fax 022 869 17 51.

Chêne-Bourg

Les services de l'administration communale de Chêne-Bourg sont regroupés principalement dans trois bâtiments:

La Mairie, où vous trouverez la réception, le secrétariat général, le service financier, le service social, le service de l'urbanisme, le service de l'enfance et de la petite enfance et l'état civil.

Adresse: avenue Petit-Senn 46, case postale 148, 1225, Chêne-Bourg, tél. 022 869 41 10, fax 022 348 15 80, e-mail: mairie@chene-bourg.ch

Horaires: du lundi au mercredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30. Le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30. Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Le chalet Floraire, où vous trouverez le service culturel, la sécurité municipale et le service constructions et développement durable.

L'annexe du chemin Floraire 23, où vous trouverez le service de l'environnement et du domaine public communal.

Police municipale:

Horaire d'ouverture du guichet de la Police municipale: mêmes horaires que pour le secrétariat de la Mairie. Tél. 022 869 41 17 (24/24h) - fax 022 869 41 28.

Thônex

Les services de la commune de Thônex sont regroupés principalement dans deux bâtiments:

La Mairie, où vous trouverez le secrétariat général, le service culturel, le service financier, le service technique et le service de protection civile.

Le bâtiment principal est définitivement fermé, sauf pour les personnes ayant rendez-vous avec le Conseil administratif.

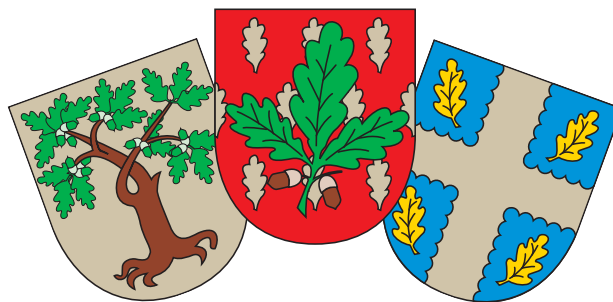
Le Pavillon annexé à la Mairie où vous trouverez la réception, le service de police municipale, le service social, le service des cartes d'identité et la billetterie.

Adresse: chemin du Bois-Des-Arts 58, case postale 64, 1226 Thônex, tél. 022 869 39 00, fax 022 869 39 01, e-mail: info@thonex.ch

Horaires: du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 sans interruption. Les vendredis et veilles de jours fériés de 8h00 à 16h30.

Police municipale: du lundi au vendredi de 6h00 à 18h30 non stop.

Et, sauf avis contraire, tous les vendredis et samedis soirs de 19h00 à 2h00. Tél. 022 869 39 02 (heures d'ouverture), 022 869 39 99 (hors heures d'ouverture) - fax 022 869 39 30 - e-mail: apm@thonex.ch



Prestations sociales

Chêne-Bougeries

Service social

Le service social peut apporter à tous ses communiens une aide administrative et financière ponctuelle, au regard de leur situation et si le Centre d'action sociale (CAS) des Trois-Chêne, institution cantonale, ne peut pas intervenir. Une condition qui prévaut également pour Chêne-Bourg et Thônex.

Pour toute question:

c.jimenez@chene-bougeries.ch

tél. 022 869 17 86

Adresse: 6, route du Vallon, bâtiment annexe à l'Etat civil

Permanence: le jeudi de 9h00

à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Chêne-Bourg

Service social

Le service social s'adresse à tous les habitants de Chêne-Bourg. Les prestations qui y sont proposées sont gratuites et concernent les domaines suivants: soutien administratif, plans de désendettement, établissement de budgets, soutien aux aînés-es, recherche de camps de vacances, demandes de fonds privés pour des dépenses imprévues et extraordinaires ou projets spécifiques, etc.

Pour plus de renseignements:

Mme Carmen Chevalley

tél. 022 869 41 14

c.chevalley@chene-bourg.ch

Adresse: Mairie de Chêne-Bourg, avenue du Petit-Senn 46

Horaires: tous les jours de la semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, sauf le mercredi après-midi. Possibilité d'être reçu en-dehors des heures d'ouverture uniquement sur rendez-vous.

Permanence juridique

Depuis le mois de janvier 2012, la Mairie de Chêne-Bourg a mis en place, deux jours par mois, de 16h00 à 18h00, une permanence juridique destinée aux habitants de la com-

mune. Si vous rencontrez un problème de bail à loyer, de procédure de divorce, de droit du travail, de successions et de testaments, d'assurances sociales, etc., vous y serez efficacement conseillé. A noter que la consultation est facturée CHF 30.- et que, l'accueil se faisant sans rendez-vous, les personnes sont reçues en fonction de leur ordre d'arrivée.

Les dates des prochaines

permanences sont les suivantes:

le 26 septembre, les 10 et 24 octobre, les 7 et 21 novembre ainsi que les 5 et 19 décembre 2013.

Adresse: Mairie de Chêne-Bourg, avenue du Petit-Senn 46

Thônex

Service social

Le service social apporte uniquement une aide financière aux personnes en difficulté. Ses prestations peuvent se présenter sous forme d'allocations mensuelles ou occasionnelles pour le paiement de petits frais (bons de restaurants scolaires) ou en couverture de factures plus importantes (un mois de loyer, de cotisation d'assurance maladie, etc.). Le demandeur doit habiter Thônex et l'aide est accordée sur la base d'un barème en fonction des revenus. A noter que la commune n'intervient qu'en dernier recours, soit après un refus d'aide du CAS. La commune subventionne également le séjour de certains enfants dont les parents éprouvent des difficultés financières, que ce soit pour des colonies de vacances ou des camps scolaires (ski, classes vertes, etc.).

Pour en savoir plus:

Sandrine Fague, tél. 022 869 39 70 (ligne directe), fax 022 869 39 30

Adresse: dans le pavillon situé à côté de la Mairie, chemin du Bois-Des-Arts 58.

Horaires: Sur rendez-vous uniquement (7h30-12h30 et 13h00-16h00), fermé le mercredi.

Journées anniversaire!

JEU «LA MALLE AUX TRÉSORS»
Tentez de gagner
des tablettes numériques,
des caméras GoPro, des vélos
et de nombreux cadeaux !

ANIMATIONS
• Présence d'un clown sculpteur
de ballons mercredi 25 et
samedi 28 septembre !
• Distribution de chocolats
samedi 28 septembre !

GRAND CONCOURS
Gagnez un voyage en
République Dominicaine !
Valeur CHF 8'000.- (vol + hôtel 4 étoiles
en pension complète pour 2 personnes).



Comment participer ?

- **GRAND CONCOURS** : Gagnez un voyage en République Dominicaine ! Du lundi 23 au samedi 28 septembre, remplissez un bulletin concours disponible dans le Centre et déposez-le dans l'urne « Anniversaire ». Conditions de participation sur le bulletin concours.
- **JEU «LA MALLE AUX TRÉSORS»** : Du mercredi 25 au samedi 28 septembre, un animateur distribuera chaque heure des clés. Si vous avez la bonne clé alors la malle s'ouvrira et vous pourrez gagner le cadeau à l'intérieur !

Thonex
CENTRE COMMERCIAL



Antenne citoyenne

Cette antenne propose, dans le cadre du service social, un accompagnement pour celles et ceux qui veulent être initiés à l'usage du numérique ou accompagnés dans des démarches administratives en ligne de tout ordre.

Adresse: à la Mairie, chemin du Bois-Des-Arts 58, dans le pavillon.

Horaires: les lundis et vendredis de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous.

Enfance

Chêne-Bougeries

Bureau de la Petite Enfance (BuPE)

La Ville de Chêne-Bougeries soutient financièrement, comme les deux autres communes chénoises, les Institutions de la Petite Enfance que sont les crèches, les Espaces de Vie Infantile ou encore les jardins d'enfants gérés par des associations ou par des fondations, tout en proposant une tarification uniformisée pour l'ensemble de ces structures et prenant en compte les revenus des parents. Le Bureau de la Petite Enfance (BuPE), nouvellement créé, accueille les familles et les accompagne dans leur recherche de places en institutions ou en familles d'accueil. Parallèlement, une planification du développement des modes d'accueil est élaborée pour répondre à la demande croissante avec, notamment, la création d'une crèche de 60 places à l'horizon 2015 dans le complexe du Nouveau Prieuré...

Pour toute demande

de renseignements,

vous pouvez contacter Sophie Lebigre, responsable du BuPE, tél. 022 869 17 87, s.lebigre@chene-bougeries.ch ou Valérie Farey, gestionnaire administrative, v.farey@chene-bougeries.ch

Adresse: 6, route du Vallon

(à côté du bâtiment de l'Etat civil)
www.chene-bougeries.ch

Permanences: lundi de 12h00 à 14h00, mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou sur rendez-vous.

Chêne-Bourg

Service de l'enfance et de la petite enfance

La Commune de Chêne-Bourg s'est récemment dotée d'un nouveau service de l'enfance et de la petite enfance. Ce dernier illustre la volonté du Conseil administratif d'élaborer et de mettre en œuvre une politique communale développée autour du bien-être de l'enfant, dans la tranche d'âge allant de 0 à 15 ans.

Pour toute demande

de renseignements,

vous pouvez contacter,

Mme Martina Tyriseva,

tél. 022 869 40 40

m.tyriseva@chene-bourg.ch

Adresse: Mairie de Chêne-Bourg,

avenue du Petit-Senn 46

Horaires: mardi et jeudi de 8h30

à 12h00 et de 14h00 à 16h30,

mercredi de 8h30 à 16h30.

Thônex

La commune de Thônex n'a pas de service spécifiquement dédié à la petite enfance, mais il existe une institution de la petite enfance gérée par **Madame Muller**, chemin Marcelly 10, 1226 Thônex, tél. 022 349 17 11, email: info@ipet-thonex.ch.

Avec la commune de Thônex collabore avec **l'Association Koala** qui organise les placements d'enfants en famille d'accueil de jour en région Arve et lac.

Association Koala:

route de Mon-Ideé 47, 1226 Thônex,

tél. 022 349 30 66, fax 022 349 67 03.

Site internet: <http://www.koala-ge.ch>,

e-mail: info@koala.ch

Autres prestations

Autorisation parentale

Pour le mineur voyageant seul ou en compagnie de personnes proches ou non des parents de l'enfant, il est vivement recommandé aux parents de faire établir une autorisation parentale, qui peut être délivrée par le Service de la Sécurité municipale, à Thônex et à Chêne-Bourg, ainsi que par le service Prévention et sécurité de Chêne-Bougeries. En effet, ce document officiel remis à l'enfant mineur en plus de ses papiers d'identité peut être exigé par les autorités de certains pays lors de l'entrée ou de la sortie de leur territoire.

Offre culturelle

Chéquier culture dans les Trois-Chêne

Le "chéquier Culture" est destiné à des personnes à revenus modestes ne bénéficiant pas d'autres mesures de réduction de prix. Il comprend six chèques de CHF 10.- offerts, permettant de faire diminuer de CHF 10.- ou CHF 20.-, le prix de spectacles. Il est possible d'en utiliser deux à la fois.

Les chèques sont acceptés dans un réseau cantonal de 57 partenaires qui touchent des domaines aussi divers que le théâtre, les concerts, le cinéma, les festivals, les musées, les expositions ou encore les spectacles. Les chèques sont individuels, nominatifs et valables durant l'année en cours.

Ce chéquier est proposé aux personnes qui ont plus de 21 et moins de 65 ans, ne sont ni étudiant-e-s, ni chômeurs-euses, ni au bénéfice d'une rente AI, sont domicilié-e-s dans la commune ou bénéficient d'un subside A, B ou H (100%) de l'assurance maladie.

Les chèques peuvent être utilisés directement pour payer aux caisses de l'une des nombreuses institutions partenaires.

Une lettre est envoyée aux bénéficiaires potentiels les informant de leur droit au Chéquier en début d'année civile. Sur présentation de cette lettre et d'une pièce d'identité, le Chéquier peut être retiré auprès des services communaux cités ci-dessous.

Chêne-Bougeries

La ville de Chêne-Bougeries offre dix chéquiers culture. A retirer au guichet de la mairie.

Chêne-Bourg

La Commune de Chêne-Bourg offre six chéquiers culture. A retirer à la réception de la mairie.

Thônex

La Ville de Thônex offre six chéquiers culture. A retirer auprès du service social.

Mobilité

Offre promotionnelle TPG

Une réduction de CHF 100.- est accordée par les trois communes à tous leurs habitants qui acquièrent un nouvel abonnement général Unireso. Cette offre est valable, chaque année, de fin juin à fin août, selon les conditions de chaque commune.

Chêne-Bougeries

Offre seniors

La Commune offre également des Cart@bonus Unireso réservées aux seniors à un tarif préférentiel de CHF 20.- au lieu de CHF 30.-. C'est ainsi que 100 cartes sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. Toutefois, ces dernières sont réservées exclusivement aux communiens en âge AVS, ceux-ci ne bénéficiant plus d'un tarif senior préférentiel de la part des TPG. Une seule carte sera vendue par ménage.

Chêne-Bourg

Offre juniors

La Commune a étendu l'offre générale UNIRESO déjà citée aux juniors qui bénéficient également d'une réduction de CHF 100.- en cas de renouvellement de leur abonnement.

Cartes journalières CFF

Avec cette carte, vous pouvez, quelle que soit votre commune de domicile, voyager en 2^e classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics (Unireso). La vente est limitée à deux cartes journalières par jour et par personne. Les paiements en espèces, les cartes Maestro et la Postcard sont acceptés. Elles ne sont pas envoyées par courrier postal, mais à retirer au guichet de la mairie de votre commune de domicile avec une pièce d'identité.

(suite en page 7)



Elections cantonales du 6 octobre 2013

Les candidats MCG de vos trois communes chênoises

Thônex - Chêne-Bourg - Chêne-Bougeries

Le MCG présente 12 candidats des trois communes pour l'élection au Grand Conseil.
Les candidats MCG seront votre relais au Grand Conseil, en défendant les objectifs prioritaires des citoyennes et citoyens: l'emploi, le social, le logement, la sécurité.



André Christophe
Député et conseiller
municipal à Thônex
Chef d'entreprise



Rappaz Henry
Député et conseiller
municipal à Chêne-Bougeries
Producteur, scénariste,
cinéaste



Antoine Jean-Marc
Conseiller municipal
Chêne-Bourg
Président de la commission des
finances Chêne-Bourg
Chef de groupe



Mayor Didier
Responsable section Thônex
Retraité garde-frontières



Zaugg Philippe
Conseiller municipal
à Thônex
Chef de groupe
Fonctionnaire d'Etat
Président commission
culture et loisirs



Pascarella Louise
Conseillère municipale
à Chêne-Bourg
Promotrice
- diététicienne



Sapay Michel
Conseiller municipal
à Chêne-Bougeries



Aouad-Aliaoua Samia
Conseillère municipale
à Chêne-Bourg
Mère au foyer



Nguyen Van-Minh
Fondé de pouvoir
- bancaire
Spécialiste
en informatique



Demetraz Laurence
Juge assesseur
Expert comptable



Manfreda Jean-Claude
Officier à l'armée
Spécialiste en assurances



Bashayr Ayten
Femme au foyer

Des candidats aux services de vos intérêts.
Liste n°9

AVEC LES SOCIALISTES, FAITES LA DIFFÉRENCE!

*Pour les Trois-Chêne:
Marion Sobanek au Grand Conseil*

Nos candidat-e-s au Conseil d'Etat:

Thierry **Apotheloz**, Conseiller administratif Vernier | Anne **Emery-Torracinta**, Enseignante, députée
Roger **Deneys**, Entrepreneur, député | Sandrine **Salemo**, Maire de la Ville de Genève

Nos candidat-e-s au Grand Conseil: Jean-Charles **Rielle**, Médecin | Lydia **Schneider Hausser**, Assistante sociale | Romain **de Sainte Marie**, Chargé de communication | Irène **Buche**, Avocate | Christian **Dandré**, Avocat | Nicole **Valiquer Grecuccio**, Secrétaire syndicale | Marko **Bandler**, Responsable du service de la cohésion sociale de Vernier | Isabelle **Brunier**, Historienne | Antoine **Droin**, Chef d'entreprise | Salima **Moyard**, Enseignante | Cyril **Mizrabi**, Avocat | Guylaine **Antille**, Chargée de communication | Denis **Charadonna**, Juriste TPG | Marion **Sobanek**, Enseignante | Melik **Özden**, Directeur du Programme Droits Humains du Centre Europe-Tiers Monde | Maria **Casares**, Responsable financière | Jean-Louis **Fazio**, Artisan menuisier | Caroline **Marti**, Étudiante | Thomas **Wenger**, Responsable communication et partenariats | Dorothée **Marthaler**, Bibliothécaire, documentaliste | Alberto **Velasco**, Ingénieur | Jennifer **Conti**, Collaboratrice scientifique | Jean **Berthet**, Analyste programmeur, chef de projet | Albans **Schlechten**, Coordinatrice de salle de concert | Roberto **Baranzini**, Professeur d'économie | Samira **Allisson**, Responsable de groupe réadaptation et réinsertion professionnelle | Julien **Dubouchet**, Secrétaire général, Pro Mente Sana | Marie-Lourdes **Desardouin**, Infirmière spécialisée | Christian **Frey**, Psychologue FSP, directeur d'une Fondation pour personnes handicapées | Fatima **Rime**, Enseignante, directrice d'école | Andres **Revueita**, Enseignant | Christiane **Olivier**, Administratrice, retraitée | Régis **de Battista**, Ingénieur, Directeur de la Maison Internationale des Associations | Adrien **Faura**, Étudiant | Pablo **Garcia**, Chef de projet | Serge **Raemy**, Assistant social | Jean-Claude **Jaquet**, Assistant social | Cruz Melchor **Eya Nchama** | Consultant international | Mohammed **Benouattaf**, Architecte retraité | Muharem **Temel**, Magasinier



Grand Conseil: Liste N°2
Conseil d'Etat: Liste N°1

votations du 6 octobre 2013

Parti socialiste genevois
www.ps-ge.ch





Chêne-Bougeries

Neuf cartes journalières sont à la disposition des habitants des Trois-Chêne au guichet de la mairie de Chêne-Bougeries, au prix de CHF 35.– jusqu'au 31 décembre 2013, puis au prix de CHF 40.– à partir du 1^{er} janvier 2014. A noter qu'un calendrier des disponibilités des cartes journalières CFF pour le mois en cours et le suivant est disponible en ligne sur le site internet communal www.chene-bougeries.ch.

Chêne-Bourg

Six cartes journalières des CFF sont disponibles au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg. Le prix est de CHF 35.– par jour et par carte (CHF 40.– dès le 1^{er} janvier 2014), en fonction des disponibilités.

Thônex

La commune de Thônex met à disposition dix cartes journalières au prix de CHF 35.– (CHF 40.– dès le 1^{er} janvier 2014). La vente est également étendue, aux mêmes conditions, aux personnes domiciliées sur les communes d'Arve et Lac, la semaine qui précède l'échéance. A Thônex, les réservations peuvent être faites 60 jours avant le jour de validité, soit par téléphone au 022 869 39 00 ou directement depuis le site internet de la commune (www.thonex.ch, sous la rubrique "cartes journalières CFF") qui comprend un calendrier annuel des disponibilités.

Offre Mobility

A noter qu'il existe, sur la région des Trois-Chêne, une offre de réservation de véhicules *Mobility*. Deux véhicules sont disponibles au parking public, niveau 2, de l'avenue F.-A. Grison 6, et un au chemin du Petit-Bel-Air 2, emplacements situés tous deux sur la commune de Chêne-Bourg. Pour plus de renseignement, s'adresser à sa mairie de domicile.

Sites internet communaux: documents à télécharger

Chêne-Bougeries

Le site Internet de la commune www.chene-bougeries.ch est une interface d'information et un guichet virtuel. Dans le futur, les prestations en ligne seront développées, puisque la commune partage les projets du service informatique de l'Association des communes genevoises (SIACG) qui prévoit notamment la commande d'actes d'état civil et le paiement par carte de crédit depuis internet, la réservation de salles en location ou de billets des spectacles subventionnés.

Formulaires en ligne

- Commande par correspondance (livres et objets)
- Candidature pour un job d'été

Formulaires téléchargeables dans la rubrique "Démarches"

- Taxe professionnelle

- Demandes en vue du mariage ou du partenariat
- Formalités de domicile
- Procédé de réclame
- Occupation du domaine public

Documents d'informations:

- Les dossiers mis à l'enquête publique et les procédures d'opposition (rubrique "l'Actu", onglet "territoire")
- Les ordres du jour et les procès-verbaux adoptés des séances ordinaires du Conseil municipal (rubrique "l'Actu", onglet "politique")
- Tous les dépliants et flyers promotionnels des activités culturelles sur la commune (rubrique "l'Actu", onglet "événements")
- Les feuilles d'information du projet CEVA (rubrique "l'Actu", onglet "vie communale") ou d'autres projets cantonaux qui touchent directement le territoire communal
- Les règlements communaux
- Les éditions du journal "Le Chênois"

Chêne-Bourg

La Commune offre en téléchargement les documents suivants:

- Le plan directeur communal (rubrique "La commune", onglet "aménagement")
- Les demandes d'autorisation pour l'installation ou l'utilisation d'un domaine public (rubrique "à votre service", onglet "enseignes")
- Les formulaires nécessaires à la location de salles communales et de matériel (descriptifs techniques, conditions d'utilisation, réductions et suppléments, etc.) ainsi que le règlement général s'appliquant à la location des dites salles (rubrique "L'administration", onglet "location de salles")
- Les dossiers mis à l'enquête publique (rubrique "enquêtes publiques" figurant sur la gauche de la page d'accueil)
- Les formulaires de demande en vue du mariage et de demande en vue de l'enregistrement d'un partenariat (rubrique "à votre service", onglet "état civil")
- Le formulaire de demande de location d'un logement dans les immeubles communaux (rubrique "à votre service", onglet "inscription logement")
- Les demandes d'autorisation pour la pose d'un monument et pour la construction d'un caveau au cimetière (rubrique "L'administration", onglet "cimetière")

Thônex

La Commune offre plusieurs documents téléchargeables en ligne couvrant de nombreux domaines, tels que:

- Les demandes de location d'un logement dans les immeubles communaux (rubrique "services", onglet "formulaires et règlements" figurant sur la page d'accueil)
- Les requêtes en autorisation pour abattage-élagage d'arbre (idem)
- Les demandes d'autorisation pour la pose de caveau au cimetière (idem)
- Les différentes enquêtes publiques en consultation (rubriques "Economie" ou "Aménagement")
- Un descriptif technique exhaustif de la salle des Fêtes en format PDF et des informations plus succinctes sur les différentes salles (rubrique "location de salles")
- Procédé de réclame.
- Pose de banderoles.
- Demande pour une terrasse café/restaurant.
- Pose de panneaux.
- Demande pour manifestation ou événement.
- Demande pour installation d'un stand.
- Guide propriétaire de chien.

Etat Civil

Afin de répondre aux exigences légales et offrir des prestations plus étendues à leurs citoyens, les communes de Chêne-Bourg, Thônex et Veyrier se sont regroupées pour créer l'**arrondissement de l'état civil Chêne-Bourg - Thônex - Veyrier**. Ces bureaux sont situés à la mairie de Chêne-Bourg. Pour Chêne-Bougeries – qui dépend de l'**arrondissement Chêne-Bougeries-Voirons**, qui dessert également les communes de Presinge, Puplinge et Jussy, sis dans la Villa Sismondi, au chemin du Vallon 4.

Les arrondissements de l'état civil susmentionnés se chargent des événements suivants (naissances, reconnaissances, mariages, partenariats et décès survenus sur les communes de leur arrondissement). Ils gèrent également le registre des familles des personnes originaires des sept communes dont ils ont la charge et délivrent les actes de famille, les certificats de famille et les certificats individuels d'état civil.

(suite en page 9)

Publicité



G. BUSULINI

OPTIQUE THONEX

123B, rue de Genève
1226 Thônex-Moillesulaz
E-mail: thonexoptic@bluewin.ch

Tél. 022 348 26 10
(près de la douane)
www.optiquethonex.ch



Arrêtez de fumer en 1 heure seulement!
Depuis 13 ans à Genève

Garantie et suivi gratuit d'un an.
Démonstration + test 7/7 sur rendez-vous

TABAC STOP Center
31, rue de Chêne-Bougeries GENEVE
www.tabac-stop-center.ch Tél. 022 348 83 15

DÉDIÉS À GENÈVE

dediesageneve.ch

PLR

Les Libéraux-Radicaux Genève

LISTE N°2

ÉLECTION AU CONSEIL D'ÉTAT

LISTE N°3

ÉLECTION AU GRAND CONSEIL

ÉLECTION AU GRAND CONSEIL GENEVOIS - 6 OCTOBRE 2013

Geraldine Chanton - Danielle Oppliger - Beatriz de Candolle - Monika Sommer

Conseillère municipale
de Chêne-Bourg
Greffière

Infirmière
spécialiste clinique
(soins à domicile)
Chêne-Bougeries

Députée
Conseillère administrative
de Chêne-Bourg
Journaliste

Conseillère municipale
de Chêne-Bougeries
Avocate

Christian Colquhoun - Jean Locher - Damien Lechevallier

Ancien Conseiller municipal
de Chêne-Bougeries
Directeur

Conseiller administratif
de Chêne-Bougeries
Médecin

Agent municipal
Chêne-Bourg



Pour votre commune, pour votre canton
votez la liste no. 3
ou rajoutez-nous sur votre bulletin de vote.

Pour Genève nous voulons
une sécurité adaptée, une politique de proximité,
un aménagement raisonnable, l'autonomie communale

Venez nous rencontrer devant la Coop au chemin de la Montagne le 14 septembre dès 8h et
à la Place Favre le 21 septembre dès 10h.



A noter que les cartes d'identité sont toujours délivrées dans la mairie de domicile et que les passeports sont directement gérés par l'Office cantonal des passeports et de la nationalité, avec la possibilité de faire des demandes en ligne (<http://www.ge.ch/passeports/passeport/>)

Par ailleurs, depuis 2009, les services d'état civil sont également compétents pour délivrer les certificats de

séjour, de domicile, professionnels, les attestations de domicile, de départ et de résidence et effectuent tout changement d'adresse mais uniquement pour les ressortissants suisses. Les étrangers ou les couples mixtes doivent, quant à eux, s'adresser directement à l'Office cantonal de la population (OCP). A Chêne-Bourg, ces prestations sont assurées par le secrétariat de la mairie.

Pour plus de renseignements, se référer aux sites internet des communes concernées, à la rubrique "prestations état civil" ainsi qu'aux services de l'Etat civil, arrondissement Chêne-Bourg - Thônex - Veyrier ou Chêne-Bougeries - Voiron.

Arrondissement

• **Chêne-Bourg - Thônex - Veyrier:**
Mairie de Chêne-Bourg,
avenue Petit-Senn 46,
tél. 022 869 41 10,
fax 022 348 05 24,
e-mail: etat-civil@chene-bourg.ch

• **Arrondissement Chêne-Bougeries - Voiron:**
Service de l'Etat civil
de Chêne-Bougeries,
route du Vallon 4,
tél. 022 869 17 50,
fax 022 869 17 51,
e-mail:
etat-civil@chene-bougeries.ch
Lundi, jeudi, vendredi
8h30-12h00 / 13h30-16h30.
Mardi 7h30-16h00.
Mercredi fermé le matin /
13h30-18h00.

Prestations intercommunales

Equipements sportifs chênnois

Les habitants des Trois-Chêne peuvent bénéficier de tarifs préférentiels pour les abonnements à la piscine de Thônex et à la patinoire du Centre Sportif de Sous-Moulin, en présentant leur carte de communier. Cette carte est délivrée gratuitement à la mairie de leur domicile, sur présentation d'une carte d'identité et d'une photo format passeport.

Tarifs piscine

Abonnement 2 mois:

- adultes: CHF 24.-
- jeunes de 16 à 18 ans: CHF 12.-
- enfants de 5 à 15 ans: CHF 12.-
- AVS, AI, étudiants, collégiens, apprentis, chômeurs et cartes Gigogne: CHF 12.-

Abonnement 6 mois:

- adultes: CHF 64.-
- autres catégories: CHF 32.-

Abonnement d'une année:

- adultes: CHF 110.-
- autres catégories: CHF 55.-

Tarifs patinoire

- adultes (dès 16 ans): CHF 55.-
- enfants, apprentis, étudiants jusqu'à 20 ans, AVS et chômeurs: CHF 30.-

Action Trois-Chêne pour l'emploi

Action Trois-Chêne pour l'Emploi est une permanence à la disposition des habitants de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex notamment.

Tout le matériel nécessaire à vos recherches d'emploi est en accès libre: ordinateurs, internet, presse quotidienne, documentation spécialisée, téléphone, photocopieur, scanner. Son équipe comprend quatre conseillers-ères en insertion qui accompagnent tous les demandeurs d'emploi, jeunes, confirmés ou seniors, dans leurs démarches sur le marché du travail. Un accompagnement individuel est également offert pour:

- Clarifier et construire un projet professionnel réaliste.
- Constituer un dossier de candidature efficace.
- Mener judicieusement ses démarches.
- Entrer en contact avec les employeurs.
- Se préparer à un entretien d'embauche.
- Utiliser efficacement l'informatique et internet.
- Effectuer certaines démarches administratives.

Des ateliers d'entraînement pour faciliter le retour à l'emploi y sont organisés (*Communiquer et mettre en valeur ses compétences, utiliser plus efficacement le téléphone, gérer les stress des entretiens d'embauche, utiliser efficacement internet et postuler en ligne, etc.*).

Adresse:

1326, chemin De-La-Montagne,
1224 Chêne-Bougeries,
tél. 022 348 45 72, fax 022 348 45 92.
Horaires: du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00. L'après-midi sur rendez-vous. Vendredi fermé.

Une synthèse effectuée par
Frédéric Montanya

Publicité

AVEC LES SOCIALISTES, FAITES LA DIFFÉRENCE!

Votre députée des Trois-Chêne
Marion Sobanek soutient la
liste 1 au Conseil d'Etat:



Thierry Apothéloz, Anne Emery-Torracinta, Roger Deneys et Sandrine Salerno

Conseil d'Etat: Liste **N°1**
Grand Conseil: Liste **N°2**

votations du 6 octobre 2013


Parti socialiste genevois
www.ps-ge.ch



PHARMACIE "DU CHÊNE-VERT"

Livraisons à domicile - Ouvert 6 jours sur 7

94, RUE DE GENÈVE - 1226 THONEX-GENÈVE

 022 349 21 21

REGIE SCHMID

Agence immobilière

VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER
POUR **VENDRE, ACHETER** OU **DÉVELOPPER**
DEMANDEZ UNE
ESTIMATION GRATUITE
SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE DISCRÉTION

022 860 87 87

OU

www.regie-schmid.ch

Régie Schmid SA - route de Chêne 85 - 1224 Chêne-Bougeries

CUIVRETOUT S.A.

82, route de Chêne - 1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 / 782 86 22 - Fax 022 / 800 29 29
FERBLANTERIE - COUVERTURE
ÉTANCHÉITÉ - ENTRETIEN

25
ans
d'expérience

TOITURES
Les Spécialistes

E-mail: info@cuivretout.ch
www.cuivretout.ch

CARROSSERIE DE SOUS-MOULIN Georges Real

À VOTRE SERVICE DEPUIS 30 ANS
VOITURE EN PRÊT PENDANT LES RÉPARATIONS

Route de Sous-Moulin 35 1225 Chêne-Bourg
(face au stade)
Tél. 022 348 20 14 Fax 022 348 23

Pour aller plus loin



Administration cantonale genevoise

Démarches en ligne sur:
<http://www.ge.ch/demarches/welcome.asp>

Afin de faciliter les démarches administratives des citoyennes et des citoyens, le portail Internet de

l'Etat propose un nouveau chemin de recherche axé sur les démarches en ligne.

Ce nouveau sommaire est situé dans le menu de gauche de la page d'accueil. Il permet d'accéder aux démarches, prestations et formulaires en ligne, regroupés par domaine selon un classement alphabétique. Certains formulaires peuvent être remplis en ligne, d'autres peuvent être imprimés et envoyés aux services concernés, tandis que plusieurs nécessitent une inscription sécurisée Ael (inscription sur www.ge.ch/ael/inscrire.asp).



Administration fédérale

Démarches en ligne sur:
<http://www.admin.ch/?lang=fr>

En cliquant sur www.admin.ch, vous avez choisi la page idéale pour tout savoir des autorités fédérales

suisse et de leur mode de fonctionnement. A partir de là, vous accédez aussi aux sept départements et à leurs offices, à la Chancellerie fédérale, au Parlement et aux Tribunaux de la Confédération suisse. ■

L'administration sous la loupe de l'historien

Lorsque nous pensons "administration", nous avons toujours une petite sensation d'angoisse doublée d'une certaine irritation qui nous gagne. Nous avons en effet tous connu, un jour ou l'autre, une expérience désagréable à un guichet où l'on nous réclamait tel ou tel formulaire, telle ou telle attestation, tels ou tels documents dont, bien sûr, nous ignorions la teneur, la localisation ou même l'existence. Et l'attente! Et les visages grincheux! Et les « On ferme, repassez demain... ». Bref, se frotter à l'administration est souvent synonyme de désagréments et nombre d'entre nous préfère atermoyer, louvoyer ou procrastiner plutôt que tenter cette confrontation. Pourtant, les administrations sont nécessaires et ont accompagné l'homme dès que les royaumes se sont étendus.

Un peu d'histoire

Aussi loin que le regard de l'historien, ou celui de l'archéologue, puisse porter, les civilisations humaines, dès qu'elles prenaient de l'importance, se dotaient de services qui représentaient le pouvoir dans les provinces lointaines et de chancelleries qui centralisaient les données dans la capitale. Ainsi, en Mésopotamie, les Sumériens, les Akkadiens et ensuite les Babyloniens développèrent une intense activité administrative, afin d'assurer la domination d'un territoire sans cesse au bord du

gouffre, et cela entre 4'000 et 1'500 avant notre ère. De plus, une diplomatie très élaborée fut installée depuis Babylone avec tous les peuples entourant le Tigre et l'Euphrate. L'Égypte, parallèlement à cela, s'étendit tant qu'une solide administration de scribes érudits fut peu à peu mise en place. Les traces de ces activités administratives, mais aussi commerciales ou artistiques, nous sont parvenues grâce au support utilisé: les *ostraca* (*ostracon* au singulier) qui sont des tessons de poteries gravés ou encrés.

Au cours du troisième millénaire avant Jésus-Christ, d'autres continents connurent aussi une flambée de civilisations: la vallée de l'Indus avec les villes de Mohenjo-daro et d'Harrapa, dont l'écriture, malheureusement, reste encore énigmatique, mais dont l'influence était si grande qu'une solide administration était nécessaire. La Chine, durant la même période, connut un développement administratif sans précédent et spectaculaire.

Bon, il ne s'agit pas ici de faire la liste de toutes les anciennes civilisa-

tions, mais si l'on râle au guichet, il est rassurant de savoir que nos ancêtres, même les plus lointains connaissaient des affres similaires, si ce n'est pire...

Rome, par exemple, était détentrice, dès la République, d'une administration très puissante et très centralisée, mais les braves préteurs – ou propréteurs ou proconsuls – qui avaient la charge d'administrer les provinces au nom de Rome, étaient parfois (souvent?) de fieffés filous qui profitaient souvent de la petite année de leur magistrature pour se tailler une petite fortune personnelle au détriment des populations et du bien commun. Heureusement, chacun sait que cela ne se produit plus de nos jours...

Le Moyen Âge occidental, expérimente, lui aussi, après quelques siècles de déclin, une belle poussée administrative. Celui qui en est le grand argentier se nomme Charlemagne qui rend l'école obligatoire pour tous les garçons jusqu'à onze ans, afin de recruter des clercs de qualité qui le représenteront aux quatre coins de l'empire. L'administration devient alors, et c'est un beau progrès, un formidable ascenseur social. On vit ainsi des fils de paysans devenir *Missi Dominici*, les envoyés du maître. Eh oui, l'administration, ce n'est pas que des bêtements...

(suite en page 13)



MORZIER SA

Entreprise générale du bâtiment

Décoration
Transformations
Rénovation
Entretien

Tél. 022 348 11 01 www.morzier.ch

MENUISERIE - CHARPENTE - AGENCEMENT - ESCALIERS - USINAGE CNC

**GUY FRACHEBOUD SA**

Atelier Thônex : 022 860 90 10
Bureau Plan les Ouates : 022 794 56 55

guy.fracheboud@vtxnet.ch**AMBROSIO S.A.**

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS

Route de Jussy 2 1225 CHÈNE-BOURG
POMPES À CHALEUR PANNEAUX SOLAIRES
Tél. 022 349 85 77
Fax 022 349 46 28

MAX LOCATELLI SA**VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHENE**

3, rue de Genève – 1225 - Chêne-Bourg

Téléphone 022 348 33 55

Fax 022 860 80 19

Email: info@locatellimax.ch

Duret sa
CHARPENTE
MENUISERIE

t. 022 703 40 90 | f. 022 703 40 98
107, avenue de Thônex - 1231 Conches
www.duret.ch

**R. MAZZOLI SA**

© 1966

Staff - Moulage - Décoration - Plafonds suspendus

Cloisons légères - Cloisons mobiles

Chemin de la Mousse, 135 / CH-1226 Thônex
Tél. +41 (0)22 348 39 64 - Fax +41 (0)22 349 21 02

www.mazzoli.ch

Pierre Del Bon
ELECTRICITE • TELEPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE

1224 CHÈNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards
e-mail: info@delbon.ch • TÉL. 022 348 56 06

RÉPARATION ET POSE DE
STORES ET DE TENTES

BG STORES
A. BOTTIGLIERI

24, rue de Chêne-Bougeries
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 06 29
Natel 079 200 20 48
Fax 022 349 05 69

Vente Installation **AGENA** Réparation Dépannage
TV - HIFI - VIDÉO

022 348 88 80

Rue de Genève 3 1225 Chêne-Bourg

Antennes et satellites

Sonorisation Vidéo-projection

Agent officiel **CANAL+**

Cours, stages et heures individuelles de
céramique, modelage et sculpture sur argile
pour adultes, enfants et personnes avec un handicap

Atelier des 4 terres

Ute Bauer



4 ter route de Jussy
(arrêt tram 12 et 16 et 17, Graveson)

1226 Thônex

www.utebauer-art.eue-mail: ute.bauer@bluewin.ch

Tél: 022 349 89 79

L'exemple de la France

Il faut en revanche attendre le XVI^e siècle, pour trouver, en France, par exemple, puisqu'elle servira de modèle à de nombreux pays par la suite, une belle administration bien centralisée. C'est en effet dès cette époque que, peu à peu se constitue le tissu administratif qui fait la joie et la fierté de notre modernité. Le souverain est alors assisté pour administrer le royaume d'un conseil du roi qui comporte plusieurs corps spécialisés dont l'organisation se précise au milieu du XVII^e siècle. Il n'y a pas encore de ministres, mais des secrétaires d'Etat chargés d'expédier les affaires courantes. Le roi nomme lui-même ses conseillers, favorisant ainsi les comportements courtisans et le népotisme, égarements d'un autre âge, bien sûr!

Quant aux finances (très important, ça, les finances...), elles sont confiées à un contrôleur général des finances. L'un des surintendants les plus célèbres fut sans conteste Nicolas Fouquet qui, par son opulence, vexa tant Louis XIV qu'il termina ses jours en prison accusé de malversations, mais répétons-le: ce genre d'égarement n'a plus cours aujourd'hui.

Sous la Révolution apparaissent les ministères et le rôle central de l'Etat s'accroît encore d'avantage sous le premier empire de Napoléon I^{er}.



Scribe assis en tailleur, 19^e-20^e dynastie, 1295-1069 av. J.C., diorite.

Puis durant le XIX^e siècle, l'état moderne prend forme avec toujours plus de centralisation, notamment avec l'arrivée de la révolution industrielle, des chemins de fer et des postes contemporaines, apanage ô combien rémunérateur de l'Etat.

Et la Suisse dans tout ça?

En Suisse, les administrations locales et notamment cantonales, s'étaient peu à peu constituées durant la même période mais, au milieu du XIX^e siècle, elle connaît le même bouleversement centralisateur (bien que fort partiel, à cause de la structure fédérale de notre Etat) avec l'apparition de l'appareil étatique fédéral qui unifie l'armée, la monnaie, les chemins de fer et tant d'autres domaines qui accompagnent actuellement notre quotidien.

A présent, toute blague mise à part, l'administration d'un territoire quel qu'il soit est un chal-

lenge périlleux et jonché de peaux de bananes. La société moderne et redistributrice n'aurait pas vu le jour sans un service étatique solide et bien rôdé. C'est un indéniable bienfait de savoir que l'on peut se rendre à son travail sans être dévalisé, accidenté ou embourbé, de pouvoir se soigner sans trop de difficulté, de changer d'adresse sans passe-droits exorbitants, de bénéficier du tout à l'égoût, d'avoir des rues saines sans trop de détritus, de... Il est bien sûr impossible de dresser la liste de tous les bienfaits dont nous jouissons quotidiennement grâce à une structure certes rigide, mais qui fonctionne. En revanche, s'il s'agit de services publics, et c'est ainsi qu'ils se dénomment eux-mêmes, nous sommes aussi en droit d'attendre un comportement agréable aux guichets et même si, reconnaissons-le, des progrès ont été apportés à divers degrés depuis vingt ans, il reste un petit chemin à faire encore pour que le service rencontre son public. ■

Stephan Bruggmann

Exposition à la Maison Tavel

«Qu'as-tu appris à l'école?»

Les enfants ont déjà effectué leur rentrée scolaire et voilà que se profile à l'horizon une exposition fort intéressante sur l'école d'autrefois. A visiter sans faute!

Depuis 25 ans, la Crieé (Communauté de recherche interdisciplinaire sur l'éducation et l'enfance associant l'Etat, la Ville et l'Université de Genève) collecte des témoignages sur le thème de l'éducation et de l'enfance, plus particulièrement à Genève. Après cinq expositions au MEG-Conches et plusieurs publications, la Crieé fête son anniversaire avec une nouvelle collecte et cette exposition à la Maison Tavel. Du beau cahier d'antan au classeur, des travaux de couture aux activités créatrices, les objets exposés témoignent de l'évolution des savoirs, des méthodes et des moyens éducatifs, illustrant ainsi permanences et évolutions de la mémoire de l'éducation. ■



Renseignements utiles

Quand?

Du 8 novembre 2013
au 16 mars 2014.
Inauguration le mercredi
7 novembre 2013 à 18h00.

Où?

Maison Tavel,
rue du Puits-St-Pierre 6.

DÉDIÉS À THÔNEX DÉDIÉS À GENÈVE



Venez à la rencontre des candidats du PLR Thônex aux élections cantonales
Mercredi 18 septembre 2013 à 20:00 à l'école Adrien Jeandin, avenue Adrien-Jeandin 7

PASCAL UEHLINGER

CONSEILLER ADMINISTRATIF
DOCTEUR EN SCIENCES EPFL

ISABEL ROCHAT

CONSEILLÈRE D'ÉTAT
CHEFFE DU DÉPARTEMENT DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'EMPLOI

IVAN SLATKINE

DÉPUTÉ, CHEF DE GROUPE
ÉDITEUR

MURAT JULIAN ALDER

ANCIEN MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE
VICE-PRÉSIDENT DU PLR GENÈVE
AVOCAT

JACQUES BÉNÉ

DÉPUTÉ
CONSEILLER MUNICIPAL
ÉCONOMISTE

PLR

Les Libéraux-Radicaux Genève

dediesageneve.ch

6 OCTOBRE 2013 VOTEZ PLR

CONSEIL D'ÉTAT LISTE N°2

ISABEL ROCHAT, FRANÇOIS LONGCHAMP, PIERRE MAUDET,
LUC BARTHASAT, SÉRGÉ DAL BRISCO

GRAND CONSEIL LISTE N°3

Election du Conseil d'Etat et du Grand Conseil du 6 octobre 2013

Objectifs de ces élections

Le dimanche 6 octobre 2013, les Genevoises et les Genevois sont appelés aux urnes pour renouveler à la fois le Grand Conseil (législatif cantonal) et le Conseil d'Etat (exécutif).

La nouvelle constitution de la République et canton de Genève, adoptée en votation populaire le 14 octobre 2012 et entrée en vigueur est fixée au 1^{er} juin 2013, stipule en effet que l'élection du Grand Conseil et le premier tour de celle du Conseil d'Etat ont désormais lieu le même jour (art. 102, al. 2), et non plus à

cinq semaines d'intervalle comme cela était le cas auparavant.

Le Grand Conseil compte 100 députées et députés élus au système proportionnel. Cela signifie que la répartition des sièges a lieu en deux temps, d'abord entre les différentes listes ayant obtenu au moins 7% des suffrages valables (Cst, art. 54, al. 2), puis au sein de chaque liste, aux candidates et candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, à concurrence du nombre de sièges obtenus par la liste.

Les sept membres du Conseil d'Etat sont quant à eux élus selon le système majoritaire. La nouvelle constitution stipule que pour être élu dès le premier tour de scrutin, la majorité absolue (50% des suffrages valables, y compris les bulletins blancs; Cst, art. 55, al. 2) est désormais nécessaire, alors qu'auparavant une majorité relative constituée du tiers des bulletins valables (bulletins blancs exclus) suffisait. Si les sept sièges de conseillers d'Etat ne sont pas pourvus le 6 octobre (il

est peu probable que sept candidates atteignent la majorité absolue), un second tour de scrutin aura lieu le dimanche 10 novembre 2013.

La durée de la prochaine législature s'étendra de décembre 2013 au printemps 2018, contre quatre auparavant. Dès 2018, une législature durera cinq ans (Cst, art. 81, al. 2; 102, al. 2; art. 232).

Source: <http://www.ge.ch/elections/20131006/>

Portrait

Isabel Rochat

Élue au Conseil d'Etat en novembre 2009, l'actuelle cheffe du Département de la solidarité et de l'emploi brigue un nouveau mandat lors des élections cantonales d'automne 2013, aux côtés de François Longchamp, Pierre Maudet, Luc Barthassat et Serge Dal Busco.



Originaire de Jussy et née à Genève, Isabel Rochat y a grandi, travaillé et élevé ses trois enfants, avant de s'engager au service de la collectivité il y a déjà 20 ans. Comme femme, elle est entrée en politique avec son bagage de mère de famille et ses dix ans d'expérience professionnelle dans le secteur privé.

L'engagement politique ne se décrète pas. Il se nourrit de valeurs et de convictions comme d'expériences de vie et de carrière. Son crédo: défendre les valeurs qui ont mené Genève et la Suisse au succès: la liberté, la responsabilité, la solidarité et l'ouverture. Des valeurs sûres pour construire l'avenir, le regard tourné vers demain, avec des solu-

tions innovantes et adaptées aux nouveaux défis de notre société.

10 ans dans le secteur privé

Isabel Rochat a eu son premier emploi à l'âge de 16 ans: elle y a découvert le goût de l'effort et du travail bien fait, des qualités qui font la fierté de notre pays. Ce qui ne l'a pas empêchée de poursuivre ses études au Collège Calvin, puis à l'Institut universitaire des hautes études internationales (IUHEI), lequel lui a décerné une licence en relations internationales.

Cette formation lui a ouvert la voie du négoce international. Femme active et de poigne, animée par l'esprit d'entreprendre et le sens de l'intérêt général, elle a travaillé durant 10 ans au service d'entreprises multinationales (André & Cie et Finagrain), notamment au niveau directeur. Cet ancrage dans la vie économique et la compréhension du secteur privé lui sont précieux dans la fonction qu'elle a l'honneur d'occuper aujourd'hui.

20 ans d'engagement politique

Isabel Rochat bénéficie d'une formidable expérience des institutions genevoises et de la vie politique en général, à tous les échelons. S'engager en politique, c'est être au plus proche des préoccupations de l'ensemble de la population.

Notre canton compte 45 communes avec des identités et sensibilités propres. Une réalité qu'Isabel

Rochat connaît bien, puisqu'elle a entamé son parcours politique à Thônex comme conseillère municipale (1995-2003), conseillère administrative, puis Maire de cette commune de 14'000 habitants à trois reprises (2003-2009).

Élue au Conseil d'Etat en novembre 2009, elle hérite, dans des conditions difficiles, du Département de la sécurité, de la police et de l'environnement, dirigé jusque-là par le socialiste Laurent Moutinot. Elle lance alors la réforme de la police (projet *Phénix*), poursuivie par Pierre Maudet. En juin 2012, elle reprend le Département de la Solidarité et de l'Emploi.

En très peu de temps à la tête de ce département, la force de conviction d'Isabel Rochat a déjà permis plusieurs avancées substantielles en matière de cohésion sociale et de réinsertion:

- intensification de la politique de l'emploi axée sur la priorité à la réinsertion professionnelle, application de la réforme de l'aide sociale;
- moyens accrus de lutte contre le chômage de longue durée;
- mise en œuvre des prestations complémentaires familiales;
- dispositif visant à faciliter les avances financières pour les rentiers AVS/AI en attente de prestations complémentaires;
- développement du lien entre les générations, meilleure intégration des personnes âgées;

- création prochaine d'une assurance EMS facultative pour "épargner l'épargne" des résidents.

Un parcours riche d'expériences, qui lui a apporté la maîtrise des politiques publiques clés pour l'avenir de notre canton: la sécurité, l'environnement, l'emploi et le marché du travail, l'action sociale, les personnes âgées et le handicap.

30 ans de vie de famille

Une carrière interrompue pour se consacrer à l'éducation de ses trois enfants, âgés aujourd'hui de 18, 23 et 24 ans et s'engager aux côtés de son mari chirurgien dans le cadre de ses missions humanitaires en Afrique.

La réalité vécue par Isabel Rochat est celle de nombreuses femmes: concilier la vie de famille et la carrière professionnelle. Chaque jour, elle essaie de transformer cette réalité en opportunité: comprendre les différents mondes qui se côtoient à Genève. La réalité de nos jeunes qui se cherchent un avenir, celle de nos aînés qui se cherchent un toit, celle de cette Genève humaine, qui se préoccupe du sort du plus faible. Une formidable chance: celle d'être au plus proche des préoccupations de l'ensemble des générations et des sensibilités de notre canton.

Le 6 octobre 2013, votez Isabel Rochat au Conseil d'Etat (liste n° 2)!

SANITAIRES - FERBLANTERIE

DALLAIS SA

Depuis 1928
"Au delà des murs,
une famille,
une signature..."

26, av. Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91 - F : 022 348 20 28
E : bottayaun@hotmail.com



Partir à la retraite
L'esprit tranquille.

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

Tél. 022 869 25 00 – www.raiffeisen.ch

Hygiéniste dentaire diplômée indépendante

membre Swissdentalhygiénists-
reconnaissance CRS

- contrôle annuel, dépistage caries
- détartrage doux avec ou sans ultrasons
- soins pour dents sensibles et saignements
- polissage et blanchiment

Daniela Christen
ch. du Pont-de-Ville 7
Chêne-Bougeries

022.348.42.49

Parking gratuit

FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

CHASSE AUX ÉNERGIVORES

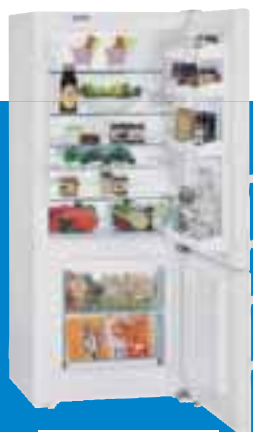
Combiné réfrigérateur-congélateur

1997	2012
0,55 kWh	0,15 kWh

jusqu'à -73%

CUP 2901

RÉFRIGÉRATEUR COMBINÉ
Classe énergie: A++
Volume réfrigérateur: 199lt
Volume congélateur: 54lt
Autonomie: 25h.
Conso. électrique: 197 kWh/an
Dimensions (H x L x P): 162,3 x 60 X 63,6 cm



LIEBHERR

~~1550.-~~
890.-

KGV 36VW31S

RÉFRIGÉRATEUR COMBINÉ
Classe énergie: A++
Volume réfrigérateur: 215lt
Volume congélateur: 94lt
Autonomie: 23h.
Conso. électrique: 227kWh/an
Dimensions (H x L x P): 186 x 60 x 65 cm



BOSCH

~~1625.-~~
790.-

KG 39EAW40

RÉFRIGÉRATEUR COMBINÉ
Classe énergie: A+++
Volume réfrigérateur: 247lt
Volume congélateur: 92lt
Autonomie: 35h.
Conso. électrique: 157 kWh/an
Dimensions (H x L x P): 201 x 60 x 65 cm



SIEMENS

~~2200.-~~
1250.-

CORNAVIN
3, rue de Cornavin
Tél. 022 738 83 83

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
Tél. 022 786 04 02
www.famcuisines.ch • info@famcuisines.ch

CHÊNE-BOURG - Centre des Trois-Chêne
2, rue Peillonex (angle 33, rue de Genève)
Tél. 022 349 12 12

Les Trois-Chêne

Vacances d'automne

Du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2013. La rentrée est fixée au lundi 28 octobre.

CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général, Centre d'action sociale des Trois-Chêne, chemin De-La-Montagne 136, 1224 Chêne-Bougeries, tél. 022 420 44 00, fax 022 420 44 01.

Ouverture: lundi-vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
 - ils vous conseillent et vous orientent.
- Si vous avez besoin d'aide:
- ils peuvent vous soutenir dans votre gestion administrative et financière;
 - ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
 - ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
 - ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général. Pour plus d'informations: www.hospicegeneral.ch.

Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

imad est chargée d'assurer des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement et de répit pour favoriser le maintien à domicile des personnes, tout en préservant leur autonomie.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter imad au:

Centre de maintien à domicile Eaux-Vives - Rue des Vollandes 38 - 1207 Genève - Tél. 022 420 20 13
Horaires: du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la permanence téléphonique qui répond 24h sur 24h.
www.imad-ge.ch

Action Trois-Chêne pour l'emploi

Chemin De-La-Montagne 136
 1224 Chêne-Bougeries

Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

Horaires: du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00. Les après-midi sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

Tél. 022 348 45 72

Fax: 022 348 45 92

E-mail: 3cheneemploi@bluewin.ch

Feux de déchets Règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets

Art. 15B⁽⁷⁾

1. L'incinération en plein air de déchets est interdite.
2. Est réservée, pour autant qu'il n'en résulte pas d'immissions excessives, ni de danger pour la circulation routière et que les directives du département en la matière soient respectées:

a) l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Ces plantes ne doivent pas être compostées;

b) l'incinération de déchets agricoles, tels que les ceps de vignes ou de plantes-hôtes d'organismes nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3 m³. Dans la mesure du possible, le bois naturel non

contaminé est valorisé sous forme de bois de chauffage.

3. Lorsque la concentration de poussières fines en suspension dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres (PM10) a excédé 100 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 24 heures au cours du jour précédent, à l'une ou l'autre des stations de mesure de la pollution de l'air du service cantonal de protection de l'air et qu'une situation météorologique stable est prévue pour les trois prochains jours ou que ce seuil a été dépassé sur le territoire d'au moins deux autres cantons romands, une interdiction temporaire de toute incinération en plein air de déchets est prononcée par arrêté du département.

Incendies dans les bois

Les personnes qui se rendent dans les bois sont invitées à se comporter avec la plus grande prudence. Il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches et broussailles et de faire du feu à l'intérieur ou à distance inférieure à 30 mètres de leur limite.

Fumées et odeurs

Sont interdites les émissions de fumée ou de suies, les odeurs ou émanations incommodantes qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins eu égard à l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles.

Tondeuses à gazon, machines de jardin

Art. 10B (Législation F 3 10.03)

1. L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit:
 - a) de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi;
 - b) les dimanches et jours fériés.
2. L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1^{er} octobre

au 31 janvier. Durant cette période, il est interdit d'en faire usage:

- a) de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi;
 - b) les dimanches et jours fériés;
 - c) sur les chemins forestiers.
3. Il peut être dérogé, à titre exceptionnel et sur autorisation, à la restriction d'usage prévue à l'alinéa 2.

Tronçonneuses et souffleuses de feuilles

Par analogie avec les tondeuses à gazon, et par respect pour le voisinage, on s'abstiendra d'utiliser les tronçonneuses et souffleuses de feuilles à moteur à explosion avant 8h00 et après 20h00, ainsi que les dimanches et jours fériés. Souffleuses autorisées du 1^{er} octobre au 31 janvier de chaque année.

Chardons, végétaux et autres nuisibles

Les propriétaires dont les parcelles sont envahies par des éléments de nature à infecter les fonds voisins sont tenus de les nettoyer d'ici au 15 juin, selon l'article 1 de la loi sur les cultures et les fonds ruraux (M 2.10). Passé ce délai, il y sera procédé d'office aux frais des propriétaires et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Taille des haies (art. 76 de la loi sur les routes)

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 m au-dessus de ladite voie. Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés jusqu'au 15 juillet. Passé ce délai, il y sera procédé d'office aux frais des propriétaires et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Publicité

EMS LE PRIEURÉ



EMS Le Prieuré

Chemin du Pré-du-Couvent 3
 1224 Chêne-Bougeries / Genève
 Tél. 022 869 52 00
 Fax 022 869 52 01
info@emsleprieure.ch
www.emsleprieure.ch



Nouvel établissement
 Août 2013

N'hésitez pas à nous contacter
 pour de plus amples informations!

Echos de la Fête du 1^{er} Août dans les Trois-Chêne



La Lyre de Chêne-Bougeries a emmené le cortège jusqu'au lieu du feu d'artifice.

Une chaleur estivale et un soleil franc étaient de la partie pour cette fête organisée par la Ville de Chêne-Bougeries, dans ces belles zones de verdure que sont le parc Sismondi et le parc Stagni.

Dès 18h00, les enfants ont profité du "Train", longue structure gonflable où ils ont pu sauter à leur guise, avant l'arrivée des fameux bouviers bernois attelés. Des jeux pour mieux connaître les chiens leur ont été proposés et ils ont pu caresser et brosser à loisir ces "doudous vivants".

L'apéritif, dès 18h30, offert à la population et servi par les membres du Club Montagnard Chênois, a été animé en musique par le Quatuor Banoun, orchestre de jazz talentueux.

Durant le repas, sous une immense tente au toit translucide, la célèbre yodleuse Barbara Klossner, accompagnée de son ténor et du Duo König a mis une folle ambiance et a été très applaudie.

Puis est venu le temps de la cérémonie officielle, précédée de la distribution gratuite des lampions et torches pour le cortège: discours de Mme le Maire Béatrice Grandjean-Kyburz (cf. page 27) et de M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat en charge du département Sécurité, lecture du Pacte par M. Flávio Borda d'Agua, conseiller municipal et Chant patriotique entonné par tous, ont fait de cette cérémonie un moment très émouvant, rappelant à chacun l'amour de sa Patrie, la constance de ses valeurs: courage, solidarité, égalité des chances, cohésion sociale et sécurité pour tous.

La foule s'est ensuite dirigée en cortège, emmenée par la Lyre de Chêne-Bougeries, vers la place Colonel-Audéoud où le feu d'artifice, précédé de la salve d'honneur offerte par le groupe des Vieux-



La yodleuse Barbara Klossner et son ténor ont mis l'ambiance durant le repas.

Artilleurs, a été tiré accompagné des cris d'admiration et applaudissements du public.

La soirée s'est terminée au parc Stagni, avec le bal animé par l'Orchestre Captiv. ■

Inside the 1^{er} Août!

Témoignage d'un participant

Le 1^{er} Août, dans les Trois-Chêne, c'est un événement commun, une volonté de réunir les trois communes et de fêter ensemble la création de la nation. Un peu comme Uri, Schwyz et Unterwald, Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries célèbrent ensemble le jour de la fête nationale. Le 1^{er} Août est aussi l'occasion pour les communes de faire un cadeau à leur population. C'est notamment le cas avec l'apéro gratuit, ouvert à tous, qui est organisé chaque année dans les Trois-Chêne. Eh bien oui, on se rassemble, on réunit la population et forcément on divise les coûts. Notons tout de même que la Fête Nationale dans les Trois-Chêne, c'est une fête offerte à 35'000 habitants, un joli chiffre qui montre bien l'organisation qui doit avoir lieu en amont pour que tous y trouvent leur compte. Pour cette édition, beaucoup d'animations avec notamment un duo de Jodleurs qui a égayé le repas des citoyens présents, mais aussi une initiation au Disc Golf et la présence de l'amicale des Bouviers Bernois Atelés qui a enchanté petits et grands, sans oublier la disco de fin de soirée où on a pu voir les élus se déhancher comme des bêtes (on a les photos!).

Cette année, le soleil avait répondu présent tout comme un invité de marque, Monsieur le Conseiller

d'Etat Pierre Maudet. En famille, comme la plupart des politiciens présents, l'ancien Maire de la Ville de Genève était l'invité de la Maire de Chêne-Bougeries, Béatrice Grandjean-Kyburz. Chênois de cœur, selon Madame le Maire, le Conseiller d'Etat a fait une allocution publique lors de la partie officielle. Un discours, ma foi, très politique dans lequel l'homme a rappelé les valeurs de la République de Genève et mis en balance les divers projets à venir pour le Canton et les Trois-Chêne. Il a également évoqué les prochaines élections qui lui tenaient à cœur.

Une fois la partie officielle terminée, tout le monde a attrapé son lampion et direction le spectacle pyrotechnique musical d'une bonne quinzaine de minutes; un feu digne de celui des fêtes de Genève, à son échelle.

Enfin, il faut tout de même préciser que, pour l'occasion, ce ne sont pas moins de six agents municipaux qui ont été mobilisés (à savoir l'effectif total de Chêne-Bougeries et deux "soutiens" de Thônex et Chêne-Bourg) pour une manifestation qui s'est déroulée dans une ambiance bon enfant. Il n'y eût qu'un ou deux cas "d'ivresse de fête" à gérer, mais toujours dans la bonne humeur. A la suisse quoi... ■

Romain Wanner



Discours officiel du 1^{er} Août



Madame Béatrice Grandjean-Kyburz, Maire de Chêne-Bougeries.

Monsieur le Conseiller d'Etat, Mesdames et Messieurs les députés, Mesdames et Messieurs les autorités communales de Chêne-Bourg et de Thônex, Mesdames et Messieurs les invités, Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Tout d'abord laissez-moi vous dire tout le plaisir que les Autorités de Chêne-Bougeries ont à vous recevoir ce soir pour fêter ensemble le 722^{ème} anniversaire de la Suisse, fête traditionnellement organisée en alternance par l'une des communes des Trois-Chêne. Vous marquez par votre présence ce soir, dans ce beau parc Stagni, votre attachement à notre patrie, qu'elle soit d'origine ou d'adoption.

La date de 1291 fait référence au serment du Grütli, mais ce n'est qu'en 1891 que le 1^{er} août est devenu Fête Nationale Suisse. Il y a 722 ans, 3 hommes (Stauffer, Fürst et De Melchtal) de 3 régions différentes s'unissaient et posaient les bases de notre Confédération. Née d'une volonté d'entraide et de solidarité contre l'adversité, la Suisse a grandi grâce à l'opiniâtreté des générations suivantes pour façonner son identité multiculturelle, développer la démocratie directe et le fédéralisme. Ces fondements, renforcés par notre système politique, ont permis à différentes cultures, langues, religions et ethnies de coexister dans la paix, la sérénité, le bien-être et l'harmonie.

Quel beau parallélisme avec les Trois-Chêne, dont l'emblème, ce bel arbre séculaire est un symbole de force, de longévité et de vie. On mesure la vigueur du lien que chacune de nos trois communes entretient entre ses racines et ses branches, entre son passé et son avenir, entre ses aînés et ses enfants.

Notre devise nationale "Un pour tous, tous pour un" fait référence à l'interdépendance, base de solidarité.

Pour que cette interdépendance soit bénéfique à chacune et chacun, elle doit se doubler du respect de l'autre et des minorités en particulier, comme le rappelle notre nouvelle constitution genevoise entrée en vigueur le 1^{er} juin. C'est à cette condition qu'elle est source de sécurité et de paix.

En ces temps difficiles où toute politique est remise en cause, où de nombreux pays vivent des drames tant économiques que sociétaux, où la stabilité économique et financière que nous avons connue semble déréglée, comment tenir bon dans la tourmente? Comment réagir adéquatement aux interventions de pays voisins ou plus lointains visant notre économie? Comment aborder l'évolution rapide de notre société et organiser au mieux la vie en communauté?

Nos valeurs de courage, de solidarité, d'égalité des chances, de démocratie et d'humanisme, nos libertés sont porteuses d'espoir. Nos trois communes chénoises à l'instar des 2'800 autres communes de Suisse ce soir se doivent d'être le lieu où les relations entre concitoyens et autorités sont entretenues et renforcées dans l'esprit, renouvelé à chaque fois, du Pacte que nous lisons.

La cohésion communale et sociale se construit tous les jours autour du développement de la commune. Il s'agit de concilier la qualité de vie présente avec les réponses aux défis que constituent les besoins en logements pour nos enfants, les problèmes de mobilité, et d'agir contre les incivilités et certaines formes de violences pour combattre un sentiment grandissant d'insécurité. C'est à nous, élus, d'assurer à chaque concitoyen, cette paix et cette sécurité, inscrites dans le Pacte Fondateur.

Puisque ce soir nous avons le plaisir et l'honneur d'accueillir Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre Maudet, en charge de la sécurité au plan cantonal, je voudrais rappeler ici brièvement notre conception de la sécurité et nos actions de prévention.

Non pas la sécurité comme réaction à l'insécurité – ce terme désormais galvaudé, trop souvent utilisé de manière approximative, parfois populiste – mais comme un besoin essentiel et fondateur: besoin de sécurité et liberté, car l'un ne va pas sans l'autre, sécurité comme un projet d'avenir partagé par nos concitoyennes et concitoyens.

Chêne-Bougeries, à l'instar des deux autres communes des Trois-Chêne, a accueilli et soutenu avec conviction la réforme de la Loi cantonale sur les agents de police mu-



Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre Maudet lors de son allocution.

nicipale, qui permettra à nos agents d'étendre leurs compétences, tout en restant à l'écoute des problèmes des habitantes et habitants de leur commune, en étroite collaboration avec le canton, notamment le poste des Trois-Chêne.

Un vaste projet, puisqu'il nécessite, comme un pacte qui se renouvelle, de dépasser polarisations et crispations, d'accepter d'investir dans une sécurité et une prévention de qualité.

C'est ici, dans ce parc, que nous avons commencé, cette année, à mettre en œuvre des projets de prévention de consommation d'alcool et produits psychotropes; de respect de l'environnement et des espaces publics, qui nous appartiennent à tous, générations présentes et futures: prévention pour les jeunes et moins jeunes et par des jeunes des Trois-Chêne, encadrés et soutenus par les travailleurs sociaux hors murs et par notre Police municipale.

Pour "Lâche pas ton pote", tel est le nom (très patriotique au fond) de ce projet de prévention, nous avons besoin de votre participation et de votre confiance; afin que notre jeunesse soit soutenue et valorisée, dans ses rêves et actions, qui contribueront à renouveler notre cohésion sociale, à retrouver et développer une certaine forme de sérénité et respect, dans le "vivre ensemble".

Dans les Trois-Chêne, nous collaborons intensément également dans le domaine de la cohésion sociale (Action 3-Chêne pour l'emploi), en matière sportive grâce à son CSSM, dans la sphère culturelle avec des manifestations de grande envergure avec le CCCC, et le journal "Le Chênois" édité en commun.

Pour Chêne-Bougeries, le défi c'est, dans les dix ans à venir, d'ac-

cueillir 36% de communiers supplémentaires. Ceci impose la construction de plus de 1'600 logements, tout en assurant un développement maîtrisé de notre ville de verdure, en préservant l'équilibre intergénérationnel et en veillant à offrir des prestations de qualité de nos services communaux dans tous nos domaines de compétences.

A Chêne-Bougeries, ville de Jean-Jacques Gautier, cet infatigable défenseur des droits humains au travers de son combat contre la torture, nous privilégions le respect des différences, l'acceptation de l'autre, la responsabilité. Vivre ensemble en harmonie, tirer une richesse de nos différences, au lieu de les craindre est la base de notre démocratie. Ces valeurs d'ouverture qui nous font aimer la Suisse, Genève et nos trois communes, nous devons les défendre en nous rappelant constamment que rien n'est jamais acquis.

Pour les Trois-Chêne, l'ouverture c'est notamment s'engager dans le projet d'agglomération dont les collectivités partenaires visent à surmonter le handicap de la frontière.

Cohésion, développement, qualité de l'environnement, efficience des investissements publics en matière de transports, afin qu'ils profitent au plus grand nombre d'habitants de l'agglomération, tels sont les enjeux de ce projet. Le CEVA en est l'épine dorsale et sera, une fois achevé, pour les Trois-Chêne, le premier signe tangible de cette mutation transfrontalière, en dépit des nuisances que sa construction occasionne.

Mesdames et Messieurs, chères Concitoyennes et chers Concitoyens, faisons vivre nos différences, faisons vivre notre démocratie, aimons notre pays, faisons-le grandir pour mieux s'ouvrir au monde dans lequel nous vivons.

Vive la Suisse, vive Genève, vive les trois communes chénoises! ■



INITIATION au WALKING ET à LA COURSE À Pied

LIÉU
Centre sportif de Vessey
Route de Vessey 21

DATES
Tous les dimanches
matin à 10h00
du 21 juillet
au 13 octobre 2013

PARTICIPANTS
Entièrement destinés :
• aux tout débutants,
adultes et enfants accompagnés
• à tous ceux et celles qui n'ont
jamais pratiqué une activité
sportive ou souhaitent
la reprendre après une longue
inactivité.

ENCADREMENT
Assuré par les spécialistes de la physiologie
de l'effort du centre ATHLETICA et amateurs
du Stade Genevois Athlétique

TRANSPORTS
Accès TPG vers Bout-du-Monde
à 300 mètres, lignes 11 - 21
Parking du centre sportif
à disposition

RENSEIGNEMENTS
Plus d'infos sur www.santescalade.ch
ou par e-mail : sant@scalade.ch
ou au 079 500 20 08

PARTICIPATION
La participation est gratuite.

ENTRAÎNEMENTS de COURSE à Pied POUR SENIORS

DATES
Tous les jeudis à 14h30
du 12 septembre
au 28 novembre 2013

LIÉU
Centre sportif
du Bout-du-Monde
Route de Vessey 12
à Champel

PARTICIPANTS
Entraînements destinés aux personnes
âgées de plus de 60 ans et adaptées au
niveau de forme et d'âge de chacun

ENCADREMENT
Assuré par les spécialistes de la physiologie
de l'effort du centre ATHLETICA

RENSEIGNEMENTS
Plus d'infos sur www.santescalade.ch
ou par e-mail : sant@scalade.ch
ou au 079 500 20 08

TRANSPORTS
Accès TPG vers Bout-du-Monde
à 300 mètres, lignes 11 - 21 / Parking du centre
sportif à disposition

PARTICIPATION
La participation est gratuite.

Publicité



meubles BARBEY
Fils

Décoration

Au Paradis Du Sommeil

Tel 022 340 02 18
05-07 Rue de Genève
CH-1226 Thônex-Genève
www.meublesbarbey.ch

Fax 022 340 01 72
Team 12 ans
place Gravenon
info@meublesbarbey.ch

Banquettes Sleeping
Couchage de 80-120-140-160





Banquettes Clic-Clac
Couchage de 130 ou 140

Canapés-lits de 2 places - 2 1/2 places ou 3 places

Avec couchage de 120, 140 ou 160 cm
Plus de 50 modèles disponibles avec un
grand choix de tissu, microfibre et cuir






LE MOIS DU CONVERTIBLE Canapés-lits - Banquettes Clic-Clac & Sleeping

“Le développement durable au détour du chemin”

Promenez-vous “futé” dans les Trois-Chêne

Un guide venant de paraître propose de découvrir ou redécouvrir nos communes de manière inédite grâce à deux promenades agréables qui sillonnent les plus beaux coins de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex.

Il met en valeur, au travers de petits textes largement illustrés, diverses actions concrètes réalisées par les communes, le canton, des entreprises ou des particuliers afin de respecter les principes du développement durable.

De quoi s'interroger sur des enjeux aussi variés que la renaturation de la Seymaz, la gestion des déchets, la santé mentale, l'énergie, la nature en ville, la socialisation des



jeunes, etc. Près de 50 sujets sont ainsi abordés de manière concrète et concise au gré des itinéraires.

Cette édition de 72 pages s'inscrit dans le cadre d'une collection de guides intitulée “le développement durable au détour du chemin” réalisée par l'Association pour la sensibilisation au développement durable à Genève (ASDD – à découvrir sur le site www.genevedurable.ch).

Sa réalisation a été rendue possible grâce au soutien des communes des Trois-Chêne.

Une visite guidée et commentée, basée sur ces itinéraires, sera organisée au printemps 2014, avec l'arrivée des beaux jours. Date et programme précis vous seront communiqués dans ce jour-

nal et chez vous par mail si vous indiquez votre adresse électronique à info@genevedurable.ch avec la mention “Visite Trois-Chêne”.

Dès maintenant, découvrez ce guide pour – seul, en famille ou avec des amis – allier le bienfait et le plaisir d'une promenade à l'observation et à la réflexion. Vous pouvez en acquérir des exemplaires à la réception des mairies au prix de 14 francs. ■

Nouvelle parution des Editions Chênoises, en collaboration avec les Editions Georg

Lieux et passages

De Genève à Annemasse, les Trois-Chêne

Sous la direction de Pierre Monnoyeur

Disponible à partir du 2 septembre 2013 à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Un projet original et novateur

L'ouvrage “Lieux et passages. De Genève à Annemasse, les Trois-Chêne”, aborde l'histoire de trois communes périurbaines sous un angle territorial nouveau, suivant un axe thématique d'actualité: la question de la circulation, du XVIII^e au XXI^e siècle. Il se penche sur les gués et les ponts, les sentiers ou les chemins; sur les effets du rail; sur les routes quand elles surpassèrent les voies ferrées; enfin, sur le

C.E.V.A. (liaison ferroviaire entre Annemasse et Genève). Ces modes de déplacement induisent des installations, une économie se développe, des commerces ouvrent: relais, écuries, auberges, stations-services. Transcommunal, transfrontalier et transdisciplinaire, ce livre arrive à point nommé, au moment où l'avenir des Trois-Chêne se discute, où l'histoire s'accélère, quand le Grand Genève se dessine déjà et que le C.E.V.A. l'annonce.

Aborder le passé pour comprendre le présent et le futur

Cet ouvrage inaugure une nouvelle approche des études régionales genevoises et transfrontalières. Il fait appel à une équipe transdisciplinaire de chercheurs qui abordent l'histoire, grande et petite, l'art, l'architecture, les douanes et les stations-services. Prenant comme cadre les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex, il déborde

sur Annemasse, Ambilly, Gaillard et pousse jusque dans la vallée de l'Arve et Chamonix. La colonne vertébrale du livre est l'évolution et la modernisation des moyens de circuler sur cette portion de territoire. À réflexion nouvelle, iconographie nouvelle. En effet, les protagonistes du livre ont choisi d'offrir aux lecteurs des vues inédites, anciennes et contemporaines, capables de réveiller et de séduire afin de mieux comprendre l'avenir: le Grand-Genève. ■

BULLETIN DE COMMANDE

Je désire commander exemplaire(s) du livre.

LIEUX ET PASSAGES

De Genève à Annemasse, les Trois-Chêne

Sous la direction de Pierre Monnoyeur

Au prix de souscription de CHF 30.– ou 25 euros, port en sus, jusqu'au 19 septembre. Après cette date, prix libraire CHF 39.– ou 32 euros.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville Date

A renvoyer: Editions chênoises c/o Jean-Luc Boesiger - 5, rue Jean-Pelletier - 1225 Chêne-Bourg

Chêne-Bougeries



Rapport d'activité 2012 (1^{er} juin 2012 - 31 mai 2013)

Présenté au Conseil municipal lors de sa séance du 12 septembre dernier, le rapport d'activité 2012 est consultable en ligne, à l'adresse www.chene-bougeries.ch/RA2012

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries - Voiron

L'Etat civil Chêne-Bougeries-Voiron ouvre ses portes selon l'horaire suivant:

Lundi, jeudi et vendredi
8h30-12h00 - 13h30-16h30
Mardi
7h30-16h00
Mercredi
Fermé le matin
13h30-18h00

- Formalités d'état civil **pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.**
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant des mois de mai, juin et juillet 2013:

Mariages: 23
Naissances: 253
Décès: 30

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

- > **Salle communale J.-J. Gautier**
route du Vallon 1
- spectacles: 500 places
- banquets: 400 places
Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:
- le carnotzet: 20 places
- la salle de société: 50 places
- > **Espace Nouveau Vallon**
route du Vallon 8
Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions (40 places).
- > **Salle polyvalente école du Belvédère**

chemin De-La-Montagne 71
- spectacles: 100 places
- banquets: 80 places
> **Salle de la Colomba**
école de Conches
70 places pour réunion uniquement.
Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Carte journalière commune

Le Conseil administratif vous informe que **9 cartes journalières** sont mises à disposition au guichet de la mairie au prix de CHF 35.- (**aucune réservation, échange ou remboursement possibles, merci de votre compréhension.**)

Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24h. avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

Les avantages qui vous sont offerts:

- Vous pouvez voyager en 2^{ème} classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
- Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.
- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant. Pour connaître les disponibilités des cartes journalières: www.chene-bougeries.ch

Transports publics genevois - Cart@bonus

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.- au lieu de CHF 30.-, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries ont décidé de poursuivre cette action. 100 cartes sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. **Toutefois, ces dernières sont réservées exclusivement aux communiens en âge AVS, ceux-ci ne bénéficiant plus de quelconque tarif senior de la part des TPG. Une seule carte sera vendue par ménage.**

Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, munies d'une pièce d'identité.
ATTENTION: aucune réservation ne sera effectuée.

Taxe professionnelle communale

Mise à jour du rôle des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A). Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

- a) les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale;
- b) les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;
- c) les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective.

Anniversaires de mariage

Les couples domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries qui souhaitent être fêtés par les autorités

communales dans le cadre de leur 50^{ème}, 60^{ème} ou 70^{ème} anniversaire de mariage, sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Anniversaires des aînés

Le maire a le très grand plaisir de fêter les communiens atteignant leur 80^{ème} anniversaire et de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90^{ème} anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 80^{ème} anniversaire sont:

Pour le mois de juin:

M^{mes} Nelly Eichmann, Josette Feyler, Elsa Schmid; MM. Charles Weber, Georges Besson, Guy Bouchard, Karl Böhlen.

Pour le mois de juillet:

M^{mes} Danièle Jacquier, Léonie Thorens, Jacqueline Poullain, Sonnja Näpflin, Miriam Béran; MM. Gholamreza Nicoucar, Jean Steinmann, Robert Chen, Jacques Berner.

Les personnes ayant célébré leur 90^{ème} anniversaire sont:

Pour le mois de juin:

M^{mes} Hélène Perret, Françoise Borin; M. Spartaco Serena

Pour le mois de juillet:

Mme Odile Siegrist.

Mme Josefina Granditsky a fêté ses 104 ans le 5 juin 2013.

Mme Alice Bard a fêté ses 101 ans le 7 juin 2013.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Deux centenaires à Chêne-Bougeries

Mme Béatrice Grandjean-Kyburz, maire, M. Jean Locher, conseiller administratif et les représentants de la Chancellerie, ont eu le plaisir de fêter les 100 ans de **M. Jean Brechbühl**, né le 18 juin 1913, à son domicile, ainsi que



Publicité

PFG Genève
POMPES FUNÉBRES GÉNÉRALES
Maison Funéraire - Prévoyance
CAROUGE - ST-GEORGES
022 342 30 60
www.pfg-geneve.ch



les 100 ans de Mme Eugenia Meyer, née le 19 juin 1913, à l'EMS Les Marronniers. Des réceptions ont été données en leur honneur.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Requêtes en construction

APA 37985-2 – M. Philippe Weber – rénovation d'un dallage de la terrasse – avenue Jacques-Martin 7

APA 38002-2 – Mme Véronique Plomb – création de deux places de parking et pose d'un portail – chemin Puthon 3

APA 38006 – M. P. et Mme C. Castan – couvert véhicules – chemin De-La-Montagne 18

APA 38159-2 – L'École en musique – Mme Cotting – aménagement d'une classe d'enseignement – rue de Chêne-Bougeries 19

DD 105788-2 – Sunwatt Bio Energie SA – installation de panneaux solaires en toiture – chemin J. Des-Arts 4

DD 105810-2 – M. Eric Iseli – Agence immobilière SA pour M. Edelmann – fermeture des balcons du 3^{ème} étage – chemin de la Chevillarde 9

DD 105831-2 – M. Schouchana pour Pro Swiss Invest SA – construction de cinq villas contiguës avec couverts à voitures – installations de panneaux solaires en toiture et de sondes géothermiques

DD 105892-2 – Florissana SA – construction d'un ensemble résidentiel de sept immeubles et garage souterrain en commun – route Jean-Jacques Rigaud

DD 105894-2 – Commune de Vandœuvres – aménagements routiers – chemin des Buclines

DD 105911-2 – Mme Arlène L'Huillier – construction d'une habitation individuelle – chemin de la Paumière 19A

DD 105937-2 – Clinique des Grangettes – installation d'une citerne à oxygène – chemin des Grangettes 5

M 6980-2 – M. Schouchana pour Pro Swiss Invest SA – démolition d'une habitation et d'un garage – chemin de Grange-Falquet 51

Procès-verbaux des séances ordinaires du Conseil municipal des 25 avril et 30 mai 2013

Lors de sa séance du 25 avril 2013, le Conseil municipal de la Ville de Chêne-Bougeries a :

– Décidé **16 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions**

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de CHF 342'000.– TTC, pour couvrir les travaux de réaménagement du parc jouxtant le Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries;

- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;

- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires à cette opération sur les disponibilités de la trésorerie communale;

- d'amortir la dépense prévue de CHF 342'000.– TTC au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le n° 33.331 "Amortisse-

ment ordinaire du patrimoine administratif" de 2014 à 2023.

– Décidé **par 20 voix pour et 1 abstention**

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'engagement de CHF 110'000.– TTC pour couvrir les travaux de rafraîchissement de l'air de la salle communale Jean-Jacques Gautier;

- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;

- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement de ces travaux sur les disponibilités de la trésorerie communale;

- d'amortir la dépense nette prévue de CHF 110'000.– TTC au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le n° 08.03.331 "Amortissement ordinaire du patrimoine administratif", de 2014 à 2023.

– Décidé **par 21 voix pour, soit à l'unanimité,**

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de CHF 165'000.– TTC, pour couvrir les travaux de marquage et de signalisation relatifs à la mise en zone bleue "macaron" de l'ensemble du territoire communal;

- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;

- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires à cette opération sur les disponibilités de la trésorerie communale;

- d'amortir la dépense prévue de CHF 165'000.– TTC au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le n° 62.00.331 "Amortissement ordinaire du patrimoine administratif" de 2014 à 2023.

– Décidé **par 21 voix pour, soit à l'unanimité,**

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement complémentaire de CHF 20'000.–

TTC pour l'étude relative à la rénovation/transformation des locaux abritant la garderie "Le Petit Manège";

- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;

- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires à cette étude sur les disponibilités de la trésorerie communale;

- d'intégrer, en cas de réalisation du projet, les frais d'étude engagés dans le crédit d'engagement qui devra être ouvert par le Conseil municipal et amorti au moyen de 30 annuités, lesquelles figureront au budget de fonctionnement sous le n° 08.331.00 "Amortissement ordinaire du patrimoine administratif".

– Décidé **par 21 voix pour, soit à l'unanimité,**

- de mettre en route une étude en vue d'élaborer un avant-projet relatif à des travaux de rénovation de la piscine située dans le groupe scolaire du Belvédère;

- d'ouvrir au Conseil administratif, pour la réalisation de cette étude, un crédit de CHF 80'000.– TTC;

- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;

- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement de cette étude sur les disponibilités de la trésorerie communale;

- d'intégrer, en cas de réalisation du projet, les frais d'étude engagés dans le crédit d'engagement qui devra être ouvert par le Conseil municipal et amorti au moyen de 30 annuités, lesquelles figureront au budget de fonctionnement sous le n° 34.331 "Amortissement ordinaire du patrimoine administratif".

– Décidé **par 21 voix pour, soit à l'unanimité,**

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 2'000'000.– TTC afin d'acheter, lors de la vente aux enchères du 30 avril 2013, la

(suite page 32)

Publicité

FERBLANTERIE
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES

PERUCCA SERGE
Successeur de Pierre Perucca

Chemin de Grange-Canal 4
1224 Chêne-Bougeries

Tel : +41 (0)22 736 46 96
Fax : +41 (0)22 736 47 17

info@peruccaserge.ch
www.peruccaserge.ch

Pharmacie de Chêne-Bougeries

Ivan Hamsog, pharm.

PARKING CLIENTS – LIVRAISONS À DOMICILE

OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00
38, rue de Chêne-Bougeries – Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61

parcelle n° 622 du Registre foncier, située 14, rue de Chêne-Bougeries;

- d'autoriser le Conseil administratif à miser lors de la vente aux enchères du 30 avril 2013, jusqu'au montant maximum fixé par le Conseil municipal siégeant à huis clos et d'émettre des bons de paiement auprès des établissements de son choix afin d'acquérir cette parcelle.

Lors de sa séance du Conseil municipal du 30 mai 2013, le Conseil municipal de la Ville de Chêne-Bougeries a:

- Décidé par **12 voix pour et 8 abstentions**
 - d'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2012 suivants pour un montant total de CHF 3'142'185,15;
 - ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.
- Décidé par **11 voix pour, 1 voix contre et 8 abstentions**
 - d'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2012;
 - d'approuver le compte de fonctionnement 2012 pour un montant de CHF 31'348'347,65 aux charges et de CHF 32'027'256,86 aux re-

venus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 678'909,21;

- d'approuver le compte d'investissement 2012 pour un montant de CHF 2'019'907,75 aux dépenses et de CHF 293'353,20 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 1'726'554,55;
- d'approuver le financement des investissements nets de CHF 1'726'554,55 par l'autofinancement à raison de CHF 5'165'769,31 au moyen de la somme de CHF 4'486'860,10 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen de l'excédent de revenus de CHF 678'909,21;
- d'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à CHF 678'909,21 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2012.
- d'approuver le bilan au 31 décembre 2012, totalisant à l'actif un montant de CHF 133'203'287,97.

Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Jeudi 10 octobre 2013

Toutes les séances ont lieu à 20h30 à la villa Sismondi, rte du Vallon 4.

Places disponibles dans les jardins d'enfants de Chêne-Bougeries



Le Bureau de la Petite Enfance

"**Les Castagnettes**", jardin d'enfants géré par une association et subventionné par la Commune de Chêne-Bougeries, situé 42/44 route J.-J. Rigaud, accueille les enfants à partir de 2 ans les lundis, mardis et jeudis de 14h00 à 17h00 et les enfants à partir de 3 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 12h00.

"**Le Petit manège**", jardin d'enfants et garderie gérés par une association et subventionnés par la Commune de Chêne-Bougeries, situés place de l'Etrier - Tour de la Gradelle accueillent les enfants à partir de 2 ans.

Les critères prioritaires d'accueil sont:

1. la domiciliation sur le territoire
2. la domiciliation professionnelle à Chêne-Bougeries

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser directement au BuPE de Chêne-Bougeries qui centralise les inscriptions dans ces institutions:

Mme Valérie Farey

Route du Vallon 6 • 1224 Chêne-Bougeries • v.farey@chene-bougeries.ch
tél. 022 869 17 87 • www.chene-bougeries.ch
Permanence le lundi de 12h00 à 14h00
et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
ou sur rendez-vous.

EXPOSITION À L'ESPACE NOUVEAU VALLON au printemps 2014

APPEL AUX ŒUVRES DE COLLECTIONS PRIVÉES!

La Ville de Chêne-Bougeries souhaite exposer à l'Espace Nouveau Vallon **des tableaux de maîtres** propriétés de ses habitants.

Faire sortir des chefs-d'œuvres des maisons privées pour les exposer publiquement durant deux semaines, tel est le but de l'exposition.

Si vous souhaitez prêter une ou plusieurs œuvre/s, merci de contacter la mairie de Chêne-Bougeries, service culturel
Tél. 022 869 17 37 d'ici au 30 septembre 2013
(anonymat et discrétion assurés)



CONFÉRENCES JEAN-JACQUES GAUTIER

Les droits et la protection de l'enfant

Mardi 8 octobre 2013, 20h00

**La cour de l'école et ses souffrances:
quelles solutions?**

par Marie-Guilhem SCHWARTZ
et Nathalie GOUJON

Précédé du film:

**Le silence de la peur
de Nasser et Beatrice BAKHTI**



Salle Jean-Jacques Gautier

1, route du Vallon - Chêne-Bougeries

PARKING - Tram 12, arrêt Grange-Falquet - Bus 34, arrêt Vallon

ENTRÉE LIBRE - COLLATION OFFERTE

Org. : Ville de Chêne-Bougeries
En partenariat avec Diverscités
Tels. Tél. 022 869 17 37 et 078 771 56 18

DIVERSCITÉS
www.diversites.ch

Chêne-Bougeries
www.chene-bougeries.ch

EXPOSITION-JEU

Le fabuleux Jean de La Fontaine

DU 4 AU 27 OCTOBRE 2013



ESPACE NOUVEAU VALLON
8 ROUTE DU VALLON - CHÊNE-BOUGERIES

MARDI-JEUDI-VENDREDI DE 16H À 18H30
MERCREDI-SAMEDI-DIMANCHE ET VACANCES SCOLAIRES DE 14H À 18H
VISITES ACCOMPAGNÉES À 15H

DÈS 5 ANS

ENTRÉE: - 3.- ADULTE - 10.- FAMILLE



Orchestre Buissonnier

CONCERT CLASSIQUE

Arsene Liechti, direction
Jean-François Novelli, ténor
Grégoire Nenert, cor

Mardi 15 octobre 2013, à 20h

Salle Jean-Jacques Gautier
Route du Vallon 1, Chêne-Bougeries


Billetterie:
Mairie de Chêne-Bougeries, 130, rte de Chêne
et salle Jean-Jacques Gautier, le soir du concert
CHF 15.- et 10.- (AVS-AI-étudiants)

Parking
Terrain 12, av. Chêne-Bougeries
Boulevard 34, entre Vallon



L'OPÉRA
à Chêne-Bougeries


W.A. MOZART COSI FAN TUTTE



MERCREDI 2 OCTOBRE
VENDREDI 4 OCTOBRE
À 20H00

par
L'OPÉRA-STUDIO DE GENÈVE
Opera Studio de Genève

Salle Jean-Jacques Gautier
1, route du Vallon - Chêne-Bougeries



L'OPÉRA
à Chêne-Bougeries

Après les couronnes de Vénus et d'Héraclès, le Vif de Chêne-Bougeries est fier d'accueillir en octobre 2013 une première jamais de nos années: l'Opera Studio de Genève dont nous avons pu apprécier le savoir dans le «Cimetière du Village», en juillet 2013.

Nous avons ainsi le grand plaisir d'intégrer l'opéra dans notre programmation culturelle dès notre début en musique classique.

Cet opéra aura même fait de nous l'opéra à la portée de tous, géographiquement proche de nos habitants et financièrement abordable.

Pour cette première année, l'Opera Studio nous présente deux représentations de Così Fan Tutte.

Scuffalino & la Biennale/ ActuAction le déclarent!

Basile Gnanjean-Rybur
Maire

L'OPÉRA-STUDIO DE GENÈVE



L'Opera Studio a été fondé en 1992 par Jean-Marc Curi. Il est resté fidèle à ses buts: faire et maintenir 20 ans, promouvoir de jeunes artistes, instrumentistes et danseurs en début de carrière professionnelle en leur permettant d'accéder à la scène professionnelle; porter l'art lyrique en dehors des scènes traditionnelles et donner des créations ou des premières auditions en langue originale.

www.operastudiogenève.ch

Parking - Terrain 12, av. Chêne-Bougeries - Bus 34, entre Vallon

Billetterie:
Service Culturel Migros Genève, Tél: 022 210 81 11
Mairie de Chêne-Bougeries, 130 Route de Chêne
ou à l'entrée

CHF 25.- et CHF 20.- (AVS-AI-jeunes-chômeurs)



Chêne-Bourg



Conseil municipal du 11 juin 2013

Communications du Conseil administratif

Conseil administratif

Pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2014, le Conseil administratif s'est constitué de la manière suivante:

Maire et Président:

Monsieur Pierre Debarge

Vice-Présidente:

Madame Beatriz de Candolle

Membre:

Madame Christiane Nicollin

Secrétaire: Monsieur André Nasel

Réaménagement du quartier de la gare

Comme vous l'avez peut-être vu, le GHI a fait paraître un article sur le déplacement de la gare de Chêne-Bourg. Toutefois, le journaliste a rajouté un encart relatif à l'urbanisation du quartier qui contient passablement d'erreurs. Le Conseil administratif lui a adressé un courrier pour le lui indiquer et lui faire part de son regret de ne pas avoir été consulté préalablement à la publication.

Contrôles de vitesse

La gendarmerie nous a informés que des contrôles de vitesse avaient été effectués récemment aux abords des écoles Petit-Senn et de Haller, dans le cadre de l'action PREDIRE. Les statistiques reçues montrent que tant sur l'avenue Petit-Senn que sur l'avenue de Bel-Air, les vitesses les plus élevées n'excédaient pas 60 km/h.

Voyage des aînés

Du 27 mai au 1^{er} juin dernier, une cinquantaine d'aînés de la commune se sont rendus dans le sud de la France, plus précisément dans la région de Menton, pour profiter de la traditionnelle semaine de vacances organisée par la Mairie.

Naturalisations

Depuis la dernière séance du Conseil municipal, le Conseil administratif a préavisé favorablement 1 dossier de candidature à la naturalisation genevoise.

Décisions

Dans sa séance du 11 juin 2013, le Conseil municipal a pris les résolutions suivantes:

1. approuver la création d'une association destinée à promouvoir et développer une politique culturelle intercommunale chenoise dénommée le 4C;
2. approuver l'acquisition, par la Fondation de la commune de Chêne-

Bourg pour le logement, des parcelles n° 4560 et 4561, sises à la rue Peillonex 35A.

Les communications du Conseil administratif, ainsi que les délibérations du Conseil municipal, sont également disponibles sur www.chene-bourg.ch

Arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg - Thônex - Veyrier

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 18 mai au 14 août:

Mariages:	41
Reconnaissances:	12
Décès:	86
Partenariat:	1
Déclarations de nom:	9

Autorisations de construire

APA 37899-2 – 4304 – M. et Mme Fabien et Nathalia Roy – construction d'une piscine – 53, chemin du Petit-Bel-Air

APA 37938-2 – 3681 – Commune de Chêne-Bourg – installation d'un terrain multisport – avenue A.-M. Mirany

APA 37966-2 – 3504 – M. Jorge De Moura – couvert à voiture – 8, chemin de Clairejoie

APA 37974-2 – 3097 – M. Jacques Guy Faesch – aménagement d'une école – 10, avenue F.-A. Grison

APA 38041-2 – 3950 – Equalis SA, Société Coopérative Migros-Genève – transformation d'une surface commerciale – 2, place de la Gare

DD 104956/2-2 – 3277 – Mme et M. Françoise et Cornelis Vrins – transformation et agrandissement d'une maison d'habitation, création d'un garage, installation de panneaux solaires en toiture, création d'un bassin est, isolation villa existante, installation de 2 sondes géothermiques – 32, avenue des Vergys

DD 105590-2 – 4014, 4015 – M. et Mme D. et N. Lechevalier – agrandissement du sous-sol et construction d'une véranda – 36, avenue des Grands-Monts

APAT 6159-2 – 3140 – M. et Mme Bernard et Blanka Schmidt – installation de panneaux solaires en toiture – 22, chemin de la Gravière.

Cimetière

Les familles sont informées que les tombes des parents inhumés en 1993 et les concessions accordées

jusqu'en 2013 arrivent à échéance. Les demandes de renouvellement sont à adresser à la Mairie dans le délai d'un mois dès parution du présent avis.

Les monuments et entourages des tombes non renouvelées devront être enlevés, selon les indications de la Mairie.

Dès le 1^{er} janvier 2014, la commune pourra en disposer librement et reprendre possession de l'emplacement.

Au nom du Conseil administratif, la Conseillère administrative déléguée: Beatriz de Candolle

Rappel des heures d'ouverture

Du 1^{er} avril au 30 septembre:

de 07h00 à 19h00

Du 1^{er} octobre au 31 mars:

de 08h00 à 17h00.

Le public est tenu de prendre toute disposition pour quitter le cimetière avant l'heure de fermeture.

Déchets ménagers

Les habitants qui souhaitent se procurer une poubelle verte de ménage (17 l.), ont la possibilité de l'acquérir à la réception de la Mairie, au prix de Fr. 15.-.

Cartes journalières CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que **6 cartes journalières des CFF** sont en vente au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg **au prix de Fr. 35.- par jour et par carte.**

Attention! Les billets non retirés 10 jours avant la date prévue seront sans autre remis en vente.

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, tél. 022 869 41 10.

Objets encombrants

Nous rappelons que la commune organise un ramassage mensuel des

déchets encombrants, tels qu'anciens meubles, ferraille, etc., selon le calendrier suivant: **mardis 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre tôt le matin.**

Pour les immeubles exclusivement, un deuxième ramassage sera effectué les **mardis 24 septembre, 22 octobre et 26 novembre.**

Les objets doivent être déposés obligatoirement aux emplacements habituels de levées des ordures **au plus tôt le lundi au soir précédent.**

De façon à lutter contre le dépôt sauvage des déchets, la Police municipale sanctionnera les contrevenants à ces dispositions, conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Musée Suisse des transports et des communications

La commune de Chêne-Bourg met gracieusement à la disposition de ses habitants des cartes d'accès au Musée suisse des transports et des communications.

Les entrées gratuites peuvent être retirées à la réception de la Mairie

Elagage des arbres – taille des haies

«Les propriétaires, locataires ou fermiers sont tenus de couper à une hauteur de 4m50 au-dessus du sol les branches s'étendant au-dessus de la voie publique (routes cantonales, chemins communaux).

Les haies doivent être taillées à 2m de hauteur. Dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Entre propriétés voisines, les arbres, arbustes et haies vives ne peuvent dépasser 2m de hauteur que s'ils se trouvent à 2 mètres au moins de la ligne séparant les deux fonds.»



Nouveautés à la Mairie de Chêne-Bourg

Nouveau service de l'enfance et de la petite enfance

Conformément aux engagements pris par le Conseil administratif, la Commune de Chêne-Bourg s'est dotée d'un service de l'enfance et de la petite enfance.

Cette nouvelle entité est en charge, d'une part, de la mise en place d'une politique de la petite enfance basée sur le développement qualitatif et quantitatif des institutions et structures d'accueil subventionnées pour les enfants en âge préscolaire dont elle supervise la gestion et le respect des conditions cadres définies par la Commune. D'autre part, elle s'occupe de toutes les questions relatives aux jeunes scolarisés, l'objectif poursuivi étant



de déterminer, en collaboration avec les directions d'établissements et les responsables du Groupement intercommunal des activités parascolaires (GIAP), les moyens à mettre en œuvre pour étoffer les actions déjà menées et en envisager de nouvelles.

Ce nouveau service, qui vient d'ouvrir ses portes et qui est placé sous la responsabilité de Madame Martina Tyriseva, illustre pleinement la volonté de Madame Christiane Nicollin, Conseillère administrative en charge de ce dicastère, d'élaborer et de mettre en œuvre une politique communale autour du bien-être de l'enfant, dans la tranche d'âge allant de 0 à 15 ans.

La police municipale se renforce

Avec l'augmentation des compétences dévolues aux agents de police municipale par les nouvelles dispositions légales récemment votées par le Grand Conseil et les tâches toujours plus conséquentes

qui leur sont demandées, il s'est avéré nécessaire de renforcer ce service. Aussi, depuis le mois de juillet dernier, la police municipale compte un 5^{ème} agent en la personne de Monsieur David Porthilo qui est venu compléter l'équipe actuelle.

Déménagements au sein de l'administration communale

Le service culturel communal est désormais installé au rez-de-chaussée du Chalet Floraire. Quant au service social, il a rejoint le bâtiment de la mairie. Les numéros de téléphone et les horaires de ces deux services restent identiques. ■

Chêne-Bourg compte une nouvelle centenaire

Notre commune compte désormais une nouvelle centenaire! C'est en effet le 1^{er} juillet dernier que Madame Rina Fumagalli, habitante de Chêne-Bourg depuis plus de trente ans a fêté son siècle d'existence et a rejoint ainsi le club très restreint de ces jubilaires.

Le jour de son anniversaire, Mesdames Beatriz de Candolle et Christiane Nicollin, Conseillères administratives, se sont rendues à son domicile en compagnie d'une représentante de la Chancellerie cantonale, où elles ont été chaleureusement accueillies pour fêter

comme il se doit le 100^e anniversaire de notre hôte.

Quelques jours plus tard, c'est le Conseil administratif au complet, accompagné du secrétaire général et de la responsable du service social communal, qui a invité Madame Fumagalli et sa famille pour un déjeuner convivial dans un restaurant de la région.

Ces moments exceptionnels, remplis de souvenirs et d'émotions, ont permis d'apprécier la vivacité d'esprit et la jovialité de Madame Fumagalli. ■



Ambrosie, tous concernés



Que faire?

Si vous constatez ou pensez avoir reconnu cette plante dans votre jardin ou sur le territoire communal de Chêne-Bourg, n'hésitez pas à contacter le service de l'environnement et du domaine public communal au 079 684 22 45, afin qu'il puisse constater s'il s'agit de l'ambrosie et, le cas échéant, la répertorier auprès d'un service de l'état. En cette fin du mois d'août, des plantes ont été signalées et reconnues comme telles sur la commune de Chêne-Bourg. **Il faut arracher un maximum de plantes avant la floraison pour empêcher la production de pollen de graines et donc de nouvelles plantes, mais ne jamais les composter.** Pour toutes autres questions n'hésitez pas à contacter le service de l'environnement. Un document pdf avec d'autres informations est disponible sur le site internet www.chene-bourg.ch. ■

Bertrand Longchamp



Ambrosia artemisiifolia L. est le nom scientifique de cette plante annuelle estivale originaire d'Amérique du Nord. L'expansion de l'ambrosie dans notre canton est un problème d'actualité très préoccupant en tant que risque important pour la santé de la population et pour la biodiversité. Plante extrêmement allergène, son pollen provoque des rhinites, des conjonctivites et, dans les cas sévères, des inflammations des bronches, voire des crises d'asthme pour 25% des personnes sensibles. Août et septembre sont les mois les plus propices à la dissémination des pollens.

Les aînés-es de Chêne-Bourg dans le sud de la France



Ce sont 51 personnes qui ont participé au voyage annuel des aînés qui s'est déroulé du 27 mai au 1^{er} juin 2013 au sud de la France.

Installés à Menton, surnommée "la perle de la France", dans un bel hôtel situé dans un parc en front de mer et à proximité des quartiers piétonniers, de nombreuses excursions et visites ont permis aux vacanciers de découvrir cette belle région.

À bord du petit train de Menton, ils ont pu se laisser transporter dans les rues sinueuses de la ville jusqu'à la frontière italienne par le bord de mer.

Un somptueux parcours par la Corniche, du cap de Nice à la promenade des Anglais en passant par la célèbre baie de Villefranche dans un décor de rêve, riche de splendides édifices et de magnifiques villas. Puis visite du célèbre palace du Negresco pour une pause-café à la Rotonde.

Poursuite de la semaine avec la visite du village médiéval de Saint-Paul et de ses boutiques d'artisanat d'art; continuation sur Grasse à la découverte de l'histoire du parfum à travers la visite d'une usine de tradition historique.

Le lendemain, découverte de la fameuse principauté de Monaco à

bord du petit train touristique avant d'assister à la célèbre relève de la garde. Visite du château musée de Vallauris, ancien prieuré de l'abbaye de Lérins et un des rares édifices Renaissance de la région. Il abrite trois musées: Le Musée National Picasso "La guerre et la paix", le Musée Magnielli et le Musée de la céramique.

Le jour suivant, visite de l'ancien et du nouveau Musée Jean Cocteau où sont exposés ses dessins, peintures, estampes, céramiques, tapisseries, livres, manuscrits et photographies, mais aussi les œuvres de ses amis (Picasso, Modigliani), une extraordinaire collection donnée à la ville de Menton, à condition de la montrer dans un musée, par Severin Wunderman, un amateur d'art passionné par l'œuvre de Cocteau, suivie d'une visite au Jardin des Agrumes.

En rentrant, excursion au célèbre marché local de San Remo et retour en Suisse en passant par Gênes et Aoste.

Comme chaque année, cette semaine de détente s'est déroulée dans la bonne humeur et c'est la tête et le cœur remplis de magnifiques souvenirs que nos aînés sont rentrés en terres chênoises. ■



**30 novembre
et 1^{er} décembre 2013
10h00 à 18h00**

à Chêne-Bougeries

Place des Trois-Martyrs et rue du Vieux-Chêne
et

à Chêne-Bourg

Rue et place du Gothard

Stands d'artisanat. Restauration. Manège.
Ambiance de Noël.

**Si vous souhaitez participer au Marché
en tant qu'artisans, vous pouvez télécharger
le formulaire d'inscription sur**

www.chene-bourg.ch

et le retourner le plus vite possible à Mme Catherine Origa,
Mairie de Chêne-Bourg • avenue Petit-Senn 46 • 1225 Chêne-Bourg
ou par mail à: culture@chene-bourg.ch

Organisation:

ville de Chêne-Bougeries (022 869 17 37)
et commune de Chêne-Bourg (022 869 41 15)

Permanence juridique à la Mairie de Chêne-Bourg

**Attention une erreur s'est glissée dans les dates annoncées
dans le précédent numéro!**

Afin de pouvoir orienter les habitants de Chêne-Bourg face à un problème juridique ou de pouvoir les informer sur un sujet relatif au droit, un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève se tiendra à leur disposition à la Mairie de Chêne-Bourg.

Voici les prochaines dates de la permanence juridique en 2013:
26 septembre, 10 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre.

Les consultations se font sans rendez-vous, dans l'ordre d'arrivée (une participation de 30.- CHF est demandée).

Les domaines qui pourront être abordés sont nombreux, notamment:

- Baux à loyers
- Droit du travail
- Assurances sociales
- Démarches administratives, etc.
- Procédures de divorce
- Successions et testaments
- Contrats de mariage

Publicité

Spinelli & Fils

maçonnerie - béton armé - gypserie - peinture - décoration

9, ch. du Pâquier
1231 Conches
T 022 347 20 22
info@spinelli-ge.ch
www.spinelli-ge.ch

Dans le cadre de la 2^{ème} partie de la saison culturelle 2013, les prochains spectacles proposés se dérouleront au Point favre:



Le Petit Black Movie présente:
DU GRAND CINEMA POUR LES PETITS
Le mercredi 2 octobre 2013 à 15h00
Persans dessus dessous

L'Iran est un des pays les plus prolifiques en matière de cinéma d'animation, en voici quelques perles!

Les techniques les plus variées (pâte à modeler, marionnettes, dessin) illustreront de fabuleuses histoires, dans lesquelles vous croiserez divers énergumènes humains, volants ou hérissés, et vous découvrirez que la solidarité permet de surmonter n'importe quelle difficulté...

Durée: 1 heure - Dès 4 ans



Le vendredi 4 octobre 2013 à 20h00
Songes Ibériques
Musique et danse espagnoles

María Angeles Cuevas, pianiste, chanteuse, a réuni des artistes d'horizons divers avec l'envie commune de partager leur passion pour la musique et la danse espagnoles. Alliant leur talent, différences et expériences, ces artistes ont su trouver un point de rencontre,

une synergie entre la musique classique et le folklore. Voix, guitare, piano, violoncelle, danse et percussion se rencontrent et s'entremêlent pour donner une touche plus "populaire" à des œuvres classiques de Manuel de Falla, Joaquín Nin et Isaac Albéniz notamment. Ces mélodies racontent des histoires de vie: l'amour, l'émotion du passé et l'illusion du futur.

"Songes ibériques", un voyage musical plein de charme et d'émotions, où le public découvrira les richesses de la culture espagnole.



Le jeudi 10 octobre 2013 à 20h00
Films et débat
Kosovars / Kosovo

Les Kosovars, les Albanais du Kosovo, sont arrivés en nombre en Suisse lors de la guerre d'indépendance du Kosovo. Ils sont au-

jourd'hui plus de 250'000, ils représentent l'une des plus importantes vagues d'immigration de l'après-guerre.

Cette population est parmi nous, nous devons mieux nous connaître. Survol des réalités.

Films:

Le boulanger / le pêcheur

De Prizren – Kosovo, à Nyon – Suisse. Film vidéo de 30 minutes. Parcours de vie de deux artisans suisses originaires du Kosovo, des intégrations réussies.

Newborn Kosovo

Diaporama vidéo de 15 minutes. En dyptique, des images questionnant l'état des lieux du Kosovo.



Le samedi 12 octobre 2013 à 15h00
Duo de clowns au féminin
Les Ananasses Vertes "OUST!"

Gina et Lola, deux personnages clownesques aux caractères bien différents, ne se connaissent pas. Elles se retrouvent catapultées sur scène, au milieu d'un jeu de mikados géants...

Dans ce terrain propice à l'amusement, Gina et Lola vont se rencontrer, se construire, grandir. Spontanées, naïves, exploratrices, elles vont vivre le moment présent. Elles seront confrontées à elles-mêmes, à l'autre et à cette situation nouvelle... comment vont-elles réagir et communiquer dans cet espace inconnu et inconfortable?

Durée: environ 60 minutes – dès 6 ans



Le dimanche 13 octobre 2013 à 17h00
Quintette en l'air

Envie de partir dans les profondeurs de l'imaginaire? Venez participer à ce voyage magnifique que nous offre la musique. La musique parle, elle nous raconte une histoire, un lieu, un caractère, un sentiment...

A chacun sa liberté d'interprète, partez où vous le souhaitez. Le Quintette en l'air vous propose de (re)découvrir des œuvres fortes de la musique classique du XIX^e siècle, arrangées pour notre formation de quintette à vents, chacune évoquant une histoire qui vous sera contée. «Transmettre et partager la musique est notre passion», tel est l'esprit de cet ensemble de musiciens qui souhaitent vous perdre entre imagination et réalité.

Emilie Jacquelin, flûte, **Violaine Dufès**, hautbois, **Marie Mercier**, clarinette, **Camille Delcambre**, cor, **Ludovic Thirvaudet**, basse.



Le mercredi 16 octobre 2013 à 15h00
Projection du film
Le Capitan

Un classique du film de cape et d'épée adapté avec verve et somptuosité du célèbre roman de Michel Zevaco.

Pendant la jeunesse de Louis XIII, un jeune noble (Jean Marais) arrive à Paris avec son fidèle compagnon le baladin (Bourvil), à la recherche d'une mystérieuse et belle jeune fille (Elsa Martinelli) qui lui a sauvé la vie. Il se trouve mêlé aux intrigues de la cour, et les duels et les cascades spectaculaires se succèdent pour défendre le jeune roi.

Avec Jean Marais, Bourvil, Elsa Martinelli, Pierrette Bruno et Lise Delamare.

Durée: environ 100 minutes – Tous publics

Le dimanche 1^{er} décembre 2013
Danse en famille



Le principe est simple: chaque parent (oncle, tante, grands-parents, etc.) vient avec son enfant, afin d'explorer ensemble le mouvement. Toucher, porter, enlacer, danser dans un cadre

artistique sous les directives de professionnels sont autant d'actions qui permettent de tisser des liens nouveaux entre un enfant et un parent. Moment d'échanges, d'écoute, de découverte de l'autre dont le corps de chacun portera ensuite la mémoire. A l'initiative de Juan Eduardo López, qu'ils ont rencontré à Barcelone, Laurence Yadi et Nicolas Cantillon de la compagnie 7273 ont les premiers proposé des ateliers Danse en famille à Genève. Ils sont maintenant aussi portés par Margaux Monetti et Luc Bénard, Lola Kervroëdan et Yu Otagaki, Catherine Egger et Fabio Bergamaschi.

A Chêne-Bourg, il se déroulera au Point favre de 10h00 à 12h00. **Inscriptions obligatoires au 022 869 41 31 (l'après-midi) ou par mail à culture@chene-bourg.ch.**

Infos pratiques:

1 enfant de 4 à 10 ans et 1 parent dès 18 ans. Prévoir une tenue de sport: survêtement, tee-shirt et chaussettes.

Comment s'inscrire?

La participation à un atelier coûte Fr. 5.- par personne. 30 participants au total, soit 15 enfants et 15 adultes. Le paiement est à effectuer à l'entrée du Point favre le jour de l'atelier. Priorité sera donnée aux habitants de la commune.

Thônex

Prochaine séance de Conseil municipal

Mardi 24 septembre à 20h00.

Tondeuses à gazon

Le Département de l'intérieur rappelle que le règlement sur la tranquillité publique du 8 août 1956 (art. 10b) stipule que l'usage de tondeuses à gazon équipées d'un moteur explosion est interdit:

- de 20h00 à 8h00 du matin, du lundi au samedi

Mérite Thônésien 2013

En vue de l'attribution du "Mérite Thônésien 2013", nous recherchons toute personne ou société qui, par son dévouement ou ses actions, pourrait bénéficier de cette distinction.

Les personnes proposées doivent être domiciliées à/ou originaires de Thônex ou avoir un lien particulier avec la commune.

Les propositions devront être déposées d'ici au vendredi 18 octobre 2013 à la Mairie de Thônex, ch. du Bois-Des-Arts 58, case postale 64, 1226 Thônex.

Formulaire et règlement à disposition auprès de notre réception et sur notre site internet www.thonex.ch.

Fête de la bière et de la choucroute

Le comité des fêtes et de la culture de Thônex organise, samedi 12 octobre à la salle des fêtes de Thônex, la fête de la bière et de la choucroute, ouverture des portes à 19h00, avec la participation de l'orchestre Musik-

kapelle St. Vitus, musique bavaroise. Venez nombreux!

Le service culturel de Thônex vous propose:

Cantate pour demain

samedi 21 septembre à 20h00.

Autour d'Edith Piaf

vendredi 11 octobre 2013 à 20h00.

Billetteries: Mairie de Thônex et Service culturel Migros

Thônex Live et Opus One présentent:

Nek, dimanche 13 octobre à 20h00.

Fat Freddy's Drop,

samedi 19 octobre à 20h30.

Gentleman & The Evolution,

mardi 29 octobre à 20h30.

Pixies, samedi 2 novembre à 20h30.

Ces manifestations ont lieu à la salle des fêtes de Thônex.

Informations et renseignements:

<http://www.thonex.ch/culture/agenda/>

Requêtes en démolition et construction

DD 105819-2 – parcelle 3944 – fe 31 – M. Biaggio Leopizzi, architecte pour M. Alain Akar – villas mitoyennes, garage et piscine, panneaux solaires en toiture – chemin de Bédex 1, 1A

APA 37902-2 – parcelle 4450 – fe 30 – Clean & Green Sàrl pour Mme Lorimier et M. Weber – Installation d'une pompe à chaleur et de panneaux solaires en toiture – chemin de la Salamandre 13

APA 37948-2 – parcelle 6219 – fe 3 – Atlante SA pour M. Jean-Jacques Ghelfi – création de 2 jours en toiture – route de Villette 51A

DD 104187/2-2 – parcelle 5755 – fe 33 – M. Michel Savary, ingénieur pour Trafitec Ingénieurs Conseils SA pour Commune de Thônex, DP Communal – coussin berlinois, (décrochements verticaux), aménagement d'un trottoir – route d'Ambilly

DD 105848-3 – parcelle 5927 – fe 15 – Swisscom (Suisse) SA pour Paroisse Saint-Pierre (Thônex) – modification, installation de téléphonie mobile – chemin du Bois-des-Arts

DD 105874-2 – parcelles 4001, 4015, 4021, 4023 – fe 35 – M. J. Diaz, architecte c/o Diaz + Sanchez Architectes associés pour M. Jean-Pascal Aubert – construction de 4 villas jumelées avec couvert à voitures, installation de panneaux solaires en toiture – chemin Plein-Sud 10

M 7014-2 – parcelle 4001 – fe 35 – M. J. Diaz, architecte c/o Diaz + Sanchez Architectes associés pour M. Jean-Pascal Aubert – démolition d'une villa individuelle avec annexes et piscine - chemin Plein-Sud 10

APA 37990-2 – parcelles 3678, 2643 – fe 30 – Urbaplan pour M. et Mme Delfino et Maria Luise Causin et Commune de Thônex – réaménagement routier – aména-

gement d'un coussin berlinois – chemin de la Pierre-à-Bochet

APA 38283-2 – parcelle 3994 – fe 35 – M. Jean-Marc Didisheim pour lui-même – construction d'une piscine – chemin Plein-Sud 20

APA 38301-2 – parcelle 5956, fe 10 – M. Joaquim De Almeida pour lui-même – construction d'un couvert à voitures – avenue de Thônex 53

DD 106051-2 – parcelle 3372 – fe 32 – Soleol SA pour M. et Mme Patrick et Martine Bulliard – pose de panneaux solaires en toiture – chemin des Verdiers 10

APA 38349-2 – parcelle 5860 – fe 15 – M. Jean-Michel Droz, architecte c/o MCD Architectes pour Gérofinance pour M. Marc-Albert Braillard – réaménagement de bureaux au 1^{er} étage – chemin du Curé-Desclouds 2

APA 38355-2 – parcelle 5860, fe 15 – Mme Joëlle Thommen c/o the Montessori School Geneva pour M. Marc-Albert Braillard – aménagements intérieurs au rez-de-chaussée – chemin du Curé-Desclouds 2

APA 38372-2 – parcelles 5187, 5188, fe 32 – M. Stephan Suter pour lui-même – agrandissement d'un garage, installation de nouvelles clôtures et barrières, surélévation d'un mur existant – chemin de la Ceriseraie 13

Avis aux amateurs

Pour tous les Thônésiens intéressés aux activités culturelles

Le Conseil municipal de Thônex a décidé d'aider chaque année financièrement à la réalisation de projets dans les domaines culturels.

MUSIQUE - THÉÂTRE - LETTRES - ARTS VISUELS

Les projets doivent avoir pour but de faire connaître et de favoriser des activités dans les domaines culturels cités.

Les personnes, associations, groupements désirant bénéficier de cette aide doivent faire parvenir, sous forme écrite, en 7 exemplaires, un dossier comportant leur projet détaillé qui mentionnera les motifs et buts ainsi qu'un plan financier, avec nom et adresse des proposants, **avant le 31 décembre 2013**, à l'adresse suivante:

MAIRIE DE THONEX - COMMISSION CULTURELLE
58, chemin du Bois-Des-Arts - 1226 THONEX

Projets à but lucratif exclus.

La commission choisira un projet par année dans chaque thème fixé, pour autant qu'il entre dans les critères retenus.

Le règlement peut être retiré à la mairie de Thônex.

Nous attendons vos projets et espérons que, par cette action, la vie culturelle de la ville de Thônex s'anime encore plus. Tel est notre vœu. Alors, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à vos plumes et, pour que Thônex gagne, soyez les meilleurs!

Commission culturelle du Conseil municipal de Thônex

Thônex social

Espace de Vie Infantile (EVE Chapelly/EVE Marcellly)

Accueil des enfants de 4 mois à 4 ans dont les parents habitent et/ou travaillent à Thônex. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Crèche à temps partiel et garderie "Les Bout'choux"

Halte garderie à temps partiel le matin: accueil d'enfants de 18 mois à l'entrée à l'école, de 7h30 à 12h30. Garderie l'après-midi: accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école de 13h30 à 17h30.

Association Koala

Placement d'enfants en familles d'accueil. Rens.: tél. 022 349 30 66.

Restaurants scolaires

Prix: 8 francs. Inscription préalable auprès du GIAP.

Achat des bons de repas dans les pharmacies suivantes: du Chêne-Vert, Thônex-Jeandin, Tronchet et Moillesulaz, au pavillon de la police municipale (annexe à la Mairie). Renseignements: tél. et fax 022 869 39 38.

Aînés solidaires

Développement et renforcement des relations sociales entre les aînés thônésiens dans les domaines suivants: social, sport et santé, divertissements, loisirs, administration. Rens.: M^{me} Irène Hensler, tél. 022 348 13 29.

40^{ème} anniversaire du jumelage Thônex - Graveson

Les 24, 25 et 26 mai dernier, quelque 200 Thônésiens se sont rendus en car à Graveson pour fêter le 40^{ème} anniversaire du jumelage entre nos deux communes. La plupart d'entre eux ont logé chez des habitants qu'ils avaient eux-mêmes reçus lors de leur venue à Thônex il y a deux ans, ou à l'occasion d'un autre anniversaire.

et il permet toujours de développer des projets communs.

Je voudrais remercier les personnes qui ont entretenu cette amitié réciproque et je salue l'engagement des élus, des associations, des directrices et directeurs d'écoles, ainsi que des nombreux bénévoles qui font vivre ce jumelage. Je voudrais également porter une atten-

M. Philippe Decrey, Conseiller administratif et président du Comité des Fêtes et du jumelage de Thônex a, quant à lui, rappelé en ces termes quelques souvenirs: «En 1972, Graveson a vécu deux événements extraordinaires: le premier est lié au cinéma, puisque le film des Charlots "Les Fous du stade" y a été largement tourné et que nombre de ses habitants y apparaissent. Et c'est la même année que le conseiller municipal de Thônex, M. Louis Ollietti, accompagné d'un couple d'amis, M. et Mme Moser, a approché les autorités de Graveson pour leur proposer ce jumelage. Dès 1973, des échanges ont eu lieu entre nos écoles, nos conseils municipaux, les aînés et diverses associations et groupes sportifs.

L'anniversaire du jumelage est aussi l'occasion de transmettre un héritage aux générations futures et assurer la pérennité de nos relations. Il est par ailleurs de notre responsabilité d'élus de construire une réelle citoyenneté transfrontalière. Nous voici donc aujourd'hui réunis pour fêter 40 ans d'amitié entre nos deux communes et souligner à quel point nos rencontres sont à chaque fois des moments de joie



Le samedi soir lors du repas officiel offert dans la magnifique salle du Centre Socio-culturel, plus de 400 invités se sont retrouvés au son de la *Ribambello*, après avoir assisté aux danses des jeunes Arlésiennes et à la prestation de jeunes claqueurs de fouets devant l'entrée. Avant le repas, les autorités nous ont transmis leur message, dont voici quelques extraits, en commençant par celui du maire de Graveson, M. Pichel Pécout: «Nous sommes rassemblés pour fêter dans l'amitié et la bonne humeur le 40^{ème} anniversaire du jumelage de nos deux communes, Thônex et Graveson. Que de chemin parcouru depuis les 1^{ères} rencontres avec la signature de la Charte le 14 novembre 1972 entre nos maires de l'époque, MM. Raoul Bonjean pour Graveson et Louis Duret pour Thônex. Cette brillante initiative n'étant pas restée qu'un écrit affiché sur les murs de nos deux mairies, nous avons toujours autant de joie à rencontrer des Thônésiens dans nos rues tout au long de l'année!

Malheureusement, nous avons été affectés depuis le dernier anniversaire par la disparition de nos amis Jean-Claude Zogg, John Pradervand, Jean-Pierre Chenu, Maud Moser et Raoul Bonjean, pour lesquels nous avons une pensée en ce jour de fête. Notre jumelage n'a pas pris une ride, bien au contraire,

tion chaleureuse à notre citoyen d'honneur, François Diserens, et lui adresser au nom de tous encore une fois nos sincères félicitations!

Merci encore à Cathy Campagna, notre présidente du Club du jumelage et à son comité, pour l'organisation de ces festivités».

Thônex reçoit des enfants de Graveson

Dans le cadre des échanges de notre jumelage, la commune de Thônex a invité une dizaine d'écoliers de Graveson pour un séjour de 2 semaines, dans la colonie de vacances de La Rippe près de Crassier.

Arrivés le 19 juillet par le TGV accompagnés par Mme Denise Lacour, conseillère municipale et M. Jean-Paul Laugier, 1^{er} adjoint à la mairie de Graveson, ils ont été réceptionnés à la gare de Cornavin par notre maire, M. Philippe Decrey et M. François Diserens, avant de continuer leur voyage en bus à destination de leur lieu de séjour.

Avant leur retour, un repas a été offert aux accompagnants venus de Graveson, ainsi qu'aux logeurs, les familles Bourqui et Henry, chez qui ils ont été reçus lors de leur passage.

Les enfants, quant à eux, ont eu droit au traditionnel repas MacDo, avant de reprendre le TGV le 2 août vers 13 heures, pour un retour plein de souvenirs, plus particulièrement encore pour ceux qui n'avaient jamais eu l'occasion de venir en Suisse.

Il faut souligner ici l'effort de nos deux communes et des comités respectifs pour maintenir constamment des échanges dans le cadre de notre jumelage depuis 40 ans!

J.F.

partagée et chaleureuse. Mes remerciements vont à mon ami, Michel Pécout, qui est la locomotive de tout projet de développement à Graveson. Je pense aussi à Raoul Bonjean, maire de Graveson en 1972, qui a inauguré la place de Graveson à Thônex le 28 avril 1979 et en 1982 celle de Thônex à Graveson en compagnie de Jean Claude Mingard, qui présidait alors aux destinées de notre commune. Ce jumelage invite à l'ouverture et au rapprochement des populations et c'est dans cet esprit que nous nous sentons accueillis ici comme à la maison.

Vive Graveson, vive Thônex, vive le jumelage!».

Dans la soirée eut lieu l'échange de cadeaux: une statue d'une Arlésienne en grès offerte par Graveson et un tableau de La Poya, ainsi qu'un panneau original des TPG signalant l'arrêt du tram 12 à la Place de Graveson par Thônex. Le dimanche matin et en musique, tous ont inauguré l'espace du jumelage sous le portail d'entrée du village. Puis, après le repas composé notamment d'un délicieux "aïoli" et de nombreux "au revoir", dans une ambiance folle, les Thônésiens sont remontés vers 17 heures dans les cars pour un retour plein de souvenirs.

A dans deux ans, pour la venue à Thônex de nos amis gravesonnais! ■

José Fischer

Soirée des entreprises thônésiennes du 29 mai 2013

Fort du succès rencontré lors de la première édition du 4 octobre 2012, le deuxième “rendez-vous d'affaires express”, a eu lieu le 29 mai 2013 à la Salle des Fêtes de Thônex en présence des Autorités communales représentées par Monsieur Claude Détruche, Maire, et Monsieur Pascal Uehlinger, Conseiller administratif, Monsieur Philippe Decrey étant retenu par une autre obligation.

Pour mémoire, le principe de ce type d'événement consiste à se présenter en 3 minutes, selon le système du *speed-dating*, mais dans un contexte de relations professionnelles, offrant ainsi une plateforme de rencontres et d'échanges entre les diverses entreprises de la Commune.

Ainsi, le bilan du premier événement a été plus que positif, dans la mesure où des contacts ont été noués entre les personnes présentes et des échanges commerciaux en ont résulté. Par exemple, un club de fitness de la place a



vendu plusieurs abonnements annuels et un restaurant local a offert des cartes de fidélité pour de nouveaux clients.

Le Conseil administratif, par ailleurs encouragé par les vœux des participants enthousiastes de la première édition, a donc décidé de renouveler cette expérience en 2013 et a recontacté, à nouveau avec l'aide du cabinet *Sponsorize* – on ne change pas une équipe qui gagne – les entreprises de la Commune afin de

leur proposer une nouvelle rencontre le 29 mai. Cette fois-ci, une quarantaine d'entreprises ont répondu favorablement à cet appel, ce qui prouve que ce genre de réunion intéresse les divers acteurs du tissu économique thônésien.

Cette seconde édition a donc réuni 27 entreprises thônésiennes qui représentaient de nombreux domaines d'activités, tels que compagnies d'assurances, entreprises du bâtiment, fitness, chocolaterie, etc.

Pour que ce type de rencontre soit efficace et constructif, il est nécessaire de limiter le nombre d'entreprises, c'est la raison pour laquelle nous pouvons d'ores et déjà vous informer qu'une troisième soirée sera organisée le 7 novembre

prochain afin de permettre à toutes les sociétés et commerces intéressés de pouvoir y participer.

Le Conseil administratif est persuadé que cette nouvelle édition permettra de créer des relations durables entre les divers participants et dynamisera les relations entre les entreprises de notre Commune, accroissant ainsi la richesse du tissu économique thônésien. Dans cette optique, nous sommes convaincus que ce rendez-vous d'affaires sera à nouveau un grand succès et marquera sûrement le début d'une longue série !



thônex live

NEK
SAMEDI 13 OCTOBRE 2013

FAT FREDDY'S DROP
SAMEDI 19 OCTOBRE 2013

GENTLEMAN & THE EVOLUTION LIVE 2013
MARDI 29 OCTOBRE 2013

PIXIES
SAMEDI 7 NOVEMBRE 2013

MORCHEEBA
VENDREDI 15 NOVEMBRE 2013

DUB INC.
MARDI 12 DÉCEMBRE 2013

BASTIAN BAKER
SAMEDI 21 DÉCEMBRE 2013

ET AUSSI: ASAF AVIDAN (COMPLET), STROMAE
TOUS LES CONCERTS À L'AFFICHE SUR www.thonexlive.ch

opus

Fête de la Bière et de la Choucroute

Samedi 12 octobre 2013

Salle des Fêtes de Thônex
à 19h

Soirée animée par l'excellent orchestre bavarois, composé de 17 musiciens.

MUSIKKAPPELLE ST. VITUS

Entrée CHF 10.-

Organisation: Comité des fêtes et du jumelage de Thônex

Fête des écoles à Thônex

La Fête des écoles a débuté le jeudi 27 juin au soir par la remise des diplômes aux élèves de 8^{ème} année qui vont entrer au Cycle d'Orientation cet automne.

Le Maire, M. Philippe Decrey, s'est exprimé ainsi après les salutations d'usage: «Vous arrivez aujourd'hui au terme de votre scola-

rité primaire et vous connaissez le thème des promotions cette année, c'est-à-dire le livre "Le Petit Prince", choisi en l'honneur du 70^{ème} anniversaire de sa publication. J'ai relu cet ouvrage, trouvant qu'il met bien en évidence ce que vous avez appris durant votre scolarité et je remercie ici chaleureusement vos enseignants, ainsi que tous les professionnels qui ont entouré votre parcours en vous aidant à grandir et vous épanouir. Durant ces 8 années d'école, vous avez appris à vivre ensemble, en réfléchissant sur des valeurs telles que l'amitié, la tolérance, le partage et le respect des uns et des autres.

Je terminerai ces quelques mots en empruntant une phrase à Saint-Exupéry: «L'essentiel est invisible pour les yeux, dit le renard.»

Que le parcours au Cycle d'Orientation vous permette de grandir et qu'il rime avec découverte et progression.

Je vous souhaite de belles vacances bien méritées, ainsi que d'être prêts fin août à vous investir pleinement dans cette nouvelle étape de votre parcours scolaire!»



La fête s'est poursuivie le vendredi 28 après-midi avec les jeux et carrousels proposés par la commune aux enfants des écoles. En fin de journée, le traditionnel cortège s'est déroulé par un temps couvert et frais pour la saison, mais heureusement sans pluie!

Sur la place des fêtes, des stands de boissons et de nourriture attendaient parents et élèves, tandis que des classes proposaient quelques

productions, avant l'entrée sur scène d'un groupe musical de Tahiti, qui allait chauffer l'ambiance sous la tente!

La soirée s'est terminée pour quelques-uns autour du bar à campagne, pendant que d'autres bouclaient leurs stands et que certains finissaient leurs verres sous la tente ou assis sur les bancs dans la nuit. ■

José Fischer



Te ui tama no Ragnivavae de l'île de Ravavae en Polynésie.

Mais où est partie la joueuse de flûte?

Pendant le week-end des 6 et 7 juillet, la statue en bronze sur socle de pierre, de "La joueuse de flûte" créée par Erzsi Baksa-Trembley, a disparu de la place du Chêne-Vert.

Une plainte a été déposée et la commune est prête à récompenser toute information qui permettrait de la retrouver, elle qui faisait le plaisir des communiens depuis 25 ans.

Merci donc de bien vouloir signaler à Monsieur Claude-Alain Poncioni collaborateur de notre service technique, tout renseignement susceptible d'aider cette charmante petite flûtiste à réintégrer sa plate-bande. T 022 869 39 00.



Thôn'Estival 2013

Ce festival consacré au cinéma et à la musique s'est tenu pour la 2^{ème} année consécutive du 2 au 6 juillet sur la place des Fêtes à côté de la Mairie de Thônex.

Des tables installées pour le pique-nique et des buvettes avec petite restauration étaient à disposition des amateurs sous la grande tente montée pour la Fête des écoles. L'entrée était libre.

Malgré un temps maussade, le nombre de spectateurs des films était similaire à celui de l'an dernier, avec une progression de soir en soir.

Le dernier soir, par un temps devenu estival, et sous une tente séparée en deux, un côté cinéma et un côté concert, on dénombrait 300 à 400 personnes dont deux tiers devant la scène musicale.


Espérons que cette initiative culturelle largement soutenue par la commune attirera l'an prochain plus d'amateurs parmi les nombreux Chênois qui restent dans la région à cette période et auxquels elle est tout particulièrement destinée! ■

J.F.

Une centenaire à Thônex



Les autorités de Thônex ont eu le plaisir de fêter Mme Hélène Debernardi le 28 mai 2013, à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire, aux "Jumelles" où elle réside depuis plusieurs années.






Piscine de Thônex

8, chemin de Marcelly - 1226 THÔNEX
022 348 72 50

Cours de natation : 022 349 04 22
Club de plongée de Thônex : 079 606 25 06 dès 13h

PARKING PUBLIC COUVERT (Entrée rte de Jussy, face Rolex)



HORAIRES DE LA PISCINE ÉTÉ 2013

Du samedi 22 juin au dimanche 1^{er} septembre 2013

BASSIN COUVERT

Lundi : de 11h 30 à 20h
Mardi : de 9h à 20h
Mercredi : de 9h à 20h
Jeudi : de 9h à 18h30 (clubs de 19h à 20h30)
Vendredi : de 9h à 20h
Samedi : de 9h à 20h
Dimanche : de 9h à 20h

BASSIN EXTÉRIEUR

Lundi de 11h30 à 20h
ensuite tous les jours de 9h à 20h, sauf en cas de mauvais temps

L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées.

	TARIF GÉNÉRAL					HABITANTS DE THÔNEX		HABITANTS DE THÔNEX ET DES COMMUNES AFFILIÉES *		
	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 annee		
Adultes	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	4.-	30.-	24.-	64.-	110.-
16 à 18	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
Enfants 5 à 15 ans	3.-	27.-	24.-	64.-	110.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
MS-NI/Étudiants Collégiens/Chômeurs Apprentis Carte gigogne	4.-	36.-	24.-	64.-	110.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-

* Les communes affiliées sont les suivantes : Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Coligny, Gy, Jussy, Meinier, Pressinge, Puplinge et Vandœuvre. Tous les abonnements (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement. Pour les nouveaux abonnements, une taxe forfaitaire de fr 5.- sera perçue en plus pour les cartes magnétique. Les personnes souhaitant bénéficier d'un tarif réduit doivent présenter une carte de communier établie par le maire de leur commune de domicile ou présenter un document officiel comportant une photo, le nom, la date de naissance et l'adresse de la personne.

Publicité




Ecole Natation de Thônex

Cours de natation dès 4 ans
Cours d'aquagym

022 349 04 22
info@ecolenatationthonex.com



Auberge Communale de Thônex



Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE
Tél. 022 348 76 70 - Fax: 022 348 00 15 - Mobile: 079 479 34 56

Alain Akar

e-mail: alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch
Ouvert 7/7 de: 7 h 30 à 1 h du matin
Service jusqu'à 23 h 30 - Parking assuré

Baussant

paysages sa

- Entretien parcs et jardins
- Taille, élagage, abattage
- Plantations, engazonnement
- Clôtures et pare-vue
- Terrassement, remblayage
- Fouilles, canalisations, mise en séparatif
- Dallages, pavages, murets, rocailles
- Abonnement d'entretien annuel

Ch. de Sous-Ville 36
1226 Thônex
www.baussant.ch

Christian Schnegg
Tél. 022 347 04 05 - Fax 022 347 51 47



PIERRE
MAGNARD

OPTICIEN
LUNETIER

RUE DE GENÈVE 115
1226 THÔNEX + 022 349 32 71

Kaer mer bet

Kézaco? Ceci est une expression provençale. Mais le titre, c'est du breton, qui veut dire magnifique. Un seul mot pour résumer le séjour des Aînés de Thônex en juin 2013 à Carnac, en Bretagne Sud.

18 juin

100 gaillards alertes (au féminin aussi) se répartissent dans deux cars Buchard et, à 7h12, avec le beau temps et 21°, on s'élance pour Beaune. Arrêt "technique" sur une aire d'autoroute. On aurait préféré une cave! Mais déjà on sentait que la majorité lucide allait contredire Victor Hugo: «La vieillesse est un naufrage, plus souvent qu'une apothéose». L'ambiance commençait à poindre et Herta nous aime donc, même si partir c'est mourir un peu, on s'en fout complètement, car on n'est pas pressé!

On repart pour deux heures et un Autogrill nous attend sur l'A6 pour faire le plein. Vers 16h30, on visite, à notre guise, la cathédrale Notre-Dame de Chartres qui présente un ensemble exceptionnel de l'art religieux des XII^e et XIII^e siècles. Avec ses 9 portails sculptés, ses 176 vitraux et son architecture gothique, elle fut inscrite au Patrimoine Mondial en 1979. Bon hôtel et repas de même, sans oublier que "boire à la santé des autres, nuit à la sienne".

19 juin

8h30, petite pluie qui nous laisse présager du temps breton. Journée en car presque identique à la veille en passant par Angers pour arriver à Carnac et 17° avec la pluie. Très bon hôtel celtique, à deux pas du Golfe du Morbihan en Armor (pays voisin de la mer). Sa piscine intérieure chauffée à 31° avec bains à remous en attira plus d'un durant le séjour. Et dans leurs regards on pensait à Henri Matisse qui disait qu'il faut regarder toute la vie avec des yeux d'enfants. A table, ce fut le début des triples: entrée, plat, dessert. Tous excellents pendant quatre jours. Comme au Tour de France, il y eut des abandons...

20 juin

On fait la connaissance de Valérie et Valenne, nos deux charmantes guides bretonnes: *demat* (bonjour), les mégalithes nous attendent, et la pluie aussi, qui fait



mentir le dicton: «Dieu créa la pluie pour éviter que la Bretagne ne devienne un paradis».

Les alignements du Ménez et de Kermario se dressent fièrement avec leurs 3'000 ou 4'000 menhirs. *Cromleck* et *dolmen* n'ont plus de secret pour nous. Si vous voulez comprendre la civilisation néolithique, allez voir ce modèle d'architecture monumentale d'ampleur inégalée en Europe. Crach, on va au marché aux poissons à la Trinité s/Mer, avec ses merveilleuses langoustes, araignées. Il y en a même des bulleuses (elles bavent!). Belle vue sur l'estuaire et ses centaines de bateaux de plaisance.

L'après midi, on passe à Etel pour visiter St-Cado et son ancienne chapelle des Templiers, un des rares édifices romans du Morbihan. Sobres sont les arcs et les chapiteaux qui contrastent avec la belle tribune de style flamboyant de la façade du XVI^e siècle. Mais cette chapelle est très connue des sourds qui, à genou mettent leur tête dans un trou et demandent à St-Cado la guérison de leur infirmité! C'est fou, le nombre de malentendants qui étaient là! Les non croyants posaient un regard dubitatif sur la face pas cachée de ces prieuses. Aux dernières nouvelles, allo, le son n'est toujours pas revenu!

21 juin

Belle Ile en Mer, c'est vrai! Circuit découverte en Cars Bleus avec des chauffeurs locaux pleins d'humour.

Ainsi, on a appris que STOP voulait dire: "Sachons Toujours Oser Passer!" Et qu'il y avait sur cette île 400 jours de soleil par an... Cela contredit le dicton: «le Breton c'est comme les champignons, ça s'épanouit en milieu humide». Trêve de plaisanterie, ce plateau schisteux, culminant à 63 m, de 17 km sur 5 à 10 km de large vaut la visite de ses 140 villages (eh oui! 2 ou 3 maisons font un village). Les près salés nourrissent des moutons dont la race est estimée. Les landes dominant des falaises escarpées, sont des refuges pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Très rare, le chandon, qui est le mâle de la mouette. Vous ne le connaissiez pas? Pschit, je vous le souffle: "Moët et Chandon". Flûte alors!

Le Palais, capitale de l'île, accueille les navires de Quiberon. La citadelle porte la marque des plans de Vauban. Vue sur les Aiguilles de Port Coton où la mer bouillonne, puis la grotte de l'Apothicaire et ses impressionnantes falaises. Puis à la Pointe des Poulains, on découvre, dominant une crique, le fort Sarah Bernhardt, maison d'été de la célèbre tragédienne. Enfin, on visite Sauzon, joli petit port fleuri et pittoresque.

22 juin

Finies les "vannes"? Non. Alors, on y va... dans cette importante ville-marché. Sa cathédrale Saint Pierre, sa place Henri IV et ses remparts font le bonheur des marchands de parapluies. L'hermine, symbole de la ville de Vannes, finit par être considérée comme le symbole de la Bretagne.

L'après-midi, Rochefort en Terre se visite avec plaisir. Cet ancien petit bourg bâti sur un promontoire avec ses vieilles maisons fleuries des XVI^e et XVII^e siècles. Quel charme de déambuler dans sa Grande-Rue et ses boutiques. Ses maisons à colombages, ses façades de granit et de schiste ont attiré de nombreux

peintres au début du XX^e siècle, à l'initiative d'Alfred Klots.

Retour pour une dernière nuit à Carnac en passant par la Vraie-Croix et sa chapelle du XIII^e siècle, rappelant un mythe ou une réalité d'un croisé.

23 juin

On va au marché de Carnac et on a beaucoup marché, car il est grand. L'église du XVII^e n'a pas pu être visitée, car fermée. Les derniers achats se font et tous les participants sont contents. Locmariaquer nous voit passer, on essaye de faire une photo de groupe. Pas moyen de les aligner!

Une vedette nous promène dans le golfe du Morbihan avec une escale sur l'île aux Moines. Pas vu un! Quelques courageux se lancent dans une randonnée et les autres flânent dans le port ou dégustent les bières locales. Avec modération. Retour sur le continent.

24 juin

Nous quittons les 2'730 km de côtes et leurs marées qui sont très fortes en Bretagne (deux en 24h) et nous dirigeons vers Tours, avec un arrêt fabuleux au bord de la Loire. La Cave aux Moines (encore) nous offre ses curiosités. Dans une ancienne carrière de tuffeau médiévale et ses dédales souterrains, une champignonnière en activité (pleurote, champignon de Paris blond et shiitaké), des escargots, un cellier et un restaurant, les Pieds Bleus, avec ses authentiques spécialités, des troglodytes d'Anjou: notamment les "Fouées", petits pains cuits dans leurs fours à bois qu'ils nous servent garnis de leurs produits régionaux. J'en profite, au nom de tous, pour remercier notre Foué à nous. Pas vu de moine, mais le "pape" François est toujours présent. Bravo à toi!

25 juin

Bourges s'éloigne, pas le crachin breton, mais il paraît que l'on dit «Il pleut quand tu arrives en Bretagne, mais quand tu la quittes, tu pleures». Je crois bien que c'est vrai: *kenavo Breizh*. Retour dans nos foyers dans l'après midi ensoleillée de Thônex.














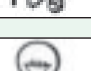



Un grand merci aux Autorités de Thônex pour leur dévouement à la cause des anciens qui ainsi cultivent jusque sur le tard, leurs passions, leur curiosité, leur culture et restent ouverts sur le monde et sur les autres. *Trucarez* = merci!

Roger's Helgen



Voirie dans les Trois-Chêne

Dates des prochaines levées. Autres détails :
prière de consulter l'Annuaire chênôis¹, rubrique
voirie, pages 127 à 139 de l'édition 2012-2013.

	Chêne-Bougeries	Chêne-Bourg	Thônex
Résidus ménagers 	Levée chaque lundi, mercredi et vendredi.		Lundi, vendredi. Capsules Nespresso: containers à disposition au centre de voirie et à la route de Sous-Moulin. Déchetteries 2, 3, 10 et 11.
Levée des gros objets pour les particuliers exclusivement 	Levée le 2 ^e jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Ramassage du papier 	Levée les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis du mois. ^① Centre de récupération: av. Mirany, La Gradelle: ch. de l'Eperon. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne, Conches, école: ch. de la Colombe, Conches, place de Conches, 14, ch. du Pont-de-Ville.	Tous les mardis à l'emplacement des poubelles + déchetteries.	Chaque mercredi dans les immeubles le 1 ^{er} et le 3 ^e mercredi de chaque mois dans les zones villas, et dans les mini-déchetteries 1 à 13 (selon liste ci-dessous).
Levée du verre 	Levée le 4 ^e jeudi du mois. ^①	1 ^{er} et 3 ^e mardi du mois.	2 ^e et 4 ^e mercredi à l'emplacement des poubelles et dans les mini-déchetteries 1 à 13, (selon liste ci-dessous).
Levée de la ferraille 	Levée le 2 ^e jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Huiles végétales 	Petites quantités : à mettre dans une bouteille en plastique que l'on fermera avant de la déposer dans la poubelle ordinaire (max. 1 litre par sac). Grandes quantités : à déposer dans l'un des trois Espaces de récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Bernex; Les Chânat, ch. des Chânat, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge.		
Huiles minérales 	Ne doivent en aucun cas être déversées dans les canalisations ou dans la nature! A rapporter dans un brico-loisirs ou dans l'un des trois Espaces récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Bernex; Les Chânat, ch. des Chânat, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge.		
Déchets de jardin 	Déchets de jardin: levée prévue chaque mercredi des mois de septembre et octobre 2013. Déchetterie verte dans l'enceinte des Parcs et Promenades, entrée rte de Chêne 132. Horaires: (sauf jours fériés) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h + samedi de 14h à 16h. Carte d'accès en vente à la mairie.	Les containers seront relevés le mardi et le vendredi du 15 février au 15 décembre.	Centre de voirie : 54, ch. du Bois-Des-Arts (voir page 125 de l'Annuaire chênôis) + du 01.03 au 15.12 : levée le lundi et le jeudi dans les containers livrés par la commune.
Piles 	Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches, école: chemin de la Colombe.	Déchetterie Plateau + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6 à 12 (selon liste ci-dessous).
Aluminium et fer blanc 	Un container pour les capsules à café ^① Nespresso est à disposition au centre de récupération, av. A.-M. Mirany, au chemin de l'Eperon à la Gradelle, ainsi que sur la place de Conches. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe.	Déchetterie Plateau. Un container pour les capsules Nespresso est à disposition.	Aluminium et fer-blanc: conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6, 7, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).
Bouteilles PET 	Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe.	Déchetterie Plateau + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6 à 9, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).
Matériel électronique 	Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânat, ainsi que chez les revendeurs.	Retour vendeur.	Retour au vendeur ou au Centre de voirie de 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi.
Médicaments 	Les pharmacies reprennent volontiers les médicaments non utilisés ou échus.		
Ampoules économiques, vitres, miroirs 	Centre de voirie ou Espace récupération du canton.		
Textiles 	Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches: place de Conches	Parking école du Plateau – Rue J.-Pelletier.	Mini-déchetterie 1, 2, 6, 8 et 11 (selon liste ci-dessous).
Peintures diverses 	Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânat, ainsi que chez les revendeurs.	Brico-Loisirs MM parking sous-sol pour les particuliers exclusivement.	Retour vendeur, Centre de voirie ou Espace récupération du canton.
Déchets organiques 	Levée chaque mardi du mois.	Tous les mardis et vendredis dans les immeubles locatifs.	

Emplacements des mini-déchetteries de Chêne-Bougeries

Ch. de la Colombe : verre - piles - PET - papier - capsules
Nespresso - ordures ménagères
Ch. De-La-Montagne 136 : verre - papier - alu, fer blanc - PET
Ch. de l'Eperon : verre - piles - papier - PET - textiles -
capsules Nespresso - ordures ménagères
Rondeau/Conches : verre - piles - papier - PET - alu, fer blanc
- capsules Nespresso - ordures ménagères

Emplacements des mini-déchetteries de Thônex

1 Route de Mon-Idee (Denner) 8 Chemin des Mésanges
2 Centre de loisirs (39, rte de Jussy) 9 Chemin de la Pierre-à-Bochet
3 Chemin de Marcelly 10 Route de Sous-Moulin
4 Chemin des Deux-Communes 11 Centre de voirie
5 148, rue de Genève (54, ch. du Bois-Des-Arts)
6 Chemin des Cyprès 12 Chemin Edouard-Olivet
7 Villette 13 20, chemin du Foron

Ouverture du Centre de voirie les premiers samedis du mois de 9h00 à 12h00
pour le débarras d'objets en tous genres.

^① Centre de récupération ch. De-La-Montagne /
av. A.-M.-Mirany, réservé uniquement aux
habitants de Chêne-Bougeries,
ouvert selon l'horaire suivant:
hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)
du lundi au samedi (sauf jours fériés):
de 8h00 à 17h00
été (du 1^{er} avril au 30 septembre)
du lundi au samedi (sauf jours fériés):
de 8h00 à 19h00

Sur un air de...

Joaquin Rodrigo



Joaquin Rodrigo est né à Sagunto (province de Valence) le 22 novembre 1901. Aveugle à 3 ans, il se consacre entièrement à la musique. Sans apparaître comme un enfant prodige, il reçoit ses premières impressions musicales, aidé de lectures et de conseils de compositeurs et critiques, Lopez Chavarri et Goma, et suit des cours d'harmonie et de composition sous la direction de Francisco Antich.

Après s'être fait brillamment remarquer à Valence avec plusieurs premières auditions, il suit la tradition des Albéniz, Falla et Turina. Se

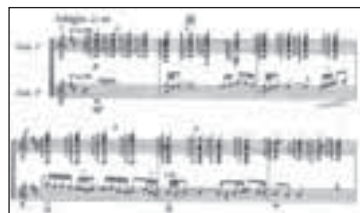
rendant à Paris (1927) il entre à L'École Normale de Musique dans la classe de composition de Paul Dukas, travaille sous sa direction jusqu'en 1932 et devient un des élèves préférés de l'illustre compositeur. C'est à cette époque qu'il fait la connaissance de Manuel de Falla, dont les conseils et l'amitié ont eu tant d'influence sur sa carrière.

Joaquin Rodrigo arrive à Paris avec des œuvres très caractéristiques de son style, comme la *Zarabanda Lejana* (Sarabande lointaine) le *Preludio al Gallo Matinero* (Prélude au coq du matin), la cantilène *Muy Graciosa es la doncella* (Toute gracieuse est la jeune fille). Dès le premier instant le succès du jeune compositeur à Paris est éclatant et décisif.

De retour en Espagne, il obtient en 1934 la bourse "Comte de Carthagène", qu'il conserve exceptionnellement pendant deux ans, pouvant ainsi retourner à Paris où il étudie l'histoire de la musique avec Maurice Emmanuel et Pirro. Il fait plusieurs voyages en Allemagne, en Autriche et en Suisse.

Joaquin Rodrigo s'installe définitivement à Madrid en 1939. Peu après il fait connaître le *Concerto de*

Aranjuez pour guitare et orchestre qui remporte un éclatant succès et le place au premier plan de la musique espagnole. A partir de ce moment les premières auditions de Joaquin Rodrigo constituent de véritables événements pour la critique et pour le public. Les principales étapes de cette brillante carrière, avec le *Concerto d'Aranjuez* sont:



Adagio du *Concerto de Aranjuez*.

Chansons sur des textes castillans, 1941, *Concerto héroïque* pour piano et orchestre, *Prix National* 1942, *Concerto d'été* pour violon et orchestre 1942, *Capriccio* pour violon seul 1945, *Chansons catalanes* 1946, *Les Absences de Dulcinée* pour basse, quatre sopranos et orchestre, *Prix National Cervantes* 1948, *Concerto galant* pour violoncelle et orchestre 1949, *Fantaisie pour un gentilhomme* pour guitare et orchestre 1955, etc.

De plus, Joaquin Rodrigo s'est vu récompensé par plusieurs autres prix, en particulier le *Prix National de Musique* pour l'ensemble de son œuvre (1944).

En 1945, il reçoit la *Commanderie d'Alphonse X le Sage*. En avril 1950, il est élu à l'unanimité membre de l'*Académie des Beaux-Arts de San Fernando*. En juillet 1953, il reçoit la *Grande Croix d'Alphonse X le Sage*.

Pendant ces dernières années, Joaquin Rodrigo a fait plusieurs tournées en Angleterre, en France, en Italie, en Amérique latine, en Turquie et en Grèce. Il est considéré comme un des compositeurs contemporains les plus éminents.

Joaquin Rodrigo a dominé extraordinairement tous les domaines de la création musicale.

On peut affirmer que jamais un musicien espagnol n'a occupé cette position centrale dans la vie culturelle espagnole. Joaquin Rodrigo est mort à Madrid le 6 juillet 1999. ■

F. Herrera et M. Weber

Bibliographie:
Guitare et Musique, 1960, Paris

A ne pas manquer: le "Coup de Chœur" de Conches

Comme vous le savez, la fourmi dit à la cigale:
«Vous avez chanté tout l'été...».

Eh bien sachez que notre chorale, elle, chante durant toute la période scolaire et se réjouit d'entendre votre voix parmi les nôtres, si vous le désirez. Notre chœur s'est mis à battre il y a bientôt 10 ans, pas loin de chez vous! Il est né tout simplement de l'envie essentielle de chanter ensemble.

Avez-vous du plaisir à chanter à vélo, dans votre maison, ou quand "bon vous chante"?

Alors, notre chorale est là pour vous. Vous pouvez nous rejoindre débutant, amateur ou déjà chanteur. **Nous partageons un même plaisir: égrainer des chansons connues ou en découvrir de nouvelles.** Quelle agréable détente hebdomadaire: une fois par semaine, lâcher notre quotidien et entonner avec d'autres personnes des sons multiples et divers.

Depuis sa création, le Coup de Chœur de Conches chante un répertoire varié et dynamique. Nous chantons de tout et pour tous. Nous invitons toutes personnes, "cigales ou fourmis" bien sûr, à nous rejoindre sans autre; pas de *Dorémi* requis.

Venez tout simplement passer d'agréables moments les mardis soirs de 20h30 à 22h00 à la salle de la Colomba attenante à l'école primaire de Conches.

Comment chanter avec nous?

C'est très facile! Il vous suffit de venir à la rentrée scolaire, un mardi et/ou de prendre contact avec:

Nicole Bordier: tél. 022 311 50 42 • e-mail: nbordier@bluewin.ch
ou Patricia Tosi: tél. 022 789 03 28.

Le Chœur des Trois-Chêne



Messieurs, aimez-vous chanter?

Le Chœur des Trois-Chêne n'attend que vous!
Nouveau directeur = nouvelle dynamique!

Répétitions tous les mardis soir
à la salle de réunion de l'école
de la place Favre (de 20h15 à 22h00)

Vous serez les bienvenus!!!
(les dames aussi...)

Même ceux qui ne lisent pas la musique.

Renseignements:

Jean-Pierre Deflon (président): 079 304 80 25

Thierry Perrenoud (directeur): 076 479 60 10

www.choeur3chene.ch

Groupe folklorique Notre Genève

Vous aimeriez chanter E. Jaques-Dalcroze, P. Kaelin, J. Bovet, F. Leclerc, C. Boller, G. Moustaki, G. Doret **et/ou danser** des danses folkloriques de la Suisse soit: marche, valse, polka ou mazurka, possible par tous et sans formation préalable?

Qu'attendez-vous pour nous rejoindre?

Répétitions tous les mercredis
au local communal:

Groupe folklorique **Notre Genève**
Place du Gothard 13 à Chêne-Bourg.

Pour tout renseignement complémentaire:

tél. 022 349 65 61 - e-mail: lgootjes@gmail.com



Une musique universelle

Entretien avec Bianca Favez, violoniste, professeur à l'Accademia d'Archi, violon solo à l'Orchestre du Collège et à celui des Trois-Chêne et avec Vincent Thévenaz, organiste titulaire à Chêne, professeur à la Haute école de Musique de Genève.

Vous venez de sortir "Le chant de l'âme, dialogues avec le Ciel", un disque de musique classique juive du XX^e siècle. Pourquoi avoir choisi ce répertoire?

Bianca Favez – Pour moi, ce disque constitue une étape sur le chemin de ma vie musicale. Tout d'abord, j'aime énormément le répertoire de la musique juive, même si je suis tombée dessus un peu par hasard. À la fin de mes études de musique classique, alors que j'enseignais déjà, la mère d'une de mes élèves m'a apporté des partitions de musique yiddish. Le coup de foudre a été immédiat et comme en plus, à l'époque, je ressentais un besoin profond de renouveau, je me suis lancée à corps perdu dans ce genre de musique. Par la suite, j'ai commencé à jouer dans des synagogues ou lors de mariages et j'ai beaucoup aimé. Maintenant, je fais partie d'un groupe de musique "klezmer", Hotegezugt. Un autre hasard a voulu que l'on me demande de faire un programme de musique classique juive du XX^e siècle, ce qui m'a paru une évolution tout à fait naturelle.

Vincent Thévenaz – Lorsque Bianca m'a proposé de faire ce disque avec elle, je n'ai pas hésité une seconde. Il m'a semblé que c'était une expérience unique d'allier dans un tel cadre l'orgue au violon. Les intensités et les couleurs de ces musiques vont très bien avec mon instrument. En plus, il



ya le côté spirituel qui lui correspond parfaitement. J'ai la profonde conviction que ce n'est pas le fait que l'orgue soit dans les églises qui le rend proche de la spiritualité, mais bien au contraire c'est le caractère spécifique de l'orgue qui a fait qu'on le retrouve dans beaucoup de lieux de culte. De ce point de vue, il est intéressant de signaler que, depuis le XIX^e siècle, on trouve aussi des orgues dans certaines synagogues. Ce que j'ai découvert dans cette musique m'a totalement fasciné, cet univers qui mêle à la fois le côté spontané et plein d'énergie, au côté mélancolique et émouvant. De plus, le fait de toucher à la fois à la musique classique, au folklore et la possibilité d'improviser m'ont convaincu de me lancer dans l'aventure.

Pourquoi avoir associé violon et orgue?

BF – Ce répertoire existait pour orchestre, mais aussi pour piano seul, pour violon et piano, ou pour piano et orchestre. Mais il m'a semblé tout d'abord, comme le dit Vincent, que le

côté spirituel de l'orgue, correspondait parfaitement à l'esprit de cette musique. De plus, je trouvais que l'orgue pouvait exprimer un ensemble d'émotions qui ajoutait une profondeur exceptionnelle à cette musique.

VT – Il ne faut pas non plus oublier que, dans une certaine mesure, l'orgue est un condensé d'orchestre, ce qui donne un dialogue très coloré entre le violon et mon instrument. Un point de détail intéressant c'est que les possibilités de tenue de sons que l'on peut obtenir avec l'orgue donnent une profondeur que n'a pas, par exemple, le piano.

Nous sommes bien loin de la musique et des musiciens "klezmer" qui allaient de village en village avec leurs instruments sur le dos?

BF – C'est vrai qu'à l'époque on ne voyait guère d'orgue dans ces orchestres. Mais n'oubliez pas que l'accordéon que l'on retrouve dans la musique "klezmer" est un proche cousin de l'orgue, c'est un peu l'orgue du pauvre! Quant à cette musique juive du XX^e siècle, c'est une sorte de cocktail qui réunit à la fois de la musique "klezmer", c'est-à-dire une musique populaire folklorique, de la musique religieuse juive chantée dans les synagogues et de la musique classique.

Quels sont les compositeurs que vous avez choisis?

BF – Nous en avons sélectionné cinq: Maurice Ravel, Joseph Achron, Marc Lavry, Paul Nén-Haïm et Ernest Bloch. Tous ont vécu au XX^e siècle; certains sont juifs, d'autres pas, comme Maurice Ravel. Certaines de leurs compositions sont sérieuses, comme le *Kaddish* de Ravel, d'autres beaucoup plus légères comme les danses hébraïques de Marc Lavry. À noter qu'Ernest Bloch est né à Genève où il a fait ses études avec Emile Jaques-Dalcroze. Ce disque est bâti autour d'un chemin de vie parsemé de joies et de douleurs, d'émerveillement et de désillusions. Prière des morts ou invocation, joie du mariage ou de la naissance, retour sur soi-

même et repentir jusqu'à la joie et la plénitude de l'harmonie retrouvée: voilà quelques-uns des sentiments qui habitent les œuvres musicales choisies, des sentiments qui sont universaux et rejoignent les préoccupations de chacun et notre rapport avec ce qui nous dépasse.

Pourquoi avoir introduit, entre chaque morceau, une improvisation à l'orgue?

VT – La vie n'est pas un long fleuve tranquille, elle nous réserve de nombreuses surprises. Ces improvisations à l'orgue c'est un peu ces surprises de la vie. Elles créent un lien entre chaque œuvre, comme pour accepter la réalité et ses imprévus.

Est-ce que ce sont vos origines qui vous ont poussés vers ce type de musique?

BF – Oui et non! Comme je vous le disais, c'est un peu par hasard que je me suis lancée dans la musique folklorique yiddish. J'ai tout d'abord pensé que c'étaient mes origines roumaines qui m'avaient poussé dans cette direction, car il y avait un lien très fort entre la musique "klezmer" et la musique populaire ou tzigane de Transylvanie. Au point que les musiciens "klezmer" et tziganes jouaient indifféremment dans chacune des deux communautés. Pour s'adapter aux circonstances, ils changeaient simplement de costume. Puis j'ai commencé à jouer dans des mariages juifs et je me suis sentie chez moi. Ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai appris que j'avais des origines juives par une de mes grands-mères.

VT – S'il est vrai que l'une de mes arrière-grands-mères était d'origine juive polonaise, je ne crois pas que cela ait influencé mon choix. Pour moi, ce qui compte, c'est avant tout la spiritualité qu'inspire la musique et qui transcende de beaucoup les différents lieux de cultes dans lesquels je joue. D'ailleurs, pour moi, ce disque n'est pas spécifiquement juif, ni chrétien, c'est un message spirituel délivré par la musique dans lequel chacun peut être accueilli, y trouver son compte. ■

Jean Michel Jakobowicz

Publicité

Ecole de la Guitare
Même sans connaissance du solfège Pierre Meister
 Cours individuels enfants et adultes
 Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement
 25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
 Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoi.ch

Accademia d'archi
 ECOLE DE MUSIQUE
 dès 4 ans et adultes

VIOLON - VIOLONCELLE
CONTREBASSE - ALTO
INITIATION MUSICALE
SOLFÈGE

Tél. 022 751 26 76
www.accademia-archi.ch

On peut se procurer le disque "Le chant de l'âme, dialogues avec le Ciel" dans les endroits suivants:

- **Paroisse protestante de Chêne**, secrétariat: 77, rue de Genève, 1225 Chêne-Bourg
- **Accademia d'Archi**, secrétariat: 153, route de Chêne, 1224 Chêne-Bougeries
- **Très Classic**: 16, rue du Diorama, 1204 Genève
- **Le Ménestrel**: 3, rue des Corps-Saints, 1201 Genève
- **Kaspar Maurer**, luthier: 7, rue Dizerens, 1205 Genève



Festival "Dance is Unity"

Deux collégiennes organisent un festival de danse gratuit pour les habitants des Trois-Chêne et en profitent pour étudier le concept de gratuité pour leur travail de Maturité.

Chaque week-end de l'année, on compte au moins un événement de danse dans notre pays, ce qui permet aux passionnées et aux passionnés de la discipline de se retrouver et d'échanger autour de leur passion. Malheureusement, une grande partie des événements hebdomadaires se voient être payants et, si on compte aussi les frais de transport, on arrive à une somme tout de même importante qui peut décourager certains motivés.

C'est en partant de ces constats qu'Anne-Sophie et Laura ont décidé d'organiser leur propre festival de danse: *Dance is Unity*. Les deux filles, collégiennes et habitantes des Trois-Chêne, ont voulu rompre un peu avec la tradition des événements de danse "fermés" où il n'y a pratiquement aucun public dans la salle hormis les autres danseurs qui attendent leur tour. Voyant cela, dans cet univers où le partage est une valeur fondamentale, les deux jeunes femmes



ont décidé d'axer leur manifestation sur l'ouverture à l'autre, sur la découverte de la danse. Cette initiative s'adresse donc à tous les habitants chénois, enfants, ados et adultes, initiés comme novices qui se mêleront à des danseurs renommés et même de nombreux professionnels.

Laura et Anne-Sophie ont voulu que leur festival se déroule sur toute une journée: «Le matin, on misera sur la découverte: au travers de stages d'initiation, les enfants pourront découvrir une danse de leur choix avec un professionnel. L'après-midi, le but sera de plonger au cœur de la danse grâce au spectacle interactif qui, on l'espère, vous surprendra. Ensuite, on laissera la place à l'échange avec des *battles* de danse. Enfin, ce sera la surprise qui sera à l'honneur avec un spectacle "scène-libre" où professionnels et amateurs se relayeront, avec des chorégraphies ou en *freestyle*, pour la plus grande joie de tous. Tout au long de la jour-

née, les visiteurs pourront aussi visiter une exposition de photos sur le thème de la danse réalisée par divers photographes qui ont su, chacun à leur façon, mettre en avant ce domaine fantastique.»

On pourrait croire que l'organisation d'un tel événement pourrait mettre en péril la carrière estudiantine de nos deux jeunes, mais pas du tout. Celles-ci ont même réussi à jumeler leur festival avec leur travail de maturité... qui se fera sur le thème de la gratuité! Ainsi, au travers de cette expérience, elles découvrent ce que veut vraiment dire le mot "gratuit" et ce que cela engendre en coulisses pour garantir cette gratuité aux visiteurs. Et d'après elles, ce n'est vraiment pas simple!

Voilà une jeunesse innovante et pleine d'ambitions comme on l'aime. Alors, souhaitons-lui que *Dance is Unity* soit le premier festival d'une longue série!

Romain Wanner

Dance is Unity - 19 octobre 2013

Programme

Dès 9h00, Maison de Quartiers de Chêne-Bourg

Stages gratuits d'initiation pour enfants avec des professionnels de danse. Douze stages, présentant une danse différente dans la matinée, chaque fois trois en simultané d'une durée d'une heure chacun (20 participants maximum par stage). Il est conseillé aux parents d'amener les enfants intéressés dès 9h00, afin de pouvoir les inscrire au stage désiré car les inscriptions seront prises sur place uniquement.

Dès 13h00, animation devant la Salle Point Favre (Chêne-Bourg)

13h30: spectacle interactif de danse suivi par des *battles* (règles exhibition)
19h30: repas offert par la Maison de Quartiers de Chêne-Bourg
20h30: spectacle "Scène-libre"

Mise à disposition de la scène pour ceux qui veulent faire partager leurs expériences de la danse. Amateurs bienvenus.

RW

Bien-être et dynamisme par la conscience corporelle et le mouvement

"Nafas Danse – expression de l'être" propose de nouveaux cours animés par Markanda Imhof, professeur de danse, danse-thérapeute agréée ASCA, professeur de yoga, formée à la méthode Abdologie APOR de Gasquet.

Danse créative et conscience du mouvement dansé

La représentation que nous avons de notre corps conditionne largement notre façon de bouger et de danser.

En alignant notre posture par le ressenti, les représentations imaginées (ideokinesis), la respiration, nous pouvons relâcher toutes les tensions parasites et libérer l'énergie au profit de la créativité et de l'expression. Retrouver consciemment notre centre, notre axe et notre enracinement rendra notre danse plus spontanée et plus authentique et se répercutera aussi sur notre harmonie intérieure.

Portées par le rythme, nous entrons alors dans la danse et pouvons nous exprimer librement dans une structure guidée, avec intégration progressive des mouvements fondamentaux de la danse égyptienne.

Danses d'Egypte: atelier chorégraphique

Réservé aux élèves danseuses avec quelques années d'expérience.

Nouveau à Chêne-Bourg: Abdotonic - les abdominaux autrement

Renforcez vos abdominaux et tonifiez votre silhouette avec l'Abdologie méthode "APOR de Gasquet"

Bénéficiez de cette approche scientifique et globale du renforcement abdominal, développée par le Dr. Bernadette De Gasquet, qui prend en compte

Nafas



l'abdomen dans sa globalité et le situe dans l'ensemble du corps et des fonctions vitales.

Contrairement aux exercices couramment proposés, qui ne sollicitent que les muscles antérieurs, tassent les vertèbres lombaires et provoquent une poussée sur les organes abdominaux, le gainage abdominal en profondeur réalisé par l'Abdologie® méthode "APOR de Gasquet" (exposée dans le livre au titre provocateur "Abdominaux, arrêtez le massacre") évite ces problèmes en mettant l'accent sur:

- L'étirement de la colonne vertébrale dans le respect de ses courbes naturelles
- La libération du diaphragme pour permettre une respiration physiologique
- Un travail sur l'expiration et la prise en compte du périnée pour éviter l'hyperpression abdominale

Les postures vont des plus élémentaires avec l'acquisition des notions de base et de conseils pour la gestion des efforts dans la vie quotidienne, aux plus exigeantes et plus subtiles selon les possibilités des participant-es.

Cours accessible à tous (femmes et hommes), indépendamment de l'âge et de la condition physique. Les exercices sont particulièrement adaptés en période postnatale.

Etes-vous certain d'avoir toutes les pièces pour votre puzzle?

Rien de plus rageant que de faire un puzzle et de constater qu'à la fin il manque des pièces! C'est frustrant; ça empêche surtout d'avoir une vue complète et laisse un goût d'inachevé!

Pour pouvoir aujourd'hui découvrir petit à petit et comprendre le monde dans lequel nous vivons, il nous faut, comme pour un puzzle, assembler au fur et à mesure de la vie toutes sortes de pièces aux formes et aux couleurs différentes.

La société occidentale actuelle n'est plus liée comme par le passé aux Eglises chrétiennes; c'est une évidence, mais peut-on pour autant se passer de toute référence religieuse? Une pièce demeure essentielle pour comprendre le monde dans lequel nous évoluons, c'est celle de nos traditions, de notre culture chrétienne, d'une certaine connaissance de la Bible. Sans cette pièce-là, que l'on soit croyant ou non du reste, il est impossible de comprendre la géographie, l'histoire, l'art, la littérature, les relations internationales et j'en passe.

Que vous soyez pratiquant ou non, n'oubliez pas de donner à vos

enfants cette pièce importante d'une connaissance de notre culture chrétienne pour leur bonne compréhension du monde. Faut-il le rappeler: aucun enseignement, ni information de ce type n'est donné dans le cadre de l'école!

C'est pourquoi notre paroisse organise pour les enfants de tous les âges des rencontres où on leur fera découvrir dans une ambiance détendue et ouverte d'esprit les grands textes de la Bible, les plus importantes fêtes chrétiennes et leur signification pour les croyants.

Il y en a pour tous les âges dès 3 ans et à des horaires variés:

Un groupe d'Eveil à la foi (3 à 8 ans), différents groupes pour les 5, 6 et 7P, un groupe pour les 8P ainsi qu'un groupe pour les jeunes du cycle. Certains groupes se réunissent durant la pause de midi d'autres l'après-midi, sans oublier de dire que tous les dimanches durant le culte, des activités sont prévues pour les enfants.

Impossible de vous donner ici tous les détails, mais nous vous encourageons à nous demander plus d'informations. Vous pouvez le faire

en téléphonant au 022 348 93 56 ou par courriel à secretariat.chene@protestant.ch. Vous pouvez aussi consulter notre site www.protestant.ch/direct/chene; il vous donnera toutes les indications sur les nombreuses activités que propose notre paroisse. Venez voir: vous serez surpris! Il y a de la vie à la paroisse!!!

N'oubliez pas de donner à vos enfants toutes les pièces dont ils ont besoin!

En nous réjouissant de vous rencontrer, nous souhaitons à chacune et à chacun une excellente rentrée. ■

Pour l'équipe des pasteurs,
Emmanuel Fuchs

40 ans du centre protestant de Chêne-Bourg

La paroisse de Chêne sera en fête le dimanche 13 octobre à l'occasion des quarante ans du centre protestant de Chêne-Bourg!

La journée débutera à 10h00 par un culte de reconnaissance pour ces 40 ans de présence à Chêne qui réunira les familles, les anciens et les nouveaux utilisateurs du centre. Après l'apéritif servi sur le parvis, un repas communautaire (inscription recommandée) vous attendra dans la grande salle à 12h30. Il sera suivi par un concert de la chorale.

Vous aurez aussi l'occasion de chiner aux "Petits Bonheurs", de faire votre marché, et également de découvrir ou de vous remémorer quelques moments et événements qui ont jalonné ces 40 ans, en regardant les panneaux qui vous présenteront différents aspects de la vie paroissiale.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer ce jour-là!

Mémoire des Trois-Chêne

Dans ce numéro, nous publions une photo de classe issue des archives de M. Emile Biedermann. Il s'agit de la volée 1944-1945 de Mme Gascard, enseignante à l'école enfantine de Chêne-Bougeries.

Si vous avez des témoignages à nous communiquer, n'hésitez pas à nous les envoyer par courriel (lechenois@bluewin.ch) ou par courrier à l'adresse de la rédaction, case postale 145, 1225 Chêne-Bourg. ■

K. Lorenzini



Thônex rend hommage à la mémoire de Gaston Desclouds, abbé, curé et résistant

Il est des femmes et des hommes apparemment ordinaires, qui furent discrètement des outsiders extraordinaires. Ils peuvent facilement être effacés par le temps. Cependant, tandis que certaines sciences sauvent les vies d'individus anonymes, certains écrits sauvent parfois les morts, c'est à dire leur mémoire, transmettant des pans restés discrets et *a posteriori* extraordinaires de l'histoire de la collectivité. Que nos traditions transmettent les histoires d'individus bien réels, ou celles d'archétypes servant de modèles ou contre-modèles, nous nourrissons alors les racines qui participent à la solidité des valeurs et à la solidarité du genre humain. Ainsi, pour renouveler le terreau fertile de notre avenir, a été désormais officiellement ajouté au terroir thônésien le parcours truculent du désormais célèbre Gaston Desclouds.

Un joyeux anniversaire

Les frasques de celui qui fut curé de Thônex durant 40 ans lui avaient déjà valu une éponymie avec le chemin du Curé-Desclouds, et même tout un quartier. Un nouveau pas a été franchi cette année à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de son décès, par la pose dimanche 16 juin 2013 d'une plaque honorifique et commémorative sur la façade de l'église Saint-Pierre de Thônex. À la sortie de la messe, une foule mêlant fidèles et laïques chénois, invités par le Conseil administratif de Thônex, les paroisses de Saint-Pierre et Saint-François de Sales, et la famille de feu l'abbé Gaston Desclouds, s'est réunie sur l'esplanade de l'église pour une cérémonie officielle tout aussi conviviale que l'apéritif qui a succédé, faisant honneur à la jovialité généreuse de l'ancien curé.

Qui plante du chou, récolte du chou

Son parcours, qui a marqué les esprits au-delà des limites de la paroisse et de la commune, est déjà évoqué durant la messe. En ce dimanche, la petite église est pleine d'une richesse d'âges et de cultures pilotée par deux enfants de chœur sur fond d'un tableau représentant le curé. Comme le souligne l'homélie, beaucoup de fidèles sont venus pour l'événement, certains ayant été les témoins de l'activité du curé au sein de la paroisse. Gaston Desclouds a très visiblement marqué. Le "voyou des Pâquis" au verbe haut possédait une présence forte, mais aussi une grande intériorité et générosité cachées par une intelligente



discretion. Pâquisard d'origine, formé au séminaire de Marseille, il fut éclairé par une charité qu'il témoigna aux plus faibles et opprimés. La cérémonie a été ainsi conclue par une invitation à se comporter au quotidien comme cet homme d'église qui, non sans rappeler un autre célèbre exemple, «partout où il passait il faisait du bien».

Contributions de la commune et de la paroisse

Une cérémonie officielle et laïque a suivi à 11h30 sur l'esplanade de l'église. Un soleil souriant a été la toile de fond de l'habit taillé au curé par les discours successifs de M. Philippe Decrey, Maire de Thônex, de M. Luc Magnenat, président du Conseil de paroisse, du Dr Ivan Nemitz, l'un des petits neveux de l'abbé, et de Mme Marie Claire Chenu, témoin des aventures rocambolesques qui ont marqué la commune d'accueil de ce dernier.

Déjà l'atmosphère n'avait plus rien de pontifiant lorsque M. Decrey a commencé par évoquer son service de messe aux côtés du Père Gaston, qui le sortait même de l'école sans attendre l'aval de la maîtresse à l'occasion d'événements heureux ou malheureux. Le ton de la plaisanterie est revenu au discours pour exposer les raisons de l'hommage: non seulement l'implication du curé pour sa paroisse, notamment pour les scouts, mais aussi de l'homme durant la Seconde Guerre mondiale. Ce point a été repris par M. Magnenat, témoignant de la part importante du rôle de citoyen de Gaston Desclouds.

C'est cette partie de sa vie notamment qui fit naître l'idée de laisser une trace tangible de son passage dans la paroisse et la commune, dépositaires de sa mémoire: le petit neveu du curé, le Dr Ivan Nemitz, initia le projet d'une plaque commémorative suite à ses recherches et publications sur l'homme que fut son grand oncle, projet qui fut accueilli avec bienveillance et dynamisme par la commune, puis par la paroisse reconnaissante.

La grande famille du curé

M. Ivan Nemitz a donc pris la parole en son nom et en celui d'un arrière-petit neveu, le Dr Michel Nemitz. Après avoir évoqué d'inédits souvenirs personnels, il a résumé pour l'assistance la biographie de Gaston Desclouds qu'il a lui-même publiée*: celle d'un ado hal-térophile qui commence par un apprentissage de commis de régie et

les voies de Dieu étant impénétrables, est ordonné prêtre en 1921, pour être d'abord vicaire de paroisse aux Eaux-Vives, puis curé de Thônex en 1923, à 31 ans. Ce Pâquisard n'a jamais eu la langue dans sa poche: «Ta gueule! ma mère, elle est con-

cierge aux Pâquis!», s'est-il écrié lors d'un meeting à l'époque de la Genève rouge en entendant taxer les représentants du capital et les curés de fils de riches.

Sa gouaille cachait une charité immense, et les événements vont en faire un Robin des Bois de Thônex: à côté de sa cure, il est aumônier à Bel-Air, fonde les premières troupes d'éclaireurs catholiques à Genève, dont la caisse et celle de la Conférence de St Vincent-de-Paul étaient

financées notamment par une contrebande transfrontalière de menues marchandises, beurre, pipes de St-Claude et graines de petits oignons, qu'il mène à bien grâce à sa fidèle chienne dressée pour signaler les patrouilleurs. Les moyens et réseaux qu'il développa allaient sans le savoir lui servir pour lutter contre le nazisme. Lorsqu'éclate la guerre de 39-45, il s'engage au péril de sa vie pour aider les femmes et les hommes persécutés et le Maire le nomme comme responsable du groupe autonome de défense, dont chaque commune devait se doter dans la lutte contre la 5^{ème} colonne. Dès novembre 1942, il collabore sous le surnom d'Abraham avec l'Antenne genevoise du Service de renseignements de l'Armée suisse. Cette tournure imprévue des événements lui a valu d'être cité par plusieurs auteurs: Marek Alter, Nicole Giroud, Gilbert Ceffa, Jacques Baynac, Guillaïn de Bénouville ou encore Linore Yagil, et il reçoit après la libération la "Médaille de Chevalier de la Reconnaissance française" pour son aide à la résistance.

Les souvenirs de paroissienne de Mme Chenu ont ramené l'assistance à la verdure de l'abbé. Après la lecture d'un poème évocateur "Petite histoire de mon curé" écrit par Bernard Berthet, elle a souligné le caractère persévérant, créatif et courageux d'un curé attaché à la jeunesse. Il lui inculqua des valeurs qu'il inscrivit durablement dans les esprits grâce aux aventures des camps d'étés des troupes d'éclaireurs catholiques au bord de la Méditerranée durant l'entre-deux guerres! Un attachement qu'il témoignait aussi à sa chorale et ses enfants de chœur. Car c'est encore sur son initiative que furent fondés la Chorale paroissiale, Les Fleurettes, l'Union des Hommes et l'Union féminine, et la première section de la caisse maladie Chrétienne sociale dont il assura la présidence.

La fin de l'intervention touchante de Mme Chenu est interrompue par une volée de cloches, le hurlement à la mort de quelques chiens et des rafales soudaines de vent faisant vrombir le micro... on dirait que le curé n'a rien perdu de son humour! ■

Clarisse Miazza

* "Gaston Desclouds – une vocation, un sacerdoce, un engagement social, un résistant, ou la vie d'un curé hors norme".

«C'était l'ami des gosses
Une vraie prédilection
Taillé comme un colosse
Mais tout plein d'affection»

«Sachez-le Monseigneur
Ça je vous le proclame
Dieu n'avait pas le cœur
À inventer les douanes»



La Primaire - Exposition du 28 septembre au 13 octobre 2013

Trois approches très différentes

C'est toujours avec un pincement au cœur que les responsables de la galerie se disent qu'une nouvelle saison se tient aux portes. Mais c'est aussi une fois de plus l'occasion d'entrer en contact avec d'autres artistes, de découvrir de nouvelles approches de la réalité. Formule "passe-partout"? Oui et non. Elle dit en tout cas quelque chose de ce qui se fait lorsqu'un artiste est au travail. Approche de la réalité, cela peut vouloir dire approche des objets, des êtres humains, de la

nature, de la lumière, des couleurs que l'artiste cherche à capter dans leurs secrets et non pas pour les reproduire tels quels. Cela peut aussi signifier l'approche des matériaux avec lesquels l'artiste travaille et, plus intérieurement, s'approcher de la réalité qui se trouve en lui-même et qui ne peut s'extérioriser que par l'œuvre artistique.

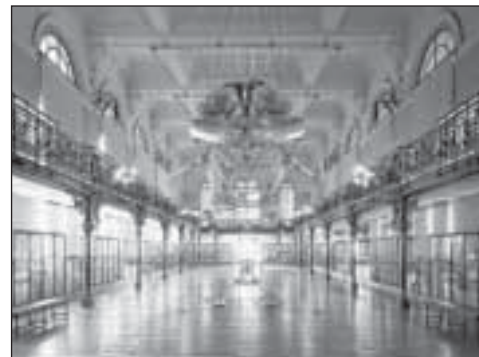
Capter les secrets de la nature et de certains lieux privilégiés, cela pourrait décrire le travail de **Michèle Maury-Moynier**. Cette femme énergique, active dans bien des domaines, fidèle en cela à des personnalités de sa famille, sait aussi se mettre à observer calmement un paysage, un monument telle une fontaine, un bouquet de fleurs, un lieu proche et familier. De l'émotion ressentie dans cette observation naissent des tableaux d'une belle fraîcheur, aux couleurs tendres. Peinture à l'aquarelle effectuée d'abord pour le plaisir de l'artiste, croyons-nous, mais qui sait communiquer au spectateur quelque chose de profond, d'intense même. Un contact se crée, par familiarité, par émotion semblablement ressentie.



Affronter – amicalement – **Alain Pittet** et ses œuvres, c'est une expérience fort différente, difficile à cerner avec des mots. Est-ce un constructeur? Un compositeur, certes pas avec des notes musicales, mais avec des matières? Une exposition précédente, en ville, portait le titre "exercices exploratoires". Et les titres de ses œuvres prenant pied aussi bien dans l'anglais que dans le grec ou le latin nous entraînent effectivement dans des lieux à explorer. Formellement, ce qui prime est un goût pour la rigueur, pour la géométrie du carré et du rectangle, placé, celui-ci, tantôt à la verticale, tantôt à l'horizontale. Ces surfaces géométriques deviennent le lieu, le champ, le sol ou le mur d'une construction, faite de préférence à partir de pages de livres choisies parmi des milliers et ayant subi les atteintes des mains de tant de lecteurs et lectrices, mais aussi de l'humidité et de la vermine. Ajustées, casées comme dans des boîtes, ouvertes ou empilées. «Les vieux écrits, par la texture du papier, le caractère d'impression, leur âge ou encore leur apparence, sont des témoins qui nous racontent une multitude d'histoires...» Ici, nous tenons sans doute les mots clés, celui d'histoires et celui de témoins. Les matières et les constructions géométriques s'animent, parlent, racontent, invitent à l'échange. Aux spectateurs et spectatrices d'aller en exploration!



Un brin plus accessible, plus familière, nous paraît l'approche de la réalité dont témoignent les travaux du photographe **Philippe Troesch**. Qu'on ne s'y méprenne pas, toutefois, en lisant les mots "accessible" et "familier". Qui n'a pas déjà entendu, devant une exposition de photographies, cette formule hautaine: «... mais moi aussi je peux faire des photographies comme ça!» Les images que présente Philippe Troesch à La Primaire, des photos en noir et blanc, pourraient bien venir contredire cette formule. Elles sont le fruit non seulement d'une longue expérience de prises de vue, mais encore d'une réflexion sur ce qu'est la photographie. «... une façon alternative de décrire le monde», «c'est une vérité, vue sous un angle précis, à un moment précis, sous un éclairage précis». On voit bien: ce qui est au centre, c'est le choix d'un photographe, et c'est le fait de pouvoir réunir, pour saisir son "objet", au moins trois



facteurs: un angle, un moment, un éclairage. Pour la série de photos de cette exposition, Philippe Troesch s'est concentré sur des scènes de rue et sur des photos d'architecture comprenant, en partie, des édifices bien connus, mais captés selon l'idée exprimée ci-dessus.

Une nouvelle saison s'ouvre donc pour La Primaire, qui sera d'ailleurs mémorable. On ne peut que se féliciter de voir cette ouverture se faire par les œuvres de ces trois artistes.

Flurin M. Spescha

Galerie La Primaire

Exposition du 28 septembre au 13 octobre 2013
(1^{ère} exposition de la saison 2013-2014)

Michèle Maury-Moynier, aquarelles

Alain Pittet, collages

Philippe Troesch, photographies

Vernissage "café-croissant":

samedi 28 septembre de 9h00 à 12h00

Dimanche 29 septembre à 17h00

Heure musicale

Alexandre Launay, piano

Entrée libre, chapeau à la sortie

La galerie est ouverte:

les samedis et dimanches de 14h30 à 17h00, les mardis de 18h00 à 21h00
ou sur rendez-vous avec l'un ou l'autre des artistes

Galerie La Primaire

Chemin de la Colombe 7 • 1231 Conches • tél. 022 347 03 18 (heures d'ouverture)

www.galerielaprimaire.ch

Bus 5 arrêt Malagnou et/ou Vallon ou bus 8 arrêt Conches

Jean-Didier Bauer, marin chênôis

Des livres, il en a écrit une bonne douzaine, certains parus deux fois, parfois trois. Déconcertant! Posons-lui, du coup, des questions déconcertantes.

Que regardez-vous toujours?

L'eau, quelle qu'elle soit. Les rivières, les fleuves – j'ai été mousse sur le Rhin – les lacs – je garde un souvenir ébloui de celui de Neuchâtel où je suis né – les mers et les océans. J'ai obtenu mon brevet de capitaine à trente ans puis, après être passé par l'industrie et remis sur pied des entreprises en difficulté un peu partout, j'ai retrouvé les activités maritimes et suis devenu capitaine au long cours. J'ai partagé mon temps entre la navigation et l'écriture.

J'ai l'air d'écrire beaucoup mais mon dernier livre "A la source de notre créativité" paru aux Editions Mélibée, m'a bien coûté 6 ou 8 ans de réflexion.

Et que lisez-vous?

Un peu tout! Cela va d'Agatha Christie à Chateaubriand.



Depuis le mois de mai, vous êtes titulaire du prix Ecume de Mer pour votre roman "Une bouteille dans chaque port". Nous avons parlé dans "Le Chênôis" de ce livre évidemment réédité.

Cela me fait plaisir...

C'est tout ce que dira cet auteur remarquable et modeste qui, après avoir connu toutes les mers du monde, s'être fixé un certain temps à Hong Kong, appris le chinois en plus d'autres langues, pense et écrit à Chêne-Bougeries.

Liliane Roussy

LE FOYER DU VALLON
(EMS POUR PERSONNES ÂGÉES AVEUGLES OU MALVOYANTES)
Route du vallon 16, 1224 Chêne-Bougeries

Présente
l'Association d'Artisans



Les



Erables



diverses
Techniques



Exposition du 2 septembre au 31 octobre 2013
Vernissage le 12 septembre de 17 h à 19 h
Ouverture : tous les jours de 10 h 30 à 17 h 30

Œuvres de:

JUAN ABREU • ANTONIO ALVARADO • JANINE ARTHUR • GLORIA AVILA • FRANCIS BACON • UTE BAUER • JOSÉ BEDIA • FREDERIC BERGER • CATHERINE BOLLE • THIERRY BOURQUIN • MARIE-HÉLÈNE BRANDT • SAMI BRISS • JACQUES BUSSE • ALEXANDER CALDER • JORGE CAMACHO • EDUARDO CHILLIDA • FRANKLIN CHOW • ROBERTO CIACCIO • BRIGITTE CRITTIN • LILIAM CUENCA • GIORGIO DE CHIRICO • BERTRAND DORNY • MARCEL DUCHAMP • AXEL ERNST • MONIQUE FLOSI • FRANCISCO FARRERAS • AMADEO GABINO • CLAUDE GARACHE • ENRIQUE GAY GARCIA • ALBERTO GIACOMETTI • VICTOR GOMEZ • AGNIESZKA GORLA-BAJSZCZAK • LUC JOLY • MARIE-DOMINIQUE KESSLER • WIFREDO LAM • RA'ANAN LEVY • SEBASTIAN MATTA • JOAN MIRO • CHARLES DE MONTAIGU • MICHEL MURAOUR • KOUJI OCHIAI • DORIS PACHE • ALFREDO PARIS • PABLO PICASSO • ALEGRIA POLIT • GIANCARLO POZZI • PAUL REBEYROLLE • AVELINO RIOS • BARUJ SALINAS • CATHERINE DE SAUGY • OLGA SINCLAIR • CRISTINA STEIN • ROBERTA SUTHERLAND • RUFINO TAMAYO • ANTONI TAPIES • GÉRARD THALMANN • TIMER (GRAFFITI) • GÉRARD TITUS-CARMEL • MANUEL TORRES • CYBÈLE VARELA • PIERRE VOGEL • ANNE WALKER • ANGELICA YULNER • ZAO WOU-KI

EDITART

REGARDS CROISÉS

PEINTURES | GRAVURES | LIVRES D'ARTISTE
SCULPTURES | CÉRAMIQUES



Vernissage
le mardi 10 septembre 2013 dès 18 h

CERCLE DES AMIS D'EDITART
EXPOSITION DU 10 AU 29 SEPTEMBRE 2013

ESPACE NOUVEAU VALLON
6, Route du Vallon • Chêne-Bougeries • GENEVE

Les conseils de  Centre global d'information pour les familles - info@genevefamille.ch - 022 7524112

Brochure Genèvefamille, le couteau suisse des parents

Les vacances sont terminées, l'automne est déjà là. Pour bien commencer la rentrée, la brochure Genèvefamille vous accompagne dans votre quotidien. Répertoire d'adresses, la brochure est utile à tous, à tout moment. Isabelle Henzi, directrice de Genèvefamille, nous invite à la feuilleter et à découvrir la mine d'informations qu'elle recèle.

Le saviez-vous?

En 2012, le cabinet Mercer* a classé Genève, huitième ville au monde la plus agréable à vivre. Cette enquête annuelle compare l'environnement politique, économique, socioculturel, les services publics, médicaux, les transports, les loisirs, le logement. Découvrir la qualité de vie du canton de Genève, c'est aussi savoir où s'adresser quand vous en avez besoin. C'est la raison d'être de la brochure *Genèvefamille*. Editée tous les deux ans à 30'000 exemplaires, elle est offerte aux parents par les maternités du canton, les cabinets de pédiatrie, les sages-femmes. Elle est également diffusée sur les principaux salons visités par les parents: Baby Planet et Salon Junior. A l'intérieur, plus de 1'500 adresses utiles dans le canton de Genève: garde d'enfants, écoles privées, garderies bilingues, camps de vacances, etc.

Relais d'information

Pour Isabelle Henzi de Boissoudy, directrice de *Genèvefamille*, la bro-

chure est le parfait complément du site www.genevefamille.ch: «Elle permet d'avoir sous la main, toutes les adresses des spécialistes quand on n'a pas le temps d'allumer l'ordinateur». Cette mère de trois enfants sait de quoi elle parle! «De plus, de nombreux intervenants travaillant dans le domaine des services aux familles (camps de vacances, bébé-nageurs, club de gym ou de foot...) n'ont pas de site internet. La brochure *Genèvefamille* relaie leurs services, leur offre une visibilité», rajoute-t-elle. Engagée dans l'action depuis 2001, date de création du site internet, Isabelle Henzi de Boissoudy est convaincue que la circulation de l'information destinée aux familles, est un défi majeur de la politique familiale aujourd'hui.

Tout y est!

Depuis sa première parution en 2011, la brochure *Genèvefamille* recense l'ensemble des adresses du monde associatif, des services pratiques et utiles aux parents: santé,

garde d'enfants, prévention sociale, école, endettement, éducation, vacances pour enfants et jeunes, contraception. Remise à jour régulièrement, elle concerne non seulement les parents mais aussi tous les acteurs qui sont à leur contact pour les aider dans toutes les facettes de la vie familiale. Dans la brochure également, des textes qui éclairent des points importants, comme l'autorité parentale. Au total, ce sont 112 pages d'informations essentielles conte-

nues dans la nouvelle édition 2013-2014. A noter qu'il existe une version pour les familles vaudoises. Offerte à tous ceux qui en font la demande, la nouvelle édition est disponible dès la mi-novembre 2013, alors, n'hésitez pas à la commander sur le site www.genevefamille.ch! ■

François Jeand'Heur

* <http://www.mercer.com/qualityofliving>

Quelques bonnes adresses près de chez vous

Genèvefamille - Genèvefamille - Informations pour les parents
Tél. 022 565 26 83 - www.genevefamille.ch

Ecole des Parents de Genève

Soutien à la parentalité, activités parents enfants
Rue de la Servette 91 - 1202 Genève - Tél. 022 733 12 00
www.ecoledesparents.ch

Centre social protestant de Genève - Consultation couples et parents
14, rue du Village-Suisse - 1211 Genève 8 - Tél. 022 807 07 00 - www.csp.ch

Publicité

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima
sont à votre entière disposition pour

- Pressing
- Blanchisserie
- Retouches
- Rideaux – voilages
- Tapis
- Daim – cuir – fourrures

Travail artisanal soigné effectué
par des professionnels

Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

1, rue de Genève (face au cinéma Forum)
Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg



Durlomann SA
Installations thermiques & Energie renouvelable

Installation | Renovation | Entretien | Dépannage
24h/24

- 36, rue Peillonex
1225 Chêne-Bourg
- T: 022 348 18 03
- F: 022 348 60 51
- E: info@durlomann.ch

www.durlomann.ch



Chanaz, c'est quoi? c'est où?

Le 5 juin, les Aînés Solidaires de Thônex se retrouvaient, pour le premier jour ensoleillé du printemps, avec leur bonne humeur habituelle. Départ avant la ruée des travailleurs, les 50 ex papotaient dans le car Buchard et c'est tout fringants qu'ils dégustaient le café à la Brûlerie de torréfaction de Chanaz.

La vieille cave du XV^e siècle réhabilitée en brûlerie nous permet de voir une démonstration commentée de torréfaction à l'ancienne. On a pu découvrir et sentir tout l'arôme du café. Belle terrasse, beau paysage, charmant village des XV^e et XVI^e siècles, avec ses ruelles en pente, quelques boutiques et le soleil réchauffant les corps et les cœurs.

Maintenant, vous savez ce qu'est Chanaz, mais c'est où?

A environ 70 km de Thônex, ce village embarcadère du canal de Savières est situé entre le lac du Bourget (c'est le plus vaste – 18 km – et le plus profond – 145 m – des lacs français) et le Rhône, en Chautagne.

A 10h15, nous prenons le bateau électrique à aube qui permet la navi-



gation sur le Haut-Rhône. Dans ce cadre romantique par excellence, les plaisanciers d'un jour profitent de la tranquillité, des splendides paysages et de l'humour du Capitaine Jean qui prendra la toque de Chef pour un repas gargantuesque à midi.

Aller/retour sur le canal et le nord du lac du Bourget jusqu'à la statue de "Lamartine", grand poète lyrique et l'un des premiers initiateurs du romantisme en France. Vous pouvez relire "Le Lac".

Retour en pleine forme au port où nous prenons le car avant de boire

un demi et monter à la Ferme du Bulle qui surplombe Chanaz. Le caveau accueillant nous attend pour une dégustation de vins de Savoie d'un vigneron de Chindrieux: Thonet! Tiens, coïncidence voulue par l'organisateur.

La grande diversité de paysages et de terroirs, la découverte du patrimoine nous ont donné faim.

Alors là, on est servi, dans les deux sens du terme! La salade savoyarde précède soit le poulet aux écrevisses (certains n'avaient jamais mangé de ces petites bestioles et,

surtout, ils ne savaient pas comment s'y prendre), soit le Lavaret (nom vulgaire du *Coregonus Lavaretus*, poisson téléostéen très blanc à la chair estimée), une sorte de fêra uniquement pêchée dans le lac du Bourget. En accompagnement, un vrai gratin dauphinois. Puis, fromage blanc ou sec, avant la tartelette aux framboises ramassées sur place. Vins bus, avec modération naturellement, avant le café. Merci à Annie et à son équipe efficace!

L'après-midi, on descend jusqu'au dernier des trois moulins du XIX^e siècle. Avec sa roue à augets de 6,30 m de diamètre et sa réserve d'eau de quelque 2'000 m³, le moulinier écrase les noix et nos narines apprécient les vapeurs odorantes. La tradition se perpétue avec les bonnes huiles de noix et de noisettes.

Nez, yeux, bouche ravis et pleins de saveurs, le cœur heureux de cette belle journée, nous quittons cet environnement de qualité, où l'eau, la montagne et la nature se marient agréablement.

Le G.O. Roger's

Les résidents, la direction et le personnel ont le plaisir de vous annoncer la vente annuelle du

Foyer du Vallon

EMS pour personnes âgées aveugles ou malvoyantes • 16, route du Vallon • 1224 Chêne-Bougeries

le mercredi 2 octobre 2013 de 10h00 à 18h00



Tous les stands traditionnels, dont certains très alléchants, vous attendent ainsi que des surprises et même de bonnes affaires.

Un marché, des fleurs, des fruits.... sans oublier le beau stand confectionné et garni par les pensionnaires, ainsi que l'espace "Brocante", "La Farfouille", le stand d'habits de 2^{ème} main et la caverne d'Ali Baba.

D'ores et déjà, vous pouvez vous réjouir d'un jour sans cuisiner.

Deux possibilités vous sont proposées:

- Un repas-menu (servi dès 11h30) ou la raclette (servie dès 11h00). Il est prudent de réserver votre table.
- Un grand buffet salé-sucré à l'emporter.

Petites ou grandes tables, venez en famille, entraînez vos amis!

Même les personnes seules trouveront de la compagnie, les Chênois sont accueillants. Retrouvez-vous au pétillant bar à champagne, premier lieu de rendez-vous. Pour vous mettre en appétit, une visite à travers les différents stands s'impose. Ils vous réservent d'agréables surprises. Ce mercredi vous offre également l'occasion de rencontrer nos autorités actuelles et passées, toujours si chaleureusement présentes et de retrouver des camarades de jeunesse perdus de vue.



D'avance, soyez tous remerciés de votre fidélité!
Nous nous réjouissons de vous accueillir à l'occasion de notre traditionnelle vente.

Réservations jusqu'au lundi 30 septembre 2013

Tél. 022 305 08 08 • Fax 022 305 08 58

e-mail: emsvallon@abage.ch

N.B.: Le bénéfice de notre vente est destiné dans son intégralité à l'animation et aux loisirs des résidents.



Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries



CENTRE DES RENCONTRES
ET DES LOISIRS

CHÊNE-BOUGERIES

Bon début d'année scolaire, bonne reprise à tous!

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30, ainsi que les mardis, jeudis et vendredis de 14h00 à 17h00.

Site internet

Nous avons un site internet où vous pouvez trouver nos dernières informations. N'hésitez pas à le consulter. Les événements de l'année scolaire sont déjà en ligne... sortez vos agendas.

www.crl-chenebougeries.ch

Enfants

Accueil
Mercredi des mômes



Dès la scolarisation jusqu'à 8 ans.
Inscriptions annuelles.
Attention pratiquement complet!
Centre aéré d'automne
21 au 25 octobre 2013
Inscriptions à partir du lundi 16 septembre 2013.

Préadolescents

9 à 12 ans
Accueil de 8h00 à 18h00.
Inscriptions annuelles.
Attention pratiquement complet!
Centre aéré d'automne
21 au 25 octobre 2013
Inscriptions à partir du lundi 16 septembre 2013



Adolescents

Les snacks de midi
Les mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30.
Tu peux venir avec ton repas (un micro-onde est à ta disposition) ou l'acheter sur place (petite buvette).
Accueil Ados
Les mercredis de 16h00 à 19h00.
Les vendredis de 17h00 à 22h00.
Les samedis de 17h00 à 21h00.
A ta disposition billard, babyfoot, pingpong et autres jeux.
Les vendredis et samedis soir possibilité de manger pour presque rien!
Agenda particulier
Le 21 septembre, les adolescents du CRL organisent une vente de pâtisseries au Marché de Rive pour financer un projet de voyage à EuropaPark.
11 octobre, disco pour les adolescents du CO de la Gradelle.



Aînés

Restoainés

Tous les lundis de 11h00 à 14h00.
Venez partager un repas en toute convivialité. Ce moment chaleureux de rencontres et de partage, nourrit l'âme autant que l'estomac.

Problème de transport ou de mobilité? Le covoiturage est prévu par la solidarité bénévole!

Renseignements et inscriptions:
Mme Anne-Lise Denarie
tél. 022 348 00 75

Club des aînés

Tous les jeudis entre 14h00 et 18h00.
Des bénévoles dévoués qui organisent une belle palette d'activités: jeux, goûters, excursions, fêtes, anniversaires, visites de musées, repas, etc.

Renseignements:
Mme Jacqueline Gallina
tél. 022 348 61 87

Gym dos seniors

Les bons gestes et les bonnes habitudes pour épargner le dos, maintien, perception du corps, renforcement et détente.

Renseignements:
Claudine Streiff-Favre
tél. 022 349 04 55

Rythmique

Méthode interactive fondée sur la musicalité du mouvement et l'improvisation.

Renseignements:
Institut Jaques-Dalcroze
tél. 022 718 37 60

Bridge

Pour les amateurs de cartes.



Renseignements:
Antoinette Fayet
tél. 022 349 21 71

Cours

Gymnastique

Echauffement cardio-vasculaire doux, gymnastique posturale, stretching, tonification d'après la méthode Pilates, training autogène.

Renseignements:
Cornélie Wirth
tél. 079 449 29 58

Etonie

Une méthode corporelle sensitive qui associe la relaxation et le mouvement. Ses bienfaits: un assouplissement articulaire, une tonification de la musculature, une amélioration des fonctions neuro-végétatives (circulation, respiration, sommeil, nervosité). Un équilibre physique et psychique.

Renseignements:
Rose-Marie Günther
tél. 022 345 47 60

Poterie

Technique du tour, modelage, travail à la plaque et avec moules. Tous publics.

Renseignements:
Sandra Bueno
tél. 076 679 51 94

Yoga

Diverses techniques adaptées à tous les âges.

Renseignements:
Sonia Coray
tél. 076 325 01 75



Maison de Quartiers de Chêne-Bourg

Edito

Après les activités en plein air de l'été, la Maison de Quartiers a réouvert ses portes et est heureuse de vous retrouver avec la régularité propre à l'année scolaire. A l'occasion de cette rentrée, nous vous présentons un nouveau cours inédit... pour répondre à votre curiosité, mettre de la couleur dans votre quotidien et vous permettre de découvrir votre potentiel d'artiste. Il s'agit des "Petits Beaux-Arts" qui se déclinent en deux cours pour les adultes et deux pour les enfants. Et cerise sur le pinceau, pour mieux emmêler vos gâteaux et les faire savourer par votre entourage, une exposition de vos œuvres sera organisée au mois de juin 2014. Alors vite,



ne laissez pas passer votre chance, inscrivez-vous à un des cours de la semaine!

Horaire d'accueil au public

lundi:	14h00-20h00
mardi:	9h00-22h00
mercredi:	9h00-19h00
jeudi:	14h00-21h00
vendredi:	14h00-22h00

Ouverture du secrétariat

lundi et mardi:	9h00-12h00 et 14h00-16h00
jeudi:	10h00-12h00
vendredi:	9h00-12h00 (permanence téléphonique)

Enfants & Adolescents

Centre aéré d'automne

(sorties à la journée)
Du lundi 21 au vendredi 25 octobre.
Accueil de 8h00 à 18h00
et activités de 9h00 à 17h00.
Pour les enfants de 6 à 12 ans.

Accueil du samedi

Les 21 et 28 septembre
et les 5 et 12 octobre.

Horaires: 14h00-18h00.

Billard, ping-pong, baby-foot, jeux de société, les enfants dès l'âge de 6 ans sont les bienvenus à la Maison de Quartiers. Leurs propositions d'activités également!

Spectacle enfants



Dragons et merveilles

Spectacle de contes
Par Adriana Conterio et Philmar à l'accompagnement musical.
Tout public dès 5 ans.

Voyage à travers l'imaginaire du dragon: un dragon vert qui attaque un château, un dragon noir qui enlève une jeune fille et un dragon qui

(suite page ci-contre)

ignore qu'il en est un. Une carapace de tortue qui joue une musique envoûtante, quatre animaux totems qui fusionnent, et voilà apparaître dans le ciel un nouvel animal sage et bienveillant: le dragon!

Quand: mercredi 9 octobre à 15h00.
Prix des places: enfant frs 6.-, adulte frs 12.-

Le spectacle est suivi d'un petit goûter gratuit et d'un moment d'échange et de partage entre les enfants, les parents et les comédien(ne)s.

Réservations au 022 348 96 78 dès le 30 septembre.

Tout public

Soirée femmes

Mercredis 18 septembre et 16 octobre

Des soirées spécialement pour les femmes... Pour se rencontrer, échanger et se divertir.

Horaires: dès 19h00 accueil. De 19h30 à 21h30, repas canadien et animation.

SEL: Service d'échange local www.seldulac.ch

Mercredi 9 octobre

Le Sel du Lac est une association qui permet d'échanger des biens, des services et des savoirs par l'intermédiaire d'une bourse internet et en personne lors de rencontres locales.

Horaires: 19h30: buffet canadien (partage gustatif!). De 20h15 à 22h00: annonces, échange des biens apportés par les adhérent-e-s.

Exposition

"Creezy's Room: Projet hashtag"

Photographie - Clevens Coquillon

Exposition du 2 octobre au 1^{er} novembre.

Vernissage-concert

le vendredi 4 octobre dès 18h30.

Cours - Nouveautés

"Petits Beaux-Arts"

Prof.: Yoanys Andino Díaz - formé à l'École des Beaux-Arts d'Holguin à Cuba.

Ce cours permet de s'initier au dessin et à la peinture afin d'acquérir les techniques de base de la peinture académique pour les débutants et d'approfondir certaines techniques pour les personnes désirant parfaire leur formation artistique.

Les participants développeront leur potentiel créatif et découvriront que la peinture est aussi un outil de réflexion.

Pour les jeunes de 8 à 15 ans, le lundi de 16h30 à 18h00 ou le mercredi de 13h30 à 15h00.

Pour les adultes, le lundi de 9h30 à 11h00 ou le mercredi de 9h30 à 11h00 (possibilité de laisser son-ses enfant-s à l'accueil libre durant le cours du mercredi).

Atelier de théâtre

Prof.: Alexandra Moya

Dès 5 ans et dès 12 ans, le mercredi de 13h00 à 14h30 et un deuxième cours le mercredi matin en fonction des inscriptions.

Danse afro-brésilienne

Prof.: Dominique Rey

Pour les enfants dès 4 ans, le vendredi dès 16h30.



Rue François-Perréard 2
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 96 78
Fax: 022 348 96 75
e-mail: cl.chenebourg@fase.ch

Maison des Quartiers de Thônex

Nouveau! 2 horaires pour 2 accueils différents:

Accueil administratif

lundi	fermé
mardi	16h00-18h00
mercredi	9h00-12h00 - 14h00-18h00
jeudi	14h00-18h00
vendredi	14h00-18h00
samedi	14h00-17h30

Accueil d'animation

lundi	fermé
mardi	16h00-21h30
mercredi	14h00-19h30
jeudi	16h00-19h30
vendredi	16h-21h30
samedi	14h00-17h30

Nous vous accueillons uniquement durant l'accueil administratif pour les inscriptions et les réservations de salle.

Nous vous présentons ci-dessous uniquement les manifestations et activités ponctuelles que nous proposons ces prochaines semaines. N'hésitez pas à passer nous voir ou à nous contacter pour de plus amples renseignements sur les cours, les accueils enfants et ados, les rendez-vous réguliers pour les familles et les aînés ou autres.

Consultez notre site internet:

www.mqthonex.ch

Enfants de 5 à 11 ans

Le Centre aéré d'octobre 1P-8P

Les feuilles rougissent, l'automne arrive! Il amène avec lui les vacances de patates. Elles ont lieu du 21 au 25 octobre 2013.

Pour les personnes travaillant ou habitant sur les 3-Chêne, les inscriptions sont ouvertes dès le mercredi 18 septembre. Pour les autres communes, les inscriptions débutent le mercredi 25 septembre.

Renseignements et inscriptions:

Delphine.

Pour l'inscription de votre enfant, il est nécessaire d'amener avec vous:

- Le carnet de vaccination de votre enfant,
- Son numéro d'assuré maladie et accident,
- L'attestation de votre revenu familial (ou revenu imposable),
- Une photocopie de sa carte d'identité.

Les tarifs sont calculés en fonction du revenu familial brut.

Le stage de poterie durant les vacances d'octobre

Du 21 au 25 octobre, les enfants dès la 1P peuvent venir exercer leur talent artistique! De 14h00 à 17h00, Catherine leur fera bénéficier de ses compétences, de ses conseils et de sa patience pour permettre à chacun de découvrir les différents plaisirs qu'offre la terre.

Pour les personnes travaillant ou habitant sur les 3-Chêne, les inscriptions sont ouvertes dès le mercredi

18 septembre. Pour les autres communes, les inscriptions débutent le mercredi 25 septembre.

Inscriptions et renseignements à la MQ. Les tarifs sont calculés en fonction du revenu familial brut.

Les cours de poterie enfants

mardi	16h30-18h00
mercredi	9h00-10h30 10h30-12h00 13h30-15h00 15h00-16h30

Les tarifs sont calculés en fonction du revenu familial brut.

8^{ème} - 11^{ème} préadolescent(e)s et adolescent(e)s post-obligatoire

L'accueil libre

mercredi	14h00-19h30
vendredi	16h00-21h30
samedi	14h00-17h30

A toutes celles et tous ceux qui veulent se retrouver après les cours ou le travail, nous vous proposons un lieu pour discuter, jouer ou lire, autour d'un billard, d'un baby-foot, d'un ping-pong et d'autres jeux de société. Tous les jeux sont gratuits et le sirop aussi... Pour toutes suggestions de sorties ou d'activités, contacter Sandra.

Les repas du vendredi soir

Viens partager une soirée gourmande entre amis. Au programme: confection du repas, dégustation de notre

menu, soirée jeu, film, discussion, élaboration de projets (sorties, soirées...). Inscription à la MQ jusqu'au vendredi 16h00. Prix: CHF 3.-

Les vacances d'octobre

Du lundi 21 au vendredi 25 octobre. Devenez acteur de votre Maison des Quartiers! Venez nombreux discuter de vos envies pour ces vacances, le **mercredi 18 septembre à 16h00** autour d'un goûter. En l'absence de propositions, la Maison des Quartiers sera ouverte sous forme d'accueil libre de 14h00 à 19h00.

Renseignements: Sandra.

Adultes - Familles - Aînés

Les mardis de 18 à 21h30

Un espace de rencontres intergénérationnelles, interculturelles où se tissent des liens solidaires dans un esprit de tolérance, de respect et de citoyenneté.

Que vous soyez seul, avec des amis, en famille, nous vous proposons un moment convivial d'échanges autour d'un repas associatif, canadien ou préparé par des bénévoles. Il sera suivi de jeux de société ou d'un film. C'est vous qui créez le programme, alors n'hésitez pas à nous contacter!

La cuisine en famille

Vous souhaitez découvrir de nouvelles saveurs, partager des astuces ou des trucs de cuisine, diversifier vos repas quotidiens?

Nous vous proposons un mardi par mois d'apprendre de nouvelles recettes et de les déguster ensuite tous ensemble lors d'un atelier collectif de cuisine de 18h00 à 21h30.

Un coin "jeux" est à disposition pour les enfants qui sont sous la responsabilité de leur parent.

Repas indien végétarien

Le mardi 15 octobre

Intervenante: Dipali

Prix: CHF 15.- par personne (cours et repas compris, sans les boissons)
Places limitées. **Inscriptions:** au plus tard le vendredi 11 octobre à 18h00.

Les jeux géants!

De 14h00 à 17h30

Chaque 2^{ème} samedi du mois, nous mettons gratuitement à votre disposition divers jeux géants pour jouer en famille ou entre amis. Venez sans hésiter, les samedis 12 octobre et 9 novembre. Renseignements à la MQ.

Le groupe d'ainés

Le mardi et le vendredi de 14h00 à 18h00, un espace est réservé aux aînés pour un moment de rencontre et de détente autour de jeux, de cartes... Renseignements à la MQ.

Les cours

Le cours de Baby-Gym (parents-enfants)

Pour les enfants de 2 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents: tous les jeudis matin de 9h30 à 10h15 et de 10h15 à 11h00. Un goûter est offert entre les deux cours. Il reste quelques places. **Renseignements et inscriptions** à la MQ.

La permanence informatique séniors

Souhaitez-vous savoir comment télécharger un logiciel, transférer des photos ou envoyer un e-mail, ou tout simplement vous familiariser avec l'informatique?

Des bénévoles sont là tous les jeudis de 14h00 à 16h00 pour vous aider. **1^{ère} permanence: jeudi 3 octobre.**

Tarif: CHF 5.-/heure sous forme de carnet de 10 bons à CHF 50.-. **Inscriptions et renseignements:** Florence. **Intervenants:** Chantal Dombre, Inna Polvektova, José Ramos et Alejandro Uribe.

Le cours de poterie adultes

Le mardi de 9h30 à 11h00 et de 14h00 à 15h30. Il reste des places dans les deux cours. Les tarifs sont

calculés en fonction du revenu mensuel familial brut.

Intervenante: C. Monnot-Vincent.

Calendrier des événements



Dimanche 22 septembre

du Grand Cinéma pour les Petits!
Projection de films d'animation tout public du Petit Black Movie: Partez à la découverte de la Russie à travers quatre contes slaves qui font la part belle à la ruse et à l'intelligence!
Durée: 52' **Entrée libre**, réservation souhaitée et conseillée.

Vendredi 27 septembre

Concert Reggae, co-organisé avec les groupes des locaux de répétition. Dès 20h. **Entrée:** CHF 10.- (CHF 5.- étudiant, - 18 ans, chômeur, AVS).

Vendredi 18 octobre

Concert Reggae, co-organisé avec l'association Plein les Watts. Dès 20h00. **Entrée:** CHF 10.- (CHF 5.- étudiant, - 18 ans, chômeur, AVS).

Dimanche 6 octobre
"L'ourson recyclé"
Spectacle de marionnettes.
Création de et par Sarah Barberis.
Avec Noémie Nénert, violon.
Collaboration artistique:
Danièle Feurer.
Dès 3 ans, tout public,
à 15h00, durée 45 min.
Un goûter est offert
à l'issue du spectacle.
Entrée:
CHF 5.-/enfant, CHF 10.-/adulte



Route de Jussy 39
Tél. 022 348 75 32
Fax 022 348 31 90

Publicité

TAI CHI CHUAN

相家太极拳
Le style Yang original

Yuko DOUCET-NAGAI
Enseignante reconnue par l'ITCCA

Tél: 022 348 49 23
info@taichi-geneve.ch
www.taichi-geneve.ch

Cours 2013-14

Lundi: 18h00-19h00 Débutants
19h00-20h00 Classe mixte

Chêne-Bougeries:
école du Belvédère face à la COOP
Salle de rythmique
TPG Bus 1, 9 et 34: arrêt Montagne



CIRQUENCHENE

COURS DE CIRQUE (DÈS 4 ANS)
Ecole de Chêne-Bougeries

STAGES SOUS CHAPITEAU
(EN ÉTÉ)

Renseignements : www.cirquenene.ch
Tel : 079/213 54 13



FMS

FUN MUSIC SCHOOL

L'école où tu peux essayer plein d'instruments et choisir plus tard!

Rte de Chêne 70 - arrêt tram 12 Grange-Canal
076 / 474 80 21 www.funmusicsschool.ch

Atelier Le Jardin Secret

Peinture sur porcelaine
Cours lundi et mardi
Cadeaux peints sur mesure

Cornelia Castan Inscriptions:
18, ch. De-La-Montagne Tél. 022 349 28 33
1224 Chêne-Bougeries Fax: 022 349 28 31

corcastan@gmail.com
www.castan.ch

YOGA

À CHIÈNE-BOURG

Cours collectifs
1 cours d'essai gratuit en septembre

Saghitta CREISSAC prof. dipl. FNEY-FSY-ETY
Tél. 079 826 73 53 svagitayoga@gmail.com





Charte des Jardins

L'oiseau officiel des Trois-Chêne?

Comme le chêne figure sur les blasons de nos trois communes, alors le geai pourrait être notre oiseau officiel. Parce que son nom complet est le "Geai des chênes" et parce qu'il est très élégant, avec son plumage saumon, sa moustache noire, son croupion blanc et les petites plumes bleues qu'il porte sur les ailes comme des bijoux – rien à voir avec le noir uniforme de sa cousine, la corneille. De plus, le geai pratique l'égalité des sexes, puisque la femelle et le mâle ont le même costume. Tous deux peuvent même dresser les plumes de leur tête pour se faire un joli chapeau (voir photo).

Si on a nommé cet oiseau "Geai des chênes", c'est parce qu'il met beaucoup de glands dans son menu. Discret et prévoyant (c'est une qualité nécessaire pour un oiseau officiel), il les cache au sol en automne, afin de se constituer des provisions pour l'hiver. Et les glands qu'il n'avale pas finissent

par germer: cet oiseau est un véritable jardinier, qui a largement contribué à l'expansion des chênes dans nos régions.

Les chênes sont des arbres très importants pour la biodiversité



Le geai est un oiseau très propre: il prend son bain tous les jours!

parce qu'ils offrent non seulement de la nourriture en abondance, mais aussi beaucoup de creux et de branches tortueuses où la petite faune peut nicher et s'abriter: chouettes, mésanges, pics, chauves-souris, écureuils, insectes... sans oublier le geai, bien sûr, qui aime y bâtir son nid.

tir son nid.

De même que les chênes, le geai est heureusement encore bien présent dans nos communes, même s'il peut passer inaperçu: il reste le plus souvent caché dans la frondaison des arbres et observe le monde de haut. Pour qu'il puisse continuer à

enrichir notre paysage, malgré l'urbanisation qui avance, pensons donc un peu à lui – et aux autres oiseaux – lorsqu'on aménage et entretient les jardins et les espaces verts.

La Charte des Jardins invite justement les propriétaires et les collectivités à appliquer quelques bonnes pratiques dans ce sens. Planter des arbustes sauvages indigènes dans les haies et les massifs, parce que leurs petits fruits nourrissent les oiseaux en hiver. Ne pas ramasser tout ce qui tombe des arbres: les branches et les feuilles mortes servent de lieu de vie à de nombreux invertébrés que les oiseaux recherchent. Éviter de tailler les haies et les arbres pendant la période où les oiseaux sont au nid, etc.

Pierre-André Magnin

Pour obtenir
la Charte des Jardins:
www.charte-des-jardins.ch
ou tél. 022 809 40 59

Publicité

Décoration – Intérieur
Frédéric MESSMER
Meubles – Rideaux – Moquettes
Tentures – Literies

10, rue du Gothard
1225 Chêne-Bourg

Téléphone 022 349 59 90
Téléfax 022 349 59 32

**INSTALLATIONS SANITAIRES
DEPANNAGES**

Carballa

Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél: 022 349 66 70
ou: 079 467 92 80
Fax: 022 349 66 72

**LE NOUVEAU
FLY 125 3V I.E.**
LE SCOOTER URBAIN
ÉCONOMIQUE ET STYLÉ
LA POINTE DE LA MODERNITÉ
À UN PRIX IMBATTABLE !
Fr. 2'995.-

D. LUDI

RTE DE L'ÉCHASSANT 11A, 1201 COGNÈS - 021 746 26 90
DU LUNDI AU VENDREDI 09H00-12H00 ET 13H00-19H00
TPO LUNE 4 - ARRÊT COGNÈS - WWW.DLUDI.CH

**ENTREPRISE
A. BAUDUCCIO**

PEINTURE ET PAPIERS PEINTS
travail soigné – devis sans engagement

6, ch. Deluc – 1224 Chêne-Bougeries
Tél. + fax: 022 349 55 26 agribau@bluewin.ch
Natel: 079 459 36 81 www.bauduccio.ch

pharmacie gouda

HORAIRES NON STOP
lundi au vendredi: 8 h à 19 h – samedi: 8 h 30 à 18 h
LIVRAISONS RAPIDES À DOMICILE

Centre commercial / Ch. De-La-Montagne 136 / Chêne-Bougeries
Tél. 022 348 35 68 / Fax 022 348 03 67 /
www.pharmaciegouda.ch / goudahome@bluewin.ch

RESTAURANT 3 COMMUNES

Safak et Damir vous accueillent chaleureusement dans un cadre convivial.
Salle de banquets pour entreprises, anniversaires, etc.

Service jusqu'à 24h00 - Ouvert 7/7

Tél: 022 349 52 50 Fax: 022 349 66 26
Route de Sous-Moulin 39 1226 Thônex
restaurant3communes@hotmail.com

POUR VOTRE PUBLICITÉ DANS LES TROIS-CHÊNE:

Journal Le Chênois (organe officiel paraissant 7 fois/année)
Annuaire officiel des Trois-Chêne (1x/an)
Contactez-nous!
Tél: 022 349 24 81 - Fax: 022 349 14 81 - pub@lechenois.ch

 **SERRURERIE**
Renato LAZZARONI
DÉPANNAGE
ENTRETIEN • PORTES BLINDÉES
POSE SERRURES DE SÉCURITÉ FICHET
COFFRES-FORTS

Avenue de Bel-Air 47A Atelier:
1225 Chêne-Bourg Tél. + fax 022 781 56 26
Tél. 022 349 37 39 Natel 079 431 66 29
Fax 022 349 52 72 lazzaroni.r@bluewin.ch



Institut de Beauté

Juanita

- Soins du visage et du corps
- Teinture cils et sourcils
- Beauté des pieds
- Epilation à la cire chaude et froide
- Epilation électrique définitive
- Dépilation définitive et réjuvenation par la lumière pulsée
- Traitement vergetures
- Raffermissment
- Amincissement
- Massage classique

13, ch. de la Salamandre
1226 Thônex
Tél. 022 349 86 60

Patinoire - Saison 2013-2014

 **PATINOIRE** 

39, route de Sous-Moulin 1226 Thônex

DU 12 OCTOBRE 2013 AU 26 MARS 2014

TARIFS

	Adultes dès 16 ans	Enfants, AVS, Apprentis-étudiants jusqu'à 20 ans Chômeurs
Entrée simple	5.-	3.-
Carte 10 entrées 2)	1) 45.-	1) 25.-
Accompagnants	5.-	3.-
Abonnement saison:		
Habitants 3-Chêne	1) 55.-	1) 30.-
Autres	1) 85.-	1) 45.-
Location de patins	5.-	3.-
Carte 10 locations de patins	40.-	20.-

1) y compris carte à puce (CHF 5.-)
2) validité limitée à 2 saisons consécutives et aucun remboursement

Sur demande:
tarifs famille, groupes, anniversaires, écoles, heures de glace

Renseignements:
Administration: 022/305 00 00

En saison:
Patinoire: 022/305 00 60 - Info disque: 022/305 00 99

HORAIRE d'ouverture au public
(sous réserve de modifications)

PATINAGE


Jour	Horaires	Remarques
Lundi, mardi, jeudi	13h00 - 16h30	
Vendredi	12h00 - 16h30	(12h00 - 13h30: 2/3 patinoire)
Mercredi	14h15 - 16h30	(dès 15h30: 2/3 patinoire)
Samedi	14h30 - 17h15	(dès 16h00: 2/3 patinoire)
Dimanche	10h00 - 11h30 / 14h45 - 19h00	(10h00 - 11h30: 2/3 patinoire)

HOCKEY Puck mou obligatoire (sauf dimanche dès 19h15)

Niveau	Jour	Horaires	Places
Tous niveaux	Vendredi	12h00 - 13h30	(1/3)
Débutants	Samedi	16h00 - 17h15	(1/3)
Parents-enfants	Dimanche	10h00 - 11h30	(1/3)
Hockeyeurs confirmés	Dimanche	19h15 - 21h00	

Vacances scolaires genevoises: horaire modifié

DURANT LA SAISON:
Plusieurs animations spéciales,
les détails suivront sur notre site internet



Jamais sans ma pagaie

Une activité estivale fait actuellement fureur sur le Léman et nos lacs suisses. Toute personne ayant mis le nez dehors cet été ou les précédents a pu apercevoir ces silhouettes évoluer sur l'eau. Ces sportifs pratiquent le stand-up paddle, une activité en plein essor. Cette pratique très complète s'exerce simplement avec une planche et une pagaie. Son accessibilité et les diverses possibilités qu'elle offre font une partie de son immense succès. Et celui-ci ne fait que débiter!

Bons baisers d'Hawaï

Le *stand-up paddle* (SUP), nommé également *paddle*, est un sport pratiqué debout sur une planche de surf. On progresse en pagayant énergiquement. Les planches sont plus longues et larges que les *longboards* utilisées par les surfeurs. Ce sport est né dans les années 1960, à Hawaï, mais fut vite dépassé par l'arrivée de planches plus courtes et maniables. Après un long passage à vide, le SUP est revenu sur le devant de la scène lors d'une compétition organisée en 2004, dans le même archipel qui a vu naître l'exercice. Celui qui a mondialement lancé le phénomène est Laird Hamilton, surfeur américain, qui avait prédit que le *stand-up paddle* deviendrait simplement un véritable "vélo sur l'eau". Il faudra peu de temps pour que la cote du *paddle* envahisse les plans d'eau de tous les continents. Au Costa Rica, à Bali, en Bretagne, difficile aujourd'hui de ne pas aper-



cevoir de *paddlers* partageant les vagues des surfeurs. Les premiers vont chercher les vagues en pagayant debout sur leur planche, tandis que les surfeurs restent allongés et se lèvent une fois sur la vague.

En vogue à Genève aussi

À Genève, les locations marchent fortement. Gaël Vuillemin a ouvert le premier centre de la ville. Son club se situe au Reposoir, un lieu paisible à l'entrée de la cité. Il y a six ans, dans un magasin de surf, il entend parler d'une activité remise au goût du jour et qui risque bien d'envahir les cours d'eau du monde entier. Etant en pleine rééducation pour un genou, il s'y mettra dès l'été arrivé. Evidemment, l'activité n'est pas la même sur un lac que dans les impressionnantes vagues hawaïennes. Sur nos plans d'eau, des courses sont organisées. Le *paddleur* glisse,

grâce à sa vitesse, sa technique et son équilibre. Il évolue rapidement en eau calme ou parfois plus agitée. SUP Genève, le club de Gaël, propose, hormis la location, des cours techniques, des sessions sur le Rhône, des sorties sur d'autres lacs suisses. Des voyages à l'étranger sont envisagés pour partager la passion du *stand-up*. Difficile toutefois de quitter le centre du "Reposoir", tant le succès est au rendez-vous. Depuis cette saison, des sessions pour enfants y sont organisées. Ces stages nommés *SUPERkid* font découvrir le lac, les rivages et ce nouveau sport à la mode aux enfants de huit à douze ans.

Il est vrai que le phénomène prend de l'ampleur. Hormis la location, la vente de planches fonctionne bien. Les grandes marques produisent désormais des planches gonflables, que l'on peut transporter facilement, puisqu'elles tiennent dans un sac à dos. Il est possible de voyager avec son matériel, se promener sur les lacs, longer des rivières, rejoindre des amis sur l'autre rive d'un plan d'eau. La planche fait penser à un radeau de fortune, simple d'utilisation et qui permet la proximité aquatique. L'aventure est au rendez-vous. Le déplacement en *paddle* rappelle l'utilisation de pirogues dans certaines régions ou les gondoles de Venise. L'exotisme est également au rendez-vous.

Le *stand-up*, discipline olympique?

Gaël Vuillemin fait également partie de l'ASSUP, l'Association Suisse de Stand-Up Paddle qui organise divers événements à travers le pays. Le 9 juillet 2011, le premier championnat suisse eut lieu à la plage de Préverenges dans le canton de Vaud. On trouve deux types de compétitions: la longue distance, entre 15 et 20 km, et la *Technical Race*, une course avec des virages et des passages sur terre ferme. L'attrait pour ce sport est tel, qu'une entrée de la discipline aux Jeux Olympiques est

envisagée. Un but que la fédération de surf n'a encore jamais atteint. Actuellement, l'ASSUP se concentre sur ce championnat, afin de composer une équipe qui partira représenter la Suisse aux Championnats du Monde au Nicaragua qui se tiendront en février 2014. L'association organise des courses d'endurance, ainsi qu'une compétition de SUP dans les vagues sur plan d'eau intérieur. Ceci est possible en cas de météo agitée. L'ASSUP s'occupe aussi de former de nouveaux instructeurs: c'est la branche formation de l'association.

Un sport d'avenir?

Lorsqu'on évoque les possibilités de ce sport et son futur, Gaël Vuillemin répond ainsi: «Nous sommes encore au tout début du SUP. Tellement de déclinaisons restent possibles. Des problématiques peuvent être corrigées, améliorées ou supprimées grâce au SUP. Un pays comme le nôtre abrite tellement de plans d'eau que cette activité peut être pratiquée sous toutes ses formes, partout en Suisse. Le SUP peut être utilisé comme moyen de se balader, comme activité sportive complète ou comme moyen de rééduquer une cheville, un genou, une épaule. On peut soigner des phobies liées à l'eau, l'hyperactivité, supprimer des angoisses, redonner confiance en soi. Le potentiel de ce sport de glisse est énorme et inimaginable». Il est vrai que la créativité permet de créer de nouvelles formes de sport. Existe également le *paddlefit* sur le lac Léman. Un mélange de *paddle* et de fitness. L'équilibre demandé complète bien les gestes et exercices du fitness. Le cadre est également idyllique. Un tableau plus romantique que ceux proposés par les salles de sport.

Le *stand-up paddle* est très relaxant et permet le recentrage sur soi. Sur l'eau, on oublie les problèmes liés au quotidien. L'eau entraîne un état méditatif, l'apaisement et la concentration découlent sur un bien-être. Le *paddleur* fait du bien à son corps; mais l'apport bénéfique s'impose également à son esprit. Un remède on ne peut plus complet. Pratiqué lors des beaux jours, ce sport estival fait du bien à l'âme. Si la transpiration commence à ruisseler le long du corps, il est très simple de plonger dans la fraîcheur du lac Léman.

Hervé Annen

Publicité

AÏKIDO

UN ART MARTIAL NON VIOLENT

à THONEX
(Centre Sportif Sous-Moulin) :

ADULTES :	
(+ de 18 ans)	Mer de 19h00 à 20h30 Ven de 19h30 à 21h00
ADOLESCENTS :	
(12+ à 18- ans)	Mer de 18h00 à 19h00 Ven de 18h30 à 19h30
ENFANTS :	
(7+ à 12- ans)	Mer de 17h00 à 18h00 Ven de 17h30 à 18h30

Renseignements :
Natel : **079 416 35 34**
Internet: **www.aiki-ge.ch**

UN MOIS D'ESSAI GRATUIT
(Sans Engagement)

SUP Genève
"Le Reposoir"
222, route de Lausanne
1292 Chambésy
www.supgeneve.ch
www.paddlefit.ch

Pétanque des Aînés solidaires

Une petite trentaine de Thônois aux différents visages et corpulences, se retrouve chaque mardi après-midi pour tâter du cochonnet.

Ils diffèrent également par leurs langues, leurs normes sociales, leurs façons de se vêtir, leurs organisations de vie, mais leur tonicité les amène à se retrouver une fois par semaine.

Cette séance intergénérationnelle et conviviale en salle ou en plein air, leur offre un partenariat hautement bénéfique pour des seniors.

Ils perpétuent ainsi leurs bonnes habitudes de bouger régulièrement, ce qui constitue une excellente prévention pour leur santé.

Mais ces rencontres hebdomadaires sont aussi l'occasion de tisser un lien social et d'avoir le plaisir de partager une activité près de leur domicile.

Ces têtes "blondes" de 60 à 90 ans ne forment naturellement pas une population homogène et leurs attentes sont variées. Toutefois, cette diversité favorise la compréhension, car le vivre ensemble du mardi est source de bonheur.

Genève étant la capitale mondiale des droits humains, nous pourrions adopter comme règle morale: «Aime ton prochain comme toi-même!»

Toute cette péroraison pour vous dire qu'il y a un couple actif qui nous permet tout ce qui précède et qui fait prendre la mayonnaise avec le sourire et dans une ambiance du tonnerre.

Je vous demande de les applaudir pour les remercier, car ils le méritent bien en constituant cet amalgame d'être humains heureux le mardi.

Bravo et merci, les Schutz, Doris et Werner!

Roger's



Case postale 18 - 1226 Thônex

Programme des sorties jusqu'au 3 novembre 2013

Au moins tous les samedis, rendez-vous devant la **Salle des fêtes de Thônex** à 8h30 jusqu'à mi-septembre, à 13h30 ensuite (sauf le 21 septembre).

Venez aux départs pour trouver un groupe à votre convenance:

groupes	caractère	moy. en km/h	tours	arrêts	dpt au début	dpt à la fin
entraînement	sport	25 à 32	souvent prolongés	brefs	8h30	13h30
randonnées	endurance	21 à 28	selon le programme	fréquents	8h30	13h30
excursions	tourisme	18 à 23	souvent raccourcis	prolongés	13h30	13h30

Samedi	21 sept.	Final au bord du lac (80 à 140 km)
Samedi	28 sept.	Aux flancs de vallées (75 km)
Samedi	5 oct.	Slalom avec les Usses (90 km)
Samedi	12 oct.	St-Laurent - Evires - Arbusigny (70 km)
Samedi	19 oct.	La croix du Salève (60 à 70 km)
Samedi	26 oct.	Au pied du Jura (75 km)
Samedi	3 nov.	Pour finir comme pour commencer (55 km)

Le CTC est aussi sur la toile à l'adresse www.cyclo-chenois.ch

Publicité

NOUVEAU
Cabinet de Pédicurie-Podologie
REVUZ Caroline
 ☎ 022 348 68 51 ou 079 835 73 34
 📍 Route de Chêne 96 • 1224 Chêne-Bougeries
 Parking privé - Tram 12, arrêt Grangettes
 Soins • Appareillages • Semelles • Domiciles

Club de Billard des Aînés de Thônex

Devenez membre du Club de Billard des Aînés de Thônex (C.B.A.T.) avec des conditions idéales:

- Les membres disposent d'un local indépendant. Ils peuvent en obtenir la clef d'entrée contre un dépôt remboursable de CHF 50.-, ce qui leur permet d'aller jouer quand ils le veulent, durant les sept jours de la semaine.
- Le local est équipé de deux billards "Toulet" français (trois boules), avec table chauffante.
- La finance d'entrée est de CHF 20.-. La cotisation annuelle est de CHF 50.- pendant 5 ans, et ensuite de CHF 30.-. Une participation journalière de CHF 1.- par joueur est demandée. Les sommes encaissées permettent au club de remplacer les tapis

des tables de billard tous les trois ans.

- Le local est non-fumeur.
- Les membres reçoivent gratuitement une carte d'autorisation pour le parking de la Maison des Quartiers de Thônex.

Pour tous renseignements, MM. André Pigny et Jean-Claude Corsini sont à votre disposition tous les mardis et jeudis de 10h00 à 11h00 au local du club de la Maison des Quartiers.



Publicité

Ecole d'Aïkido
 La Voie de l'Harmonie
 La Gradelle
 2 cours gratuits à l'essai
 Informations sur :
www.takemusu-dojo.ch

CHÊNE
 Vous aimez le sport, vous aimez bouger !

Alors, faites de la gymnastique, nous vous proposons :

Pour les plus petits : gym parents-enfants, éveil gymnique, gym enfantine

... et les plus grands : gym générale et aux engins, gym et danse, athlétisme, gym loisirs

... sans oublier les adultes : gym douce, mise en forme, gym hommes et zumba

Renseignements et informations :
www.chenegymnastique.ch

Les **BDs** du mois

Chroniques de Stephan Bruggmann

Rentrée littéraire

La rentrée littéraire nous a submergés sous une vague de nouveautés. Des centaines de romans, d'essais, de livres spécialisés et de bandes dessinées: une profusion indigeste de "culture" où la qualité se trouve noyée dans un flot de consumérisme flamboyant. Aussi, pour ce numéro, ai-je décidé de vous présenter quelques beaux albums récents, mais peu exposés, qui vous aideront, lorsque votre cœur s'usera à la lecture des millions de *junk book* de la rentrée à vous refaire une santé:

Celle qui réchauffe l'hiver

Pierre Place
Delcourt Mirages 2011



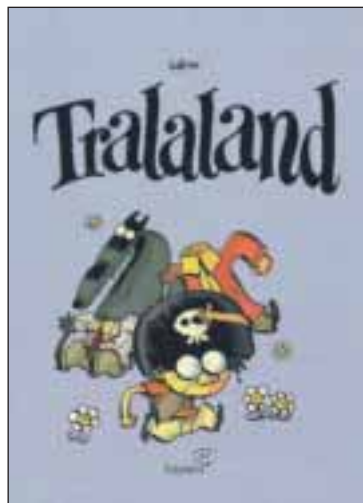
Dans le grand Nord, des Inuit vivent comme au temps de leurs ancêtres. Au milieu de leur tribu, deux couples survivent de la pêche. Seulement, la vie n'est pas simple sous ces latitudes et le gibier manque. Il faut faire appel à la Dame sous la mer et les ennuis commencent...

Un formidable conte où se mêlent magie et superstitions, dure réalité et fantaisie, humour et tension. Des personnages beaux et touchants, bêtes et attachants, terre à terre et candides que l'on aimerait rencontrer et d'ailleurs que l'on rencontre tous les jours.

Ce météore de 212 pages de bonheur est servi par un trait sobre et gras mais vigoureux qui nous emmène dans les tréfonds de nos émotions. En effet, chaque planche dégage une puissance époustouflante rehaussée par l'emploi de couleurs sobres et profondes. Un petit bijou en somme...

Tralaland, tomes 1 et 2

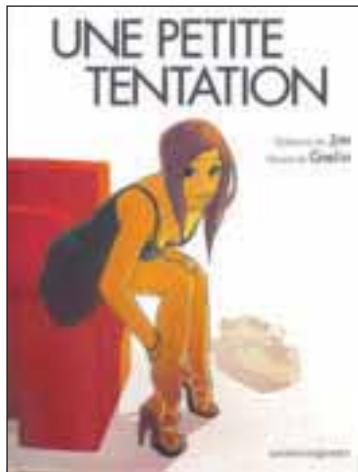
Libon
Bayard BD



Une série pour les petits puisqu'elle paraît dans DLire, le magazine des 9/13 ans. Pour les petits? Peut-être pas... Comme cela arrive parfois, de plus en plus rarement, serait-on tenté d'écrire, cette petite bande peut se lire sur plusieurs niveaux. Il y a bien sûr le premier qui consiste à suivre l'aventure de ce petit garçon dans ce monde parallèle où tout le monde semble atteint d'une douce démence; mais il est aussi possible, en deuxième lecture, de s'immerger dans le délire de son auteur, d'y retrouver le second degré inauguré à la belle époque où Gotlib dessinait ses premières "rubrique-à-brac", d'y déceler un nombre impressionnant de références littéraires, économiques et politiques et enfin, et non des moindres, de rire. En effet, il n'y a pas d'âge pour savourer l'humour décalé et les personnages caricaturaux.

Une petite tentation

Jim – Grelin
Vents d'Ouest



Une jeune fille assez sage gagne son argent de poche en baby-sittant chez un couple quarantenaire aux allures extérieures de bonheur sans nuages. Sa meilleure amie, plus délurée, fait la fête. Au cours d'une conversation, les deux jeunes femmes prennent le pari de gagner vingt ans de leur vie en séduisant l'homme de la maison si parfait et ainsi prendre la place de l'épouse. Commence alors un chassé-croisé passionnant.

Attention, il ne s'agit pas d'une aimable bluette! Le scénario, construit suivant un modèle cinématographique, s'avère assez corrosif et c'est une image sans concession des rapports humains qui se dessinent ici. Aussi, même si le dessin est assez plat, le lecteur se laisse emporter dans cette valse tourmentée, heureusement traitée avec souplesse et légèreté.

Théo Toutou, 4 tomes parus

Yvan Pommaux
Bayard BD Kids

Quatre jolis recueils de nouvelles policières imaginées et dessinées pour les enfants: un délicieux régal! Mais je tiens surtout à présenter l'œuvre foisonnante de son auteur car tout y est de grande qualité. En effet, Yvan Pommaux n'a de cesse de

prendre les enfants pour des gens intelligents. Explorant tous les domaines, il a signé de nombreux romans illustrés et bandes dessinées. Dans une série parue à l'Ecole des Loisirs, il ré-explore les mythes grecs, *Thésée*, *Œdipe* ou *Orphée* ou le Moyen Age en BD avec *Angelot du Lac*. Il explique aussi avec talent la seconde moitié du XX^{ème} siècle avant la télévision ou mai 68 à des enfants n'ayant plus aucune référence avec ce passé récent. Chez Bayard, les enquêtes de Marion Duval, en BD à nouveau, sont de petits chefs d'œuvre d'humanité, de finesse et de sagacité. Et il reste tant de cordes à son arc...



Son style est très nettement rattaché à l'école de la ligne claire, les couleurs vives, tranchées et subtiles. Lorsqu'il illustre, il jongle habilement avec l'illustration pure et les codes de la bande dessinée: un séquençage inhabituel dans les albums de littérature de jeunesse, l'emploi de phylactères ou de quelques cases dans une page.

Cet auteur étonnant s'adresse à tous les âges et chacune de ses créations renferme la même douce magie et la même intelligence, faisant don à tous ses lecteurs d'une poésie maintes fois négligée de nos jours.

Stephan Bruggmann

Publicité

PACO ELECTRICITE S.A.

Entreprise générale d'électricité
Concessionnaire SIG et Swisscom
Electricité - TV et Téléphone

7, ave Krieg – 1208 Genève
Tél: 022 349 84 79 – Fax: 022 349 84 76
e-mail: pacoelec@bluewin.ch

BERNARD GOLAY

73, rue de Genève
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349 44 80
Fax 022 349 89 88

Miroiterie – Vitrierie – Boutique Cadeaux



Critiques littéraires

Une sélection de Liliane Roussy

Romans

Les belles promesses
Janice Steinberg
Ed. Belfond - 469 p.



Une femme de quatre-vingt six ans est bien obligée de se rendre compte qu'elle ne peut plus faire face seule à la vie quotidienne. En conséquence de quoi elle vend sa maison, sa voiture, s'inscrit dans une maison de retraite et trie. C'est fou ce qu'on accumule dans une longue vie.

Elle découvre par hasard que sa jumelle qui avait fugué à l'âge de dix-huit ans et n'est jamais revenue n'est pas morte mais a eu différentes identités et plusieurs maris. Elle vivrait dans un ranch du Wyoming alors que notre héroïne, devenue une brillante avocate, n'a pas quitté Los Angeles.

Comme elle n'a jamais compris pourquoi sa sœur était partie, elle se lance à sa poursuite.

Une histoire passionnante qui débute par l'exode des Roumains juifs, passe par la guerre de 1939-1945 et s'achève de nos jours.

Il s'agit du premier roman de l'auteur traduit en français. On attend les autres avec impatience.

Maculée conception

Mélanie Chappuis

Ed. Luce Wilkin - 218 p.

Le culte de la Vierge Marie est relativement récent et c'est l'option que choisit l'auteur pour en faire une femme comme les autres avec ses faiblesses et ses rêves. Donc, enceinte – et non en sainte – de Barabas, dissident qui finira mal, elle épouse Joseph, veuf déjà pourvu de nombreux enfants. Pas facile d'être belle-mère. Elle tente d'abord d'interdire son lit à son vieux mari qui trouvera qu'on lui demande beaucoup, mais cède en pensant à son premier amant.



Elle aimera son fils plus que tout, espérera qu'il vive trente ans. Que seraient devenus tous les peintres et sculpteurs de "Pietà" si ce vœu n'avait pas été réalisé?

L'écriture est fluide, le thème déconcertant.

Pourquoi pas?

Concerto pour la main morte

Olivier Bleys

Ed. Albin Michel - 233 p.



Ceux qui ont aimé "Le Maître de Café" apprécieront.

Un pianiste qui "se donne de la peine et en a" débarque inopinément de l'avant-dernier bateau avant le gel dans un port perdu à l'embouchure du Ienisseï c'est-à-dire en Sibérie centrale. Il pousse un piano quelconque acheté sur le bateau et le pousse vers un village non moins perdu pour loger chez un moujik inconnu, toujours par hasard. Le logeur malgré lui, éboueur qui ramasse tout et n'importe quoi – il n'y a pas de voirie – n'a qu'une idée: s'arracher de ce trou.

Le pianiste avoue sa disgrâce; l'une des mains devient soudain paralysée

toujours au même endroit du *Concerto n°2 en do mineur* de Rachmaninov. Après une visite vaine chez la sorcière locale, le moujik l'emmène voir un hypnotiseur ermite. Etrange histoire pleine de talent au verbe somptueux.

Policier

Brunetti et le mauvais augure
Une enquête du commissaire Brunetti
Donna Leon

Ed. Calmann-Lévy - 285 p.



Si vous ne les avez pas lues, et ce serait dommage, vous en avez certainement vues à la télévision. Elles sont très fidèles au texte mais l'accent italien, quand on s'en mêle, n'y est pas, les acteurs étant issus de l'Europe de l'Est. Ne chipotons pas. Cette enquête lance Brunetti et son ami et collaborateur Vianello sur les traces d'un charlatan qui soutire de l'argent aux personnes disposées à croire qu'on peut dialoguer avec les défunts et avides d'horoscopes. Ils s'intéressent, et ça n'a rien à voir de prime abord, au prix des loyers. A Venise, le moindre mètre carré coûte une fortune, alors, pourquoi la location de certains appartements est-elle si basse?

Mais pourquoi, prioritairement, Monsieur Fontana a-t-il été découvert mort roué de coups dans la cour? Un homme sans surprise, sérieux, le gendre idéal, et payant un loyer dérisoire.

Venise, on s'y croirait, on la visite sans avoir besoin d'en respirer les canaux. Une merveille. Rien à voir avec les vieux polars où le détective vous reçoit les pieds sur la table.

Guide

Genève insolite et secrète
Les guides écrits par les habitants
Christian Vellas

Ed. JonGlez - 189 p. - nombreuses photos



Une réédition, certes, mais augmentée. Nul doute qu'elle ait été réclamée par de nombreux Genevois curieux ou soit tombée entre les mains de touristes chanceux.

Simple conseil: mettre le livre dans sa poche et suivre ses lubies le nez au vent. Par thème, par quartier. Rien à jeter. Carouge, le centre-ville, Saint-Gervais... Et dire qu'on croyait tout connaître!

Enfants

Milton en pension
Haydé

Ed. La Joie de Lire
cartonné, non paginé



Cette fois, Milton, chat de son état, a vu juste: ses propriétaires partent en vacances sans lui.

Il a beau se coucher dans la valise, il faudra tout de même qu'il aille en pension. Horreur et damnation! On l'emmène malgré ses protestations désespérées.

Il va d'abord snober les autres chats, boudier la pâtée, puis...

Haydé, auteur et illustratrice d'origine iranienne, est la créatrice du chat Milton dont les diverses aventures nous ravissent.

A partir de quatre ans. Et nous et nous et nous!

Le compositeur inconnu

par Jean Michel Jakobowicz

Une fois que vous aurez découvert les 30 compositeurs de cette grille dont la liste vous est donnée ci-dessous, vous pourrez former, avec les 15 lettres qui vous resteront, le nom et le prénom d'un compositeur anglais du XX^e siècle.

La lecture des noms, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.

Z	Y	B	E	N	S	U	I	L	E	B	I	S
I	N	I	S	S	O	R	M	O	Z	A	R	T
N	R	N	C	H	E	R	U	B	I	N	I	O
É	E	J	H	C	B	K	N	O	M	A	N	C
B	Z	M	U	O	R	A	Ó	C	I	M	I	K
L	C	S	M	L	S	A	C	T	A	N	L	H
A	R	D	A	B	B	S	M	H	R	G	L	A
N	A	U	N	T	R	I	L	E	O	A	E	U
A	V	A	N	T	I	E	B	E	A	P	B	S
T	E	H	I	D	R	E	V	T	D	U	I	E
E	L	L	I	E	W	A	L	T	O	N	Z	N
M	S	I	A	R	A	M	Y	E	L	S	E	W
S	E	M	N	M	A	S	S	E	N	E	T	M

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- | | | | |
|-----------|-------------|----------|-------------|
| ALBÉNIZ | CHOPIN | MOZART | STOCKHAUSEN |
| BACH | CZERNY | RAMEAU | VERDI |
| BARTÓK | MAHLER | RAVEL | WALTON |
| BELLINI | MARAIS | ROSSINI | WEBER |
| BIZET | MASSENET | SATIE | WEILL |
| BLOCH | MENDELSSOHN | SCHUMANN | WESLEY |
| CAGE | MILHAUD | SIBELIUS | |
| CHERUBINI | MONK | SMETANA | |

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois.

Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Sornettes et fariboles

L'Administration, vaste sujet. J'entretiens avec elle des rapports lointains. Une fois pourtant, j'y fus conviée. C'était à St-Siméon le Stylite, un chantier archéologique en Syrie. Un stylite? Un bizarre qui se perche sur une colonne pour le restant de ses jours, mange ce qu'on lui donne grâce à une corde et un panier, se lave à l'eau de pluie quand il pleut – et il pleut rarement – pour le reste, n'en parlons pas. Je fus chargée, pour les Allocations familiales, de remplir une déclaration au nom de l'un des ouvriers qui déblayaient le terrain.

«Ahmed, Ahmed! Les Allocations!»

Il posa sa brouette. «Tu sais écrire?» Il y avait autant d'admiration que de désapprobation dans sa voix. «Un peu... combien avez-vous d'enfants?» Il compta laborieusement sur ses doigts. Une main, deux mains, quatre mains. «Dix-neuf» annonça-t-il modestement. Je n'en revenais pas. «Mais... mais... combien avez-vous de femmes?» «Quatre. Chacune s'occupe de ses enfants et les nourrit.» Je ne pus tenir ma langue. «Mais alors, les allocations?» «Un peu de thé et des cigarettes. S'il en reste, les femmes.»

Cette fois, je restai coïte ou presque, «Alors, le nom des enfants?» Ahmed me toisa avec une douce pitié: «Je ne me rappelle pas, ils sont trop nombreux!»

C'est ainsi que nous nous retrouvâmes assis sur un caillou à inventer des noms à consonance arabisante, environnés de nombreuses vipères qui, encouragées par le silence relatif, sortaient de leur cachette. C'était... bougrement administratif.

Liliane Roussy

Le Sudoku du mois

par Maylis

Les règles du sudoku sont très simples. Le but du jeu est de remplir les cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

1		3		9		6		8
	2		5		8		3	
8		5		7		2		4
	3		4		9		6	
2		4		6		3		5
	6		1		5		4	
6		2		5		9		3
	8		9		6		2	
9		1		8		4		6

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois. Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Sudoku

Solution du N°497

La gagnante est Dorinda Maio-Phillips, de Chêne-Bourg.

4	1	7	5	2	9	8	8	3
3	9	5	8	6	1	7	4	2
2	8	6	7	3	4	1	5	9
1	3	8	9	5	6	2	7	4
7	4	9	3	8	2	5	1	6
5	6	2	1	4	7	9	3	8
8	2	4	6	7	5	3	9	1
9	5	3	2	1	8	4	6	7
6	7	1	4	9	3	8	2	5

Le prénom inconnu

Solution du N°497

Réponse: Catherine et Pascal. La gagnante est Germaine Despland, de Thônex.

Sucré-salé

J'ai enfin pu obtenir, après des années de quête vaine, le livre de recettes de l'armée suisse. Parce que j'ai entendu dire qu'on n'y mange pas si mal à l'armée...

Je me précipite sur la recette de la féra. Cela commence par "prenez 18 kilos de filets de féra"; j'ajoute un "s" supposant qu'il y a plusieurs féras. Peu importe, il est improbable que vous ayez invité une centaine de convives. Autant que je vous donne la mienne qui est en tout point la même.

Prenez les filets, environ 200 gr par personne, assaisonnez et faites pocher brièvement dans un mélange de vin blanc, de cidre et d'eau, puis mettez-les à four moyen pendant que vous épaissez le fond de cuisson avec du bouillon de poisson – ou de veau – un peu de moutarde, de la maïzena, de la crème entière et des petits oignons blancs en conserve.

Vous obtiendrez ainsi une sauce délicieuse avec laquelle vous arroseriez les filets. Servez sans plus attendre.

Vous accompagnerez ce plat de riz nature. Pas même besoin de se faire incorporer dans l'armée.

L.R.



Septembre
Décembre
2013

ARTE MUSICA

CANTATE POUR DEMAIN

Chœur Arte Musica
Samedi 21 septembre



Autour d'Edith Piaf
Vendredi 11 octobre

20H Caisse et portes: 19H
Excepté «Le spectacle de Guignol»



Carol Rich & Friends
Jeudi 28 novembre



Spectacle Guignol
Dimanche 15 décembre

11H et 15H
Caisse et portes: 1h avant spectacle



Mosquito
Mercredi 18 décembre

SALLE DES FÊTES



Réservations :

- Mairie de Thônex 022 869 39 09 www.thonex.ch
- Service culturel Migros 022 319 61 11
www.culturel-migros-geneve.ch

